

Durban et après

7 décembre 2001

Cette réunion a eu pour but dans un premier temps, de témoigner des violences, des discours de haine et du danger pour la démocratie qu'a constitué la prise en main du forum des ONG à Durban par des groupes extrémistes qui ont ainsi pu défier toutes les règles de procédure pour l'adoption du texte du forum, et tuer le caucus des ONG européennes.

Dans un deuxième temps, était posée la question de la crédibilité de la société civile après Durban, son rôle, sa fonction et la clarté des positions qu'elle défend autour des droits universels de la personne humaine, et du dialogue qu'elle doit continuer de poursuivre avec les gouvernements et les institutions européennes et internationales.

Les conclusions de cette journée devant être particulièrement d'actualité à la veille du sommet de Laeken.

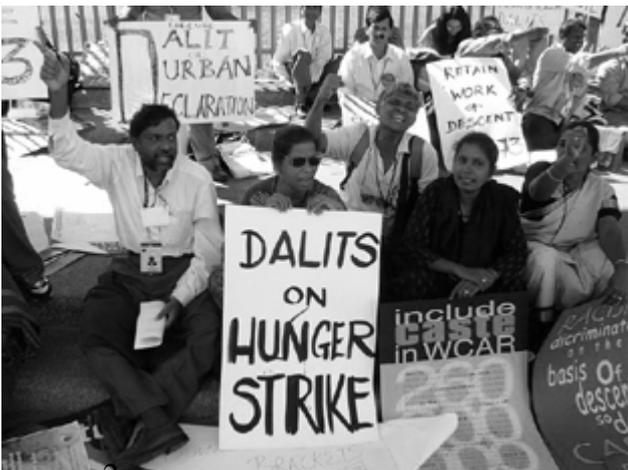
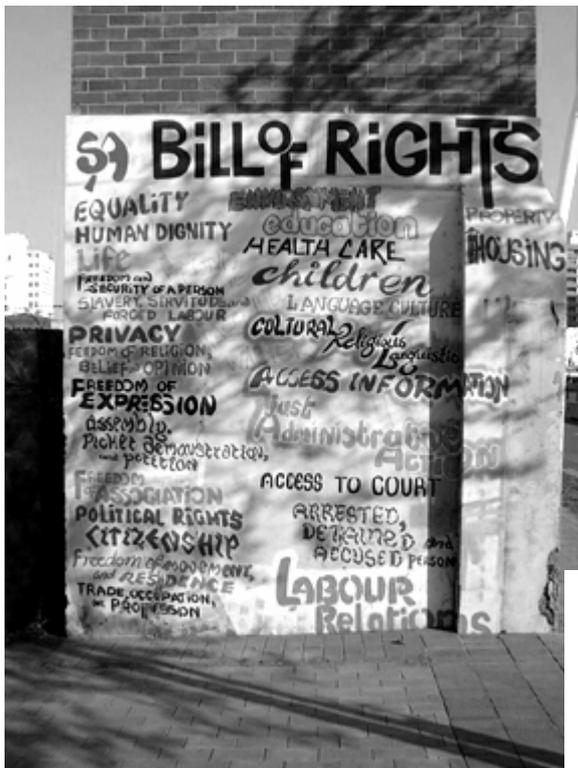


Table des matières

I. Durban état des lieux	p.5
Présidente de séance Malka Marcovich, <i>présidente du MAPP</i>	
• La France à Durban Patrick HÉNAULT, <i>Ambassadeur chargé des Droits de l'Homme,</i> <i>Ministère de Affaires Etrangères</i>	p.6
• Invisibilité des femmes à Durban Bernice DUBOIS, <i>Secrétaire Générale de la CLEF</i>	p.11
• Les discours de haine Fiammetta VENNÉR, <i>ProChoix</i>	p.15
• Procédures et manipulations Miroslav PROKES, <i>Membre du Comité d'Organisation International</i>	p.21
• La mise à mort du Caucus Européen Erika HARRIFORD, <i>animatrice du Caucus Européen</i>	p.27
• Les dessous politiques de Durban Fodé Sylla <i>Extrait de l'interview de Malka Marcovich le 29 novembre 2001</i>	p.32
• Débat	p.36
II. L'Après Durban : Quelles perspectives pour la Démocratie ?	p.39
Présidente de séance : Marie-Claude VAYSSADE, <i>Présidente de la C.L.E.F</i>	
• Durban, les suites à donner Message de Christiane TAUBIRA-DELANNON, <i>Députée de la Guyane</i>	p.41
• Après Durban quelle Europe contre le racisme? Maria MIGUEL SIERRA, <i>Responsable Campagnes ENAR</i>	p.42
• Construction de la démocratie participative et représentative Micheline Galabert, <i>membre du CA de l'AFEM</i>	p.44
• Universalité des Droits et la société civile dans la construction de l'Europe Armelle LABADIE, <i>membre du Bureau du Collectif Article Premier</i>	p.47
• Les silences de l'après Durban, la société civile en question Malka MARCOVICH, <i>Présidente du MAPP</i>	p.51
• Débat	p.55
• L'optique des Nations Unies Message Mary ROBINSON, <i>Haute Commissaire des Nations Unies</i> <i>pour les Droits Humains</i>	p.58
• Clôture : Bernice DUBOIS, <i>secrétaire générale de la CLEF</i>	p.60

III. Annexes

- **Discours de Monsieur Charles JOSSELIN** p.62
Ministre Délégué à la Coopération et à La Francophonie- 1 septembre 2001
- **Texte de loi du 21 mai 2001,** p.65
reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité.
- **Fodé SYLLA, Député Européen,** intervention du 2 octobre 2001 p.66
- **Prises de position par ordre chronologique**
 - Caucus des ONG d'Europe Centrale et de l'Est et autres ONG p.68
 - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) p.70
 - European Roma Rights Center (ERRC) p.71
 - La Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (Licra) p.72
Texte qui devait être diffusé par le Caucus européen avant sa mise à mort
 - Déclaration de Yuri Dzhibladze, représentant du Caucus des ONG p.73
d'Europe centrale et de l'Est à la plénière gouvernementale
 - Le Réseau Européen contre le Racisme (ENAR) p.75
 - Prochoix p.76
 - Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) p.77
 - Associations néerlandaises antiracistes p.78
- **Rapports et article**
 - Rapport de Bernice Dubois et Malka Marcovich p.79
 - Rapport de Ronald Eissens, co-directeur du Internet Center Anti-Racism Europe p.87
 - **La Société Civile en question** p.90
article de Malka Marcovich, 18 septembre 2001
- **Plan d'action européen, rédigé par le Caucus Européen** p.92
- **Déclaration de Paris, 8 décembre 2001** p.98

I - Durban état des lieux

Présidente de Séance Malka Marcovich, présidente du MAPP

La France à Durban

Patrick HÉNAULT,

*Ambassadeur chargé des Droits de l'Homme,
Ministère des Affaires Etrangères*

Durban a été une épreuve à bien des égards, que ce soit du côté des ONG ou du côté des Etats. Je crois que c'est très important de commencer en parlant de l'avant Durban. En effet, les médias se sont focalisé sur ce qui n'a pas marché, les débordements que certains d'entre vous ont vécu douloureusement, dans une grande tension qui a caractérisé les débats entre les Etats, sur les deux thèmes:

- le traitement honorable du passé, je pense en particulier à l'Afrique, et aux personnes d'ascendance africaine, dans un pays comme le nôtre, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord,
- la question dite du Proche Orient.

Lorsque les Nations Unies ont décidé de tenir la troisième Conférence Mondiale Contre le Racisme (WCAR), les choses se présentaient relativement bien, après le relatif échec des conférences dans les années 1978 et 1983. Ces conférences avaient vu des affrontements comparables avec le départ des pays de l'Union Européenne, de la France dans l'une de ces conférences, et dans les deux cas, l'absence de consensus sur le texte final.

Dans les deux conférences précédentes contre le racisme, il y avait un élément fédérateur conduisant néanmoins à une certaine convergence, qui était l'existence de l'Apartheid en Afrique du Sud, qui a focalisé à juste titre ces deux rencontres. Au cours de ces conférences, comme dans d'autres réunions des Nations Unies, on a vu la poursuite d'un tout autre combat lié aux événements du Proche Orient. Dans le contexte des années 1970-80, il faut se souvenir d'une résolution des Nations Unies, faisant l'équation entre sionisme et racisme qui avait failli faire imploser le système des Nations Unies. Ceci a été réparé par un vote de l'Assemblée Générale au début des années 1990.

Lorsque l'Assemblée Générale des Nations Unies a pris la décision en 1996 de tenir une troisième Conférence Mondiale contre le Racisme, l'on était déjà dans une ère post Apartheid pour l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud représentait toujours un symbole, une sorte d'emblème du succès du combat contre le racisme et la discrimination et pour la réconciliation nationale. S'agissant du Proche Orient, l'on était deux ou trois ans après les accords d'Oslo. Malgré le tragique assassinat du Premier Ministre Rabin en novembre 1995, personne ne pouvait alors imaginer que l'espoir né à Oslo, ce mouvement vers une véritable paix entre Israël et l'OLP (qui allait devenir l'Autorité Palestinienne), entre Israël et le monde arabe, allait être remis en cause.

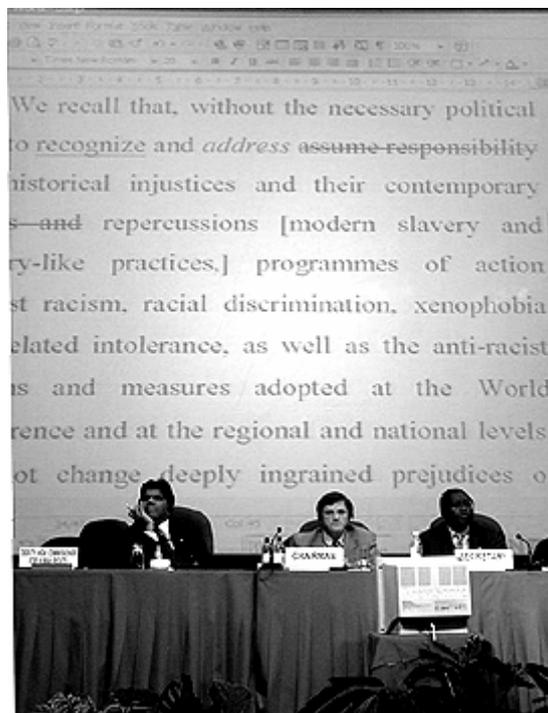
Quand on parle de la France à Durban, on parle aussi de la France, et bien sûr des Quinze de l'Union Européenne, dans la préparation comme dans le déroulement de la conférence. L'Union européenne a joué un rôle très important, en particulier lorsque les Etats-Unis et Israël se sont retirés de la Conférence.

La préparation de la Conférence avait été conçue par le Haut Commissariat des Nations Unies, la Haute Commissaire - Mme Robinson, ayant été désignée comme la secrétaire de la Conférence – de manière très sérieuse et avait donné lieu à quatre réunions préparatoires qui se sont tenues en octobre 2000 pour tous les pays du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en décembre 2000 à Santiago du Chili pour tous les Etats des Amériques, à Dakar au mois de janvier 2001 pour les Etats africains et à Téhéran au mois de mars 2001 pour les pays asiatiques. Chacune de ces conférences préparatoires a produit un document. Ces documents étaient d'inspirations très différentes. Le document européen était surtout centré sur des questions pratiques et concrètes liées aux moyens permettant aux gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe de lutter contre ces phénomènes persistants que sont le racisme, l'intolérance, toutes les formes de

discrimination qui y sont liées : par exemple la pénalisation, les consignes données aux procureurs, le travail social, l'éducation. Pour notre pays, ce qui évoque le plus la réalité de cette lutte contre le racisme, c'est ce qu'on appelle le phénomène des banlieues, de la ville. La délégation française était d'ailleurs conduite par M. Claude Bartolone, Ministre de la Ville. Le texte pour la région Europe a été entièrement préparé à Strasbourg dans un esprit Conseil de l'Europe.

Les trois autres documents régionaux préparatoires, pour les Amériques au sens large, l'Afrique et l'Asie, ont tous été préparés à Genève. Ils ont été élaborés par des diplomates professionnels, souvent jeunes, parfois extrêmement brillants mais spécialistes des affrontements au sein des Nations Unies. Cela a donné lieu à un certain décalage entre les rédacteurs de ces documents qui reprenaient beaucoup des thèmes récurrents aux Nations Unies, et les représentants des capitales, notamment pour l'Afrique.

Lorsqu'on est arrivé à la fin de ces quatre réunions préparatoires, le Secrétariat Général a dû préparer un texte à partir des documents fournis. Le résultat de la présentation de ce texte à Genève a été un désastre, bien que le secrétariat ait essayé de gommer les divergences, de retrouver ce qui pouvait faire l'objet de consensus et de lisser les oppositions les plus fortes.



Compte tenu du climat idéologique, ceci a été rejeté et on en est arrivé à un débat de procédure et de fond très âpre, bien avant Durban. On a retrouvé cette tension au deuxième comité préparatoire du printemps de cette année, de même qu'au cours des nombreuses réunions informelles. On s'est donc trouvé dans un climat extrêmement conflictuel, sans véritable texte, avec un magma d'articles dont il a fallu essayer de sortir quelque chose d'à peu près présentable. La France et le Brésil ont été chargés de présider respectivement le groupe de rédaction sur la déclaration politique et celui sur le programme d'action. Notre pays qui était membre du bureau du Comité préparatoire, a d'ailleurs voulu retrouver sa liberté de manœuvre à Durban où il a cédé sa place au Bureau. Au mois d'août, on a quelque peu progressé devant l'imminence de la réunion de Durban. Deux textes, qui n'étaient certes pas parfaits, ont pu être élaborés. Sur le colonialisme, la traite et l'esclavage, le compromis qui a finalement été accepté à Durban ne figurait pas encore dans le texte. Sur le Proche Orient, celui-ci contenait encore des éléments de langage inacceptables.

L'affaire du Proche Orient était moins celle de l'évocation d'une situation régionale que l'utilisation dans les textes d'un langage que nous avons appelé "le langage de la haine". Il aboutissait implicitement à ne pas reconnaître à Israël le droit d'existence. Il était perçu comme pouvant ressusciter la polémique sionisme/racisme que j'ai évoquée. Mais il y avait aussi la difficulté de refléter une situation de grande tension et d'injustice qui prévaut depuis de nombreuses années au Proche Orient.

Du côté israélien, le Rabbin Melchior, leader du seul parti religieux favorable au processus de paix, qui avait été vice-ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Barak, et de nouveau dans le gouvernement de coalition, avait la charge technique de la négociation. La volonté des Etats-Unis comme d'Israël de faire disparaître du texte tout "langage de haine", était partagée par la France, ses partenaires de l'Union européenne et bien d'autres pays, y compris parmi les pays du Sud.

Du côté des Etats Unis qui n'avaient pas assisté à l'une des deux conférences précédentes, il y avait clairement un choix politique à faire. Il y a des forces au Congrès et au Sénat qui traditionnellement sont extrêmement favorables à Israël et qui préconisaient que les Etats Unis n'aillent même pas à la Conférence.

Il y a aussi le "Black Caucus", qui rassemble les élus d'origine afro-américaine qui au contraire poussait à la participation des Etats Unis, considérant que c'était là une occasion de montrer le caractère multiracial de la société américaine, d'autant plus qu'en la personne de Colin Powell, la fonction de Secrétaire d'Etat était occupée pour la première fois par un afro-américain, ce qui avait à leurs yeux une forte signification aussi bien morale que politique.

L'administration a longtemps oscillé avant de faire connaître son choix qui a finalement été celui d'une représentation des Etats Unis extrêmement modeste. La délégation des Etats-Unis suivie de celle d'Israël a d'ailleurs quitté la Conférence au bout de trois jours.

Lors des négociations, on s'est trouvé devant une situation où il fallait faire disparaître du texte tout ce qui pouvait de près ou de loin relever du "langage de la haine". Ceci a été fait par l'Union européenne notamment. Les Etats-Unis seraient restés, ils n'auraient rien perdu, ils auraient contribué à ce résultat. Cela n'a pas été facile, cela s'est fait dans des conditions d'affrontement pendant toute la durée de la Conférence. L'Union européenne a dû convaincre de son extrême détermination à la fois Mme Mary Robinson, Haute Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, et Mme Zuma, Ministre des Affaires Etrangères de l'Afrique du Sud. Louis Michel, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, pays en présidence de l'Union européenne, ainsi que tous les chefs de délégation des Quinze dont moi-même, n'avons cessé de montrer que nous ne saurions accepter un compromis sur ce point, y compris en manifestant clairement que nous pourrions être amenés à quitter la conférence, comme cela a d'ailleurs été rappelé au cours de celle-ci par le gouvernement français. Le but a été atteint.

Les pays du Nord considéraient que l'affaire du Proche Orient n'avait pas sa place dans cette conférence, non pas qu'elle ne méritât pas un traitement, mais que ce n'était pas dans le cadre d'une conférence sur le racisme qu'on pouvait en quoi que ce soit contribuer à résoudre ce dramatique problème. Dans le même esprit, il était essentiel pour nous d'éviter une quelconque banalisation sémantique de l'Holocauste.

Il y avait en revanche deux sujets traités pour la première fois dans un tel forum international, qui interpellent toute notre histoire, et celle de pays comme le nôtre :

- l'esclavage, la traite et d'éventuelles compensations, le devoir de mémoire à l'égard de ce passé là
- le colonialisme

Le débat est très compliqué. Du côté africain, un certain nombre de pays radicaux souhaitent que ces sujets soient traités de la même manière que cela a été le cas pour l'Holocauste. Ils recherchent des compensations. D'autres pays africains ont une approche tout à fait différente. Ils considèrent que l'on ne peut compenser le passé, qu'il faut cependant s'en souvenir tout en regardant vers l'avenir. Ils interpellent aussi l'Afrique d'aujourd'hui pour les phénomènes de discrimination, les génocides qui se produisent sur leur continent. Je pense ici notamment au président Wade du Sénégal.

S'agissant du continent américain, de nombreux citoyens des Etats-Unis, du Canada, des Caraïbes, qui sont de descendance africaine, ont eux-mêmes un problème d'identité, de reconnaissance de leur passé. Entre ces "afro-descendants" et les Etats africains, il existait une assez grande différence d'approche à Durban. Les pays africains avaient tendance à privilégier l'aide au développement en cherchant à le lier au passé.

Des pays comme le nôtre, comme l'Espagne, le Portugal, le Royaume Uni, les Pays-Bas, le

Danemark, on n'a peut-être pas assez porté un regard contemporain sur ce passé qui n'est pas très glorieux.

Pour la France, le fait que le Parlement ait voté quelques mois avant Durban une loi reconnaissant la traite et l'esclavage pratiqués dans le passé comme crime contre l'humanité, était déjà un très grand geste au nom du devoir de mémoire. Cette initiative de Mme Taubira Delannon nous a mis dans une bonne position à Durban. Nous devons reconnaître qu'elle a aussi créé quelques problèmes pour certains de nos partenaires européens qui ne peuvent encore envisager un tel geste. Cette loi a suscité un grand intérêt. Plusieurs parlementaires britanniques présents à Durban ont d'ailleurs interrogé Mme Taubira Delannon sur ce point. Ce texte très court prescrit au gouvernement français un certain nombre d'actions : au niveau international auprès du Conseil de l'Europe et auprès des Nations Unies ; au plan interne, elle invite notamment les ministères de l'Education et la Culture à se pencher sur la manière de mieux faire connaître ce passé dans l'enseignement auprès des jeunes. Certains pensent d'ailleurs qu'un jour viendra où le gouvernement trouvera le moyen d'aller plus loin et d'honorer la mémoire de ceux qui ont souffert de l'esclavage.

Les négociations à Durban ont été difficiles car les Etats africains étaient eux-mêmes divisés. L'Afrique du Sud voulait le succès de la Conférence tout en s'efforçant de jouer son rôle de leader en Afrique.

Je vous ai parlé jusqu'ici de ce qui s'est passé du côté des Etats. Cela ne veut pas dire que les délégations nationales étaient indifférentes à ce qui se passait parallèlement au forum des ONG, du côté de la Société Civile.

Ces affrontements, liés en partie à la globalisation, interpellent les Etats aussi bien que les ONG. Les Etats ont la chance de disposer d'une procédure, de règles. Ce n'est pas encore le cas pour les forums d'ONG de ce type. Les ONG, certaines plus encore que d'autres, ont sans doute été largement livrées à elle-mêmes. Malgré les conditions détestables qui ont présidé au document des ONG, comme l'a dit Mme Robinson, certains éléments méritent d'être retenus car ils mentionnent précisément des types de discriminations.

Les débordements, les choses inacceptables qui se sont passés du côté des ONG, certains affrontements politiques – on a parlé non sans raison d'une Intifada diplomatique dans l'enceinte de la conférence des Etats – ne doivent pas masquer qu'il y a eu pour la première fois un consensus dans une conférence contre le racisme. Il y a des choses qui ne sont pas du tout mauvaises dans les documents adoptés. La question de l'esclavage et de la traite est devenue un élément du débat international. C'est une véritable avancée.

La préparation avait été conçue par notre pays, par l'Union européenne et bien d'autres pays d'Amérique latine, de l'Est, comme le point de départ d'une action. Tout le document européen qui a contribué en partie au texte final, était conçu comme une charte pour lutter contre le racisme. Les pays des 15 restent sur cette ligne là. La France et l'Union européenne ne sont pas favorables à une quatrième conférence de si tôt. Nous souhaitons que les engagements minimaux soient mis en œuvre par chaque pays. Il y aura quand même un suivi. Mme Robinson devra nommer quatre experts représentant les principales régions.

Les femmes apparaissent clairement dans le document. Toutes les minorités ne sont pas mentionnées explicitement, mais il y a une catégorie qui ne figurait pas avant, ce sont les handicapés et les victimes de la pandémie du Sida. Les populations autochtones sont aussi mentionnées dans le document des Etats et cela grâce aux pays d'Amérique Latine. Le document reconnaît leur apport à la culture universelle et aux pays où elles vivent. Un rapporteur spécial a été nommé par le Haut Commissariat. On s'achemine vers un forum sur les populations Indigènes. Un certain nombre de questions n'ont pas été mentionnées. Ainsi, le problème des castes a été occulté, malgré la présence extrêmement active et visible des représentants des castes parmi les ONG. L'Inde, qui dispose comme d'ailleurs la Chine, d'une grande autorité diplomatique, a su obtenir que ces catégories ne soient pas mentionnées.

Il ne faudrait pas que pour l'avenir, on institutionnalise ce type de conférence. Notre objectif était d'élaborer un plan d'action pour que chaque pays puisse s'en inspirer chez lui. Cette question ne doit pas demeurer indéfiniment un des points d'affrontement de la globalisation. Si cette conférence s'était tenue dans un pays plus proche, il y aurait eu beaucoup plus de manifestations et sans doute plus de violence. Il se trouve que l'Afrique du Sud avait mobilisé toute sa police pour sécuriser complètement le centre ville de Durban. Ceci pose un problème général. Notre pays comme d'autres s'interroge sur la manière de gérer ce type de conférence à l'avenir. Il n'est pas acceptable que des gouvernements démocratiquement élus se voient forcer la main par une sorte de chantage par des manifestations de rue. La violence n'est pas acceptable. L'Union européenne a financé très clairement par le biais d'une grosse subvention donnée au Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme, la présence de beaucoup d'ONG, notamment de beaucoup d'ONG du Sud.

Il faut revenir un instant sur la question du Proche-Orient où règne une profonde situation d'injustice. Injustice pour tous, injustice pour les Israéliens victimes du terrorisme, injustice pour ceux qui subissent le non-respect des résolutions des Nations Unies comme la poursuite de la colonisation des territoires. Etat comme un autre, Israël est exposé à la critique de son action. On ne saurait en aucun cas accepter que cette critique soit entachée de dérives antisionistes ou antisémites. Ceux qui ont été impliqués dans la préparation et le déroulement de la conférence de Durban constatent que la situation au Proche-Orient, qui affecte de façon très injuste deux peuples, tend à devenir un thème essentiel de l'affrontement Nord-Sud. C'est une réalité dont il faut avoir conscience. Tout doit être fait pour remettre le processus de paix sur les rails et pour le faire aboutir. Il faut relever que dans l'affrontement Nord-Sud sur ce thème, les Palestiniens ne sont pas forcément les plus actifs. Il s'agit parfois de pays marginaux dans leur groupe.

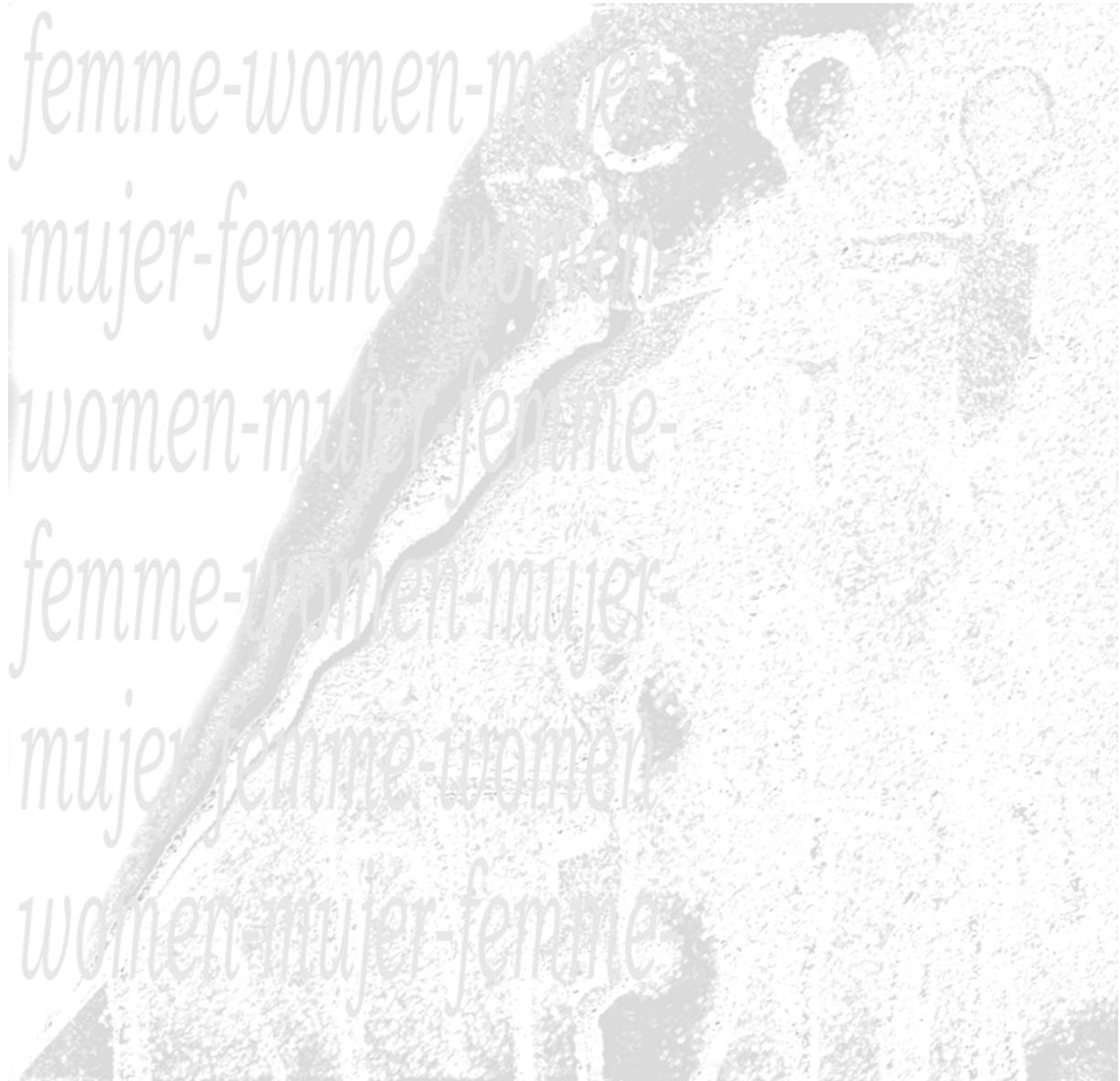
Un mot sur le statut des textes de Durban.

La Déclaration et le plan d'action contiennent un langage qui traitent des questions les plus difficiles. La suppression totale du "langage de la haine" concernant le Proche-Orient a été obtenue et n'est pas remise en cause. Par contre, le passage qui porte sur le passé (esclavage, traite, colonisation) dans la déclaration politique et le plan d'action a été remis en cause pour des raisons obscures. Dans le désordre qui a marqué la fin de la conférence, le Secrétariat de celle-ci n'a pas achevé son travail. Après la Conférence, profitant sans doute de ce flou technique, l'Afrique du Sud, qui avait présidé le débat, a demandé au Secrétariat de modifier l'ordonnancement des paragraphes déjà agréés, ce qui en change la portée. Il a fallu une intervention de M. Kofi Annan pour que ce qui a été adopté à Durban sur ce point ne soit pas affecté, et ce à la demande de la présidence de l'Union européenne qui avait négocié ce texte avec le groupe africain. Pour le moment, ces textes restent suspendus et n'ont pas encore été avalisés par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour le moment ces textes restent suspendus.

Les Femmes à Durban

Invisibilité des femmes à Durban



L'INVISIBILITÉ DES FEMMES À DURBAN

Bernice Dubois, secrétaire Générale de la C.L.E.F.

(Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes)

Il est clair qu'en, tant que déléguée de la C.L.E.F., coordination d'associations féministes, mon mandat principal à Durban, était de contribuer à faire ressortir l'intersectionnalité entre genre et racisme. Par ailleurs, en tant que responsable de la Commission de la C.L.E.F. de lutte contre les extrémismes religieux, j'avais aussi le souci de travailler en solidarité avec les toutes les femmes victimes d'extrémismes religieux.



Bernice Dubois à Durban

Lors de la Deuxième Réunion Préparatoire à Genève, il nous a été annoncé qu'il y aurait un atelier au Forum des ONGs à Durban, intitulé "Racisme et Genre". En recevant le pré-programme, nous n'en avons pas trouvé trace. Il avait disparu. C'était notre première expérience de l'invisibilité. Ce paragraphe avec complètement disparu.

Avec Clarisse Delorme, du staff du Lobby Européen des Femmes, nous avons envoyé des messages à SANGOCO (la coalition des ONGs sud-africaines responsable de l'organisation locale) ainsi qu'au Comité International d'Organisation

des ONGs, pour demander le rétablissement de cet atelier dans le programme. SANGOCO nous a d'abord répondu que cela n'était pas possible. Nous avons insisté en expliquant qu'une femme de minorité était la cible de discriminations doubles et parfois même triples, en tant que minorité, en tant que femme, et souvent victime de violences et d'humiliations de la part des hommes de sa propre minorité.

J'ai envoyé nos échanges avec SANGOCO à toutes les associations adhérentes de la C.L.E.F., à celles du Lobby Européen des Femmes et à beaucoup d'autres femmes et associations ailleurs dans le monde. En réponse j'ai reçu énormément de messages de soutien avec copie à SANGOCO. Et enfin SANGOCO nous a répondu que nous aurions cet atelier. Pendant les vacances d'été, j'ai rédigé un texte assez court mais analysant le fond du problème et demandant que le Forum en tienne compte. Dès notre arrivée à Durban, je me suis mise à la recherche de cet atelier. Il avait disparu à nouveau.

Qu'à cela ne tienne; il y avait forcément un Caucus "Femme" ou "Genre", comme à Genève. Que nenni! Je suis entrée dans chaque tente, ai scruté les groupes sur les pelouses, ai regardé tous les tableaux d'affichage, me suis rendue au Bâtiment de l'Université, suis allée au Centre d'Exposition (site de plusieurs réunions) - en pure perte. **Aucun atelier Racisme et Genre ni aucun Caucus Femmes ou Genre ne fut visible pendant la durée du Forum des ONGs!**

De plus aucun Caucus, aucune Commission, aucun atelier, aucune affiche ni slogan n'a mentionné le drame insupportable des femmes afghanes (pour lesquelles nous militons depuis plusieurs années et qui n'est pas du tout près d'une solution), les massacres de

femmes algériennes, le déni des droits culturels des femmes kabyles, la vente en esclavage des femmes soudanaises noires du sud, animistes ou chrétiennes. Chaque fois que j'ai voulu en parler, il m'a été répondu que ce n'était pas le lieu ou pas le moment. Forcément, puisque leur sort ne figurait pas au Programme.

En fait certains groupes de femmes étaient invisibles en tant que telles du début du Forum à la fin de la Conférence.

Il y eut dans ce domaine une concordance entre des ONG organisatrices et certains pays. A la Conférence gouvernementale, par exemple, l'Iran a émis la demande saugrenue d'ôter le mot "femme" où qu'il se trouve dans le document!

La seule avancée pour les femmes fut réalisée par le *Caucus sur la traite des personnes* qui regroupait des participants d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, d'Europe.

Il a marqué des points importants concernant l'exploitation sexuelle des femmes dans le monde et la traite à des fins de prostitution. Il a demandé entre autres :

1. que soient ratifiés et appliqués les traités internationaux pertinents, tel que la Convention du 2 décembre 1949, celle sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination Contre les Femmes (CEDAW), la Convention relative aux Droits de l'Enfant, le Protocole sur la Traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.
2. qu'aucune distinction ne soit faite entre la traite et l'exploitation de la prostitution.
3. que soit pris en compte comme facteur principal dans l'exploitation sexuelle des femmes l'achat de services sexuels, autrement dit, la demande.

Et ces points se trouvent effectivement dans les documents définitifs.

Il y a eu une Commission thématique sur les femmes. Malheureusement cette après-midi là, j'ai dû faire la queue pendant 4 heures pour obtenir les badges nécessaires pour entrer au Centre International des Conférences. Et j'attendais impatiemment les propositions qui en résulteraient.

Or le samedi soir 1er septembre, lors de la séance plénière de Clôture du Forum, lorsque chaque Caucus devait dire le nom de sa ou son représentant(e) pour pouvoir voter sur les documents des ONGs, une femme jamais vue auparavant s'est nommée. Quand je suis allée la voir pour savoir où et quand ce Caucus avait eu lieu, elle m'a dit "à différents moments et à des endroits différents" et "non, elles n'avaient jamais eu le temps de poster des annonces ". Renseignements pris, elle faisait parti du "sex workers' lobby" (ceux qui veulent faire reconnaître la prostitution comme une profession).

Elle a fait trois demandes au nom de l'inexistant Caucus Femmes :

1. Que le mot "femmes" soit placé dans chaque paragraphe des documents, quel que soit le sujet;
2. Que la prostitution soit qualifiée de "forcée" dans le paragraphe adéquat, (qualification que les féministes que nous sommes combattent);
3. Que la lutte du peuple palestinien soit totalement soutenue.

De telles demandes maintiennent l'invisibilité des femmes car elles taisent leurs besoins et leurs problèmes réels. J'ai pu mesurer cela. J'ai pris la parole pour contester la représentativité de cette femme et de ses demandes au nom d'un Caucus femmes virtuel. Les femmes de la plénière ont chaleureusement applaudi mes propos.



une femme iranienne membre du caucus sur
l'intolérance religieuse

Pour remplir ma deuxième mission concernant les effets négatifs des extrémismes religieux sur les femmes, j'ai participé à la Commission thématique sur l'Intolérance religieuse où j'ai proposé un paragraphe demandant que les religions ne soient plus jamais instrumentalisées pour nier, ni même pour diminuer, les droits humains des femmes. Il fut adopté par consensus, tapé par la Rapporteuse de la Commission qui l'a apporté au Comité de Rédaction le soir même. **Ce paragraphe avait mystérieusement disparu du document des ONGs présenté à la plénière!** Grâce à un nouvel ami sud-africain qui gérait le micro de mon côté, j'ai pu protester

vigoureusement. On a promis de faire le nécessaire. Il n'en fut rien!

Force m'a été de constater que ce Forum était contrôlé par des puissances représentées par de prétendues ONGs, appelées GONGOs (ONGs créées et utilisées par des gouvernements). Dès lors certains combats étaient favorisés et mêmes instrumentalisés, d'autres étaient tolérés, d'autres encore considérés comme menaçants pour elles et, par conséquent, réprimés sans le moindre égard pour le processus démocratique, certes pas pour faire avancer les Droits de l'Homme, encore moins ceux des femmes. Je vous remercie.

Les discours de haine

Fiammetta Vener, *Prochoix*

En fait, lorsque nous sommes rentrées de Durban, on a beaucoup été à dire que Durban, c'était un peu ce qu'on a vu après le 11 septembre, que l'on était dans un cauchemar, et que le cauchemar est arrivé.

Durban a peut-être aussi été l'explosion d'une réalité que l'on ne voulait pas voir avant, mais qui était pourtant présente dans "nos milieux européens, de gauche anti-racistes".

Je suis allée à Durban pour l'association Prochoix parce que cette conférence concernait les discriminations. Nous voulions mettre à la disposition des participants une sorte de catalogue de discriminations sur Internet avec les rubriques : "antisémitisme, racisme, sexisme, homophobie, minorités religieuses opprimées, racialisation des minorités, chiffres du sida" ainsi qu'une liste d'ONG locales. Ce site avait pour fonction, sous prétexte d'aider les gens qui se connectaient sur un pays pour voir l'état du racisme dans ce pays, de les inciter à regarder ce qu'il y avait comme autres formes de discriminations. Le but était bien entendu de dire le plus de mal possible de chaque pays. Il y avait une rubrique Israël, mais aussi une rubrique, autorité palestinienne, une rubrique Chine et une rubrique Tibet.

Dès le premier jour à Durban nous avons lancé le premier mail sur notre liste de diffusion qui compte à peu près 30 000 personnes, et à notre grande surprise nous avons reçu près de 200 messages à connotation sinon antisémite du moins judéophobe. Parmi lesquels:

« Il est honteux de parler toujours de l'antisémitisme, alors que les juifs et leur diaspora sont devenus les pires racistes depuis les années 50 »

« tous les juifs sont des judéonazis »

« le racisme arabe semble inoffensif face au racisme juif »

« ce sont les juifs américains qui font la tendance de l'histoire juive, communauté extrémiste qui n'a jamais connu le génocide si non à la télévision. »



Etonnant pour une liste de diffusion de gauche...

Lors de la deuxième Intifada, on avait assisté en France à une recrudescence de l'antisémitisme ordinaire, quelques graffitis, quelques synagogues brûlées, mais qui impliquaient quand même une racisation des juifs français qui avaient à se justifier de ce qui se passait en Israël, ce qui n'était pas forcément le cas avant.

Dans le numéro 16 de Prochoix, on avait mis tous les petits événements ordinaires qui avaient produit ce moment antisémite en France. Non pas qu'il y ait eu un pogrom mais une succession de petites injustices totalement niées par les médias français généralistes. On pouvait craindre alors un repli des juifs français vers des instances communautaires promptes à politiser ce sentiment en soutien indéfectible à la droite israélienne.



What If I had Won?

the good things

the bad things

**THERE WOULD
BE NO ISRAEL
AND NO
PALESTINIAN'S
BLOOD SHED**

**THE REST IS
YOUR GUESS**

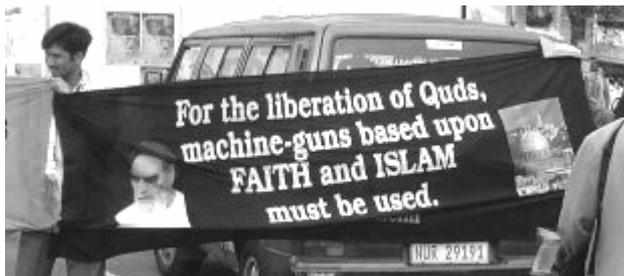
**I WOULDN'T
HAVE ALLOWED
THE MAKING
OF THE NEW
BEETLE**

**THE REST IS
YOUR GUESS**

D'un autre côté on avait une extrême gauche et une gauche tout à fait ouverte aux souffrances réelles et légitimes que les Palestiniens vivaient, mais comprenant de moins en moins pourquoi certains de leurs amis juifs se mettaient à se poser des questions sur des unes de Libération¹ ou de Paris Match.

Nous sommes donc arrivés à Durban, avec une population d'ONG plus à l'écoute d'une critique de ce qui est israélien, et un peu trop souvent de ce qui est juif.

Mais une foule un peu bête ne suffit pas pour expliquer le déchaînement de haine à Durban. Plusieurs leaders d'organisations islamistes radicales étaient venus sciemment saper cette conférence.



Je citerai surtout Massoud Shaterjee, qui se disait le représentant de la cause palestinienne à Durban, alors qu'il était en réalité islamiste pakistanais vivant en Angleterre. Ceux qui ne l'ont pas vu à Durban l'ont vu dans une émission d'Envoyé Spécial, parlant du Sheikh Omar Bakri, à une grande réunion de la ligue islamiste..

Lors du forum des ONG, Fidel Castro a prononcé un discours de plusieurs heures, un grand moment de symbiose ou toute possibilité de critique est évincée, annihilée. A chaque pose respiratoire de l'orateur, des slogans "free free Palestine" fusaient, repris en cœur. Et quand, au bout de trois quatre heures, aux cris de « free Palestine » se sont succédés, « kill kill.. kill more jews » la foule était suffisamment bien constituée, pour ne pas réagir.

A l'intérieur du Forum, certaines tables confortaient les slogans anti-juifs, notamment un stand des avocats de la ligue arabe, où l'on pouvait acheter les Protocoles des Sages de Sion pour l'équivalent de 20F, des dessins antisémites placardés.

Sur l'un on peut voir un Rabin portant sous le bras les protocoles des sages de Sion et sur la tête un casque de l'armée israélienne. Sur un autre, deux hommes sont radiographiés, on peut voir dans le corps du palestinien un cœur ou figure Jérusalem, l'autre homme est israélien et porte Jérusalem dans son estomac. Plus probant, un autre cherche à décrire comment les juifs font leur pain... avec le sang des



¹ Ainsi, le 30 septembre 1999, Libé fait sa une sur la "provocation" d'Ariel Sharon. La photo montre un jeune homme blessé et un soldat menaçant. On est alors persuadé que le jeune homme est un Palestinien blessé par un soldat Israélien... Manque de bol, le jeune Palestinien en question est en réalité un étudiant Juif de Chicago : effectivement blessé le 29/9, mais par des jets de pierres palestiniens alors qu'il se rendait en taxi au mur du Temple. Quelques jours plus tard, Libé s'excuse. Il n'empêche que cette image a marqué l'opinion et contribué à donner l'idée d'un conflit totalement déséquilibré (où les victimes ne seraient que palestiniennes). Autre exemple, quelques jours plus tard, Paris Match publie la photo d'une fillette de 2 ans ensanglantée, Sarah, sous la légende : "Israël Palestine. La guerre qui tue les enfants". Lors du sommet de Paris du 4 octobre, Madeleine Albright, secrétaire d'État américaine, émue par cette photo demande à la délégation israélienne d'enquêter. Après confirmation de la police palestinienne, la fillette n'a pas été tuée par l'armée israélienne mais par son père, milicien palestinien, qui a tiré à bout portant sur sa fille en armant maladroitement sa kalachnikov. Peu importe les résultats de l'enquête, l'image reste.

Autre image faussement interprétée, diffusée cette fois à la télévision. Un jeune homme à terre dans les ruelles d'Hébron. À quelques mètres de lui, un soldat israélien. Le commentaire du journaliste donne à croire que le soldat vient d'abattre ce palestinien. Manque de chance, quand les images seront diffusées quelques jours plus tard en entier, on s'apercevra que le jeune palestinien, venu provoquer les soldats israéliens avec un couteau a été blessé par une pierre... lancée maladroitement par un autre palestinien ! Après s'être effondré, il se relève et quitte les lieux.

musulmans. Plus classique, une toile d'araignée sioniste sur le monde. Plus moral, un vieux juif qui bâti Israël sur la traite des femmes. Plus européen, les relations entre juifs et francs-maçons. Le clou aura quand même été un tract montrant une photo de Hitler était commenté ainsi : "Et s'il avait gagné ? Il n'y aurait pas eu Israël et il n'y aurait pas eu de sang palestinien versé".

Bref, une ambiance officiellement anti-sioniste mais dont on pouvait ressentir à moins d'être sourd et aveugle une pointe persistante de judéophobie.

Mais la manipulation ne s'est pas arrêtée là. Plusieurs "anti-sionistes" ont cherché à se confronter "aux judéo-nazis". Mais qui sont les "judéo-nazis" conspués par ces "anti-sionistes", qui se font physiquement bousculer? D'affreux sionistes, des juifs intégristes ? Non, bien sûr. Ceux-là ne participeraient pas à une conférence contre le racisme, sauf deux ou trois Juifs intégristes opposés à la création d'Israël au nom de Dieu et dont nous apprendrons qu'ils ont été accrédités par l'Alliance islamique... Non, les cibles ne sont pas israéliennes mais juives. Quand ils sont de nationalité israélienne, il s'agit de militants pour la paix. Parmi eux on peut trouver Ruth El-Raz, de Bat Shalom (www.batshalom.org), une association de femmes israéliennes activistes de la paix, favorable à la création d'un État Palestinien.



Parmi les autres Juifs conspués comme racistes, par les "antisionistes", on pouvait également trouver les "Femmes en Noir" et Yesh Gvul, une organisation de soldats israéliens, des objecteurs de conscience refusant de servir dans les territoires occupés.

Une ambiance ressentie jusque dans les caucus ou lorsque l'on demandait que ceux qui hurlaient des slogans racistes se présentent, il nous était répondu que ne soutenant pas la Palestine, ne soutenant pas la lutte contre l'Islamophobie, nous étions forcément blancs, forcément sionistes, forcément juifs.

On a pu entendre plusieurs slogan pendant le forum des ONG qui relèvent d'une forme de judéophobie. Par exemple il y avait :

« Pourquoi les juifs n'ont jamais été mis en accusation pour le meurtre de Jésus ? »

« les arabes sont des sémites, donc devraient être considérés comme des victimes de l'holocauste et être ainsi compensés. »

« je crois en un Etat juif sur Mars »

« Vous nous avez aspiré le sang toutes ces années »





Dans ce climat, réfléchir calmement était presque impossible. Les ONG pleines de bonne volonté étaient livrées aux mains des pays les plus radicaux. Par exemple, les pays qui se sont chargé de l'esclavage, il y a eu au début une hésitation sur l'Arabie Saoudite et l'Inde. Le pays choisi a quand même été le Kenya, qui avec son soutien à la Mauritanie, n'est pas le meilleur garant de ce qu'on pourrait appeler la lutte contre l'esclavage.

Les militants qui étaient là pour signaler les problèmes d'orientation sexuelle, ne pouvaient évidemment pas le faire avec le Kenya comme allié ou sur des questions comme le sexisme. Récuser le Kenya impliquait donc récuser le droit aux réparations... Plusieurs sujets sont passés à la trappe. Rien ne pouvait passer. Ni les Dalits, ni surtout pas des discriminations dans les pays arabes. On parle aujourd'hui du procès des 52 égyptiens accusés d'homosexualité, le problème a commencé quand nous étions tous à Durban. Comment se fait-il que nous ne pouvions rien faire ? Parler d'orientation sexuelle, même pas la peine, parler des femmes, même pas la peine, parler des 60 philippins qui ont été condamné à mort en Arabie Saoudite, même pas la peine. Il n'y avait de possibilité que pour des réseaux souterrains d'ONG.

La seule chose qui pouvait vivre à Durban, c'était des contacts en vue d'une résistance ultérieure au gros rouleau compresseur qui allait arriver, le rouleau antisémite, version anti-sionisme.

Voilà pour le Forum des ONGs qui se termine par une déclaration que personne de censé ne peut utiliser, dans laquelle on peut trouver paragraphe 161 :

« Nous déclarons Israël comme un Etat raciste, un Etat d'Apartheid, où le genre d'Apartheid pratiqué par l'Etat est un crime contre l'humanité. »

En tant que pays, Israël est le seul ainsi distingué.



« demandons l'établissement d'un tribunal pour crime de guerre pour investiguer, faire juger ceux qui pourraient être coupables de crime, actes de génocides, purification ethnique et le crime d'Apartheid »

« demandons que la communauté internationale impose une politique d'isolement complète et totale d'Etat d'Israël en tant qu'Etat d'Apartheid, comme dans le cas de l'Afrique du Sud, ce qui signifie l'imposition de sanctions et d'embargo obligatoire. »

« condamnation des Etats qui soutiennent, aident et sont complices de l'Etat Israélien d'Apartheid et sa perpétration de crimes racistes comme crime contre l'humanité, y compris la purification ethnique et les actes de génocides. »

Heureusement certains militants antiracistes ont su dire non, parmi eux la Licra, la CLEF, le MAPP. Le MRAP a fait un communiqué, SOS a signé un communiqué, Amnesty oralement sur place mais pas internationalement.

Quoi qu'il en soit la déclaration existe, elle est sur Internet et on peut la lire. Le problème est qu'aujourd'hui on n'a toujours pas sur papier la déclaration finale des gouvernements. Si

vous cherchez, vous aurez celle qui date de fin août, dans laquelle on peut trouver des phrases comme :

« nous exprimons notre profonde inquiétude face à la discrimination raciale que subissent les Palestiniens. Nous sommes convaincus que la lutte contre l'antisémitisme, l'islamophobie, les pratiques sionistes contre le sémitisme est indissociable du combat contre toutes les formes de racisme. »

« la conférence mondiale constate avec une profonde inquiétude la montée des pratiques racistes du sionisme et de l'antisémitisme »

L'antisémitisme étant considéré comme l'oppression des sémites donc des arabes.

On arrive à un document pré-final qui affirme que les Palestiniens sont les nouveaux sémites et c'est eux qui sont les plus opprimés. L'antisémitisme qui concernait les juifs est une affaire historique et a disparu. Certains diront poliment en 1945, d'autres dans les années 1930. La Palestine doit redevenir une Palestine historique, c'est à dire sans juifs.

Il est vrai qu'à Durban les ONG ont été manipulés par des islamistes qui se prétendaient palestinien, mais le principal problème, c'est qu'à Durban, ce sont nos amis, ce sont les gens avec qui nous militons toute l'année, ce sont les gens avec qui nous avons parlé et qui effectivement ont été sensibilisés par deuxième Intifada et la manière dont les médias et la gauche européenne ont focalisé le problème et qui donc ont été plus à l'écoute de certains manipulateurs..

Procédures et manipulations

Miroslav PROKES,

Membre Comité d'Organisation International

Prague, le 22 septembre 2001

Processus préparatoire

Dès la première réunion préparatoire pour la Conférence Mondiale Contre le Racisme et son Forum des ONGs en mai 2000, des ONGs étaient invités à participer. Les premiers problèmes étaient déjà visibles à cette occasion. Le Bureau de la Haute Commissaire aux Droits Humains de l'ONU a invité toutes les ONGs antiracistes du monde mais n'a ni remboursé leurs frais de voyage ni participé à leurs frais de séjour à Genève. La conséquence fut que beaucoup d'ONGs n'ont pas pu assister, surtout celles du 2ème et du Tiers Monde. De quelques 250 délégués d'ONGs présents, environ 50 étaient basés aux U.S.A. et seulement deux de l'Europe Centrale et Orientale. Les ONGs africaines étaient presque entièrement représentées par ceux des leurs vivant ou travaillant à Genève.

L'Unité de Liaison ONU-ONG a suggéré l'établissement d'un Comité d'Organisation des ONGs pour gérer les préparatifs des ONGs (comme ce fut le cas pour Pékin 1995). Cette idée fut carrément rejetée par les ONGs présentes. Il y avait beaucoup plus de problèmes conflictuels et de méfiance parmi ces ONGs que dans les mouvements de femmes ou de l'environnement. Les ONGs antiracistes et concernées par les Droits Humains ne voulaient être ni gérées ni dirigées. Après une semaine de négociations très difficiles et chaotiques, une structure ouverte et large fut créée. Elle comprenait une instance globale de prise de décision politique large dite Comité de Coordination (CC) avec 63 sièges représentant toutes les régions et les intérêts. Une petite Équipe de Facilitation (FT) de 12 personnes était chargée des tâches purement techniques (donc sans obligation de représentativité). Puisque tous étaient conscients qu'il ne serait pas légitime d'élire tous les membres des deux instances sur place, certains postes étaient laissés vacants pour les (sous)régions sans représentation équitable à cette réunion de Genève.

Les autres étaient élus à Genève mais seulement *ad intérim*. Il fut décidé que chaque région élirait ou nommerait ses vrais délégués pour le 1er novembre 2000. *Aucune région ne l'a fait à temps.*

L'Europe a pu annoncer ses délégués pour le 21 décembre, mais d'autres régions n'ont élu leurs représentants que pendant la 2ème réunion préparatoire fin mai 2001.



Miroslav Prokes à Durban

Ce fut l'argument clé pour que le Bureau de Liaison et SANGOCO (chargé de la tâche de créer le Secrétariat du Forum des ONGs en janvier 2001) refusent totalement la structure ONG comme trop grande pour permettre la communication et trop rigide. Ils ont rejeté l'idée d'une grande instance politique et ont insisté pour transformer l'Équipe de Facilitation non-politique en structure de prise de décision politique, le Comité International d'Organisation (ISC). Ils avaient un excellent argument : il y avait de l'argent pour seulement deux réunions

du ISC et pas du tout pour le CC. Certaines ONGs du Tiers Monde ont rejeté la structure complètement, ne la considérant pas légitime parce que créée au cours de la 1ère réunion préparatoire en leur absence (obligatoire).

Bien sûr, tout ceci signifiait que le ISC devait être recréé à partir de zéro parce qu'il devenait LA structure politique et que divers intérêts insistaient pour en faire partie. Son nombre fut augmenté à 20 avec pour seul critère de représenter une région ou un intérêt - aucune compétence organisationnelle ni politique ne fut requise. Les derniers sièges du ISC furent remplis seulement au cours de la 3ème réunion préparatoire (fin juillet - un mois avant le début de l'événement!). Certains membres avaient des compétences organisationnelles ou politiques, d'autres ne s'intéressaient qu'aux questions concernant ceux qu'ils représentaient. Alors la seule possibilité pour que cette structure demeure large et ouverte était de faire réunir le Comité de Coordination par les deux membres Européens du ISC. À sa première et dernière réunion (le 27 juillet), le CC fut nommé "Conseil de Coordination conjoint" (JCC) mais ne fut plus jamais réuni, même pas pendant le Forum des ONGs à Durban où la majorité de ses membres furent présents.

Cela s'est passé de la même manière pour les rédacteurs qui avaient déjà réalisé une tâche énorme, ayant compilé les déclarations de tous les fora régionaux des ONGs ayant eu lieu pendant le processus préparatoire. Divers intérêts ont exigé un nouveau Comité officiel de rédaction avec des délégués de toutes les régions et les différents intérêts. Il était clair qu'un comité de cette taille ne pourrait pas travailler correctement et qu'il n'y avait pas d'argent prévu pour le travail d'un tel organisme. Tout le processus rédactionnel a recommencé à partir de zéro et le délégué européen démissionna. En août on créa un autre Comité de Rédaction de 8 personnes.

Finalement SANGOCO a privé l'ISC de toute fonction organisationnelle en assumant le rôle de Secrétariat du ISC - en plus des tâches du Secrétariat du Forum des ONGs. Deux délégués européens (de UNITED et de ENAR) avaient une position très difficile au ISC puisqu'ils étaient ses seuls membres blancs. Certains autres membres étaient extrêmement soupçonneux vis à vis d'eux, - ces Européens pouvaient être certains que chaque mot qui pouvait avoir un double entendre serait compris dans le mauvais sens et qu'ils seraient accusés de racisme. Il y avait aussi une barrière créée par des méthodes organisationnelles et de coutumes culturelles différentes. Par exemple, l'auteur rédigeait les comptes-rendus de toutes les réunions depuis mai 2000. À la première réunion du nouveau ISC, il proposa de continuer ce travail, malgré son anglais imparfait. Certains délégués de SANGOCO jugea cette proposition comme un acte de "suprématie blanche", comme si ils n'avaient aucune confiance en l'aptitude des gens de couleur de faire ce travail convenablement. Cette tâche fut donc transférée au Secrétariat SANGOCO du Forum des ONGs.

Le problème principal fut soulevé quand ce Secrétariat présenta au ISC un Programme pour le Forum pour son approbation. Il était intitulé "Programme Final du Forum des ONGs", et le Secrétariat nous dit qu'il avait déjà été envoyé chez l'imprimeur, que tous les présidents, rapporteurs et experts listés avaient déjà été invités et leurs billets d'avion payés (avec l'argent de l'ONU)! Le ISC a noté que le choix des "personnalités" par le Secrétariat était arbitraire et ne comprenait pas les personnes les plus dévouées et respectées de beaucoup de groupes victimes de racisme et d'intolérance associée. Le Projet de Déclaration des ONGs par le Secrétariat était du même acabit, - il adopta des positions partiales dans certains conflits (le Moyen Orient, par exemple) et certains problèmes (Roma/Sinti, entre autres) étaient déformés ou manquaient.

Puisque les délégués de SANGOCO et du Secrétariat étaient déjà rentrés chez eux, le ISC a envoyé deux membres en Afrique du Sud pour négocier le Programme, afin d'y intégrer au moins les personnalités qui étaient certaines de participer à la Conférence de toute façon. Les délégués du ISC ont négocié pendant deux journées avec tous les organisateurs locaux

présents. Ils ont réussi à trouver un consensus sur le Programme, puis sont allés à Genève pour faire un rapport au ISC. Le Programme définitif fut rédigé et envoyé immédiatement (le 4 août) au Secrétariat par email.

Durban

Oh surprise! Le Secrétariat avait imprimé et distribué sa propre version de juillet du "Programme Final" et non celle acceptée par consensus avec le ISC début août. Cette fois, le ISC décida de ne pas approuver a posteriori ce fait accompli ainsi présenté. Le ISC a rédigé le Programme dans la nuit et l'a distribué le lendemain matin avec ses excuses aux participants du Forum des ONGs. Certains organisateurs locaux ont réagi de façon hystérique. Un membre a distribué un pamphlet accusant tout "le ISC réactionnaire" de saboter le combat commun contre le racisme.

En même temps, les participants vivaient une situation chaotique avec leurs logements, inscriptions et paiements de bourses. Au lieu de participer aux réunions pour lesquelles ils étaient venus, ils devaient faire des queues interminables. Malgré tout cela, SANGOCO et le Secrétariat ont fait énormément de travail et ont bien réussi un certain nombre de choses. La cause essentielle des problèmes était qu'ils confondaient les tâches organisationnelles dont ils étaient chargés et leurs propres ambitions politiques. Ils n'ont pas permis au ISC de prendre les décisions politiques et lorsqu'ils en prenaient eux-même, ils ne les respectaient même pas.

Par exemple, personne n'a consulté le ISC ni ne l'a même informé du fait que Fidel Castro devait parler pendant deux heures à la cérémonie de clôture. Ce fut une décision politique. Les membres du staff voulaient, et exigeaient, d'être traités comme des représentants élus de la communauté globale des ONGs. Le résultat fut une série de problèmes organisationnels et politiques, puisque personne n'aurait pu réussir les tâches d'organisation et de politique, même en travaillant 25 heures par jour. Pour la prochaine Conférence (mondiale), puisque l'ONU paie également le Bureau d'organisation, elle devrait fixer les règles et les procédures pour celui-ci; par exemple, il ne devrait ni avoir des objectifs (politiques) ni être un simple bureau commercial.

La majorité des membres du ISC défendaient les intérêts des leurs mais ne cherchaient point à résoudre d'autres conflits. Lorsqu'il devenait évident que la communauté des ONGs ne trouverait pas de consensus sur la question du Moyen Orient, le ISC aurait dû retrouver son rôle de prise de décision politique. Il aurait pu, par exemple, faire ce qu'ont fait les gouvernements à la fin : soit trouver un consensus, soit supprimer les questions contradictoires. Le résultat aurait été un document avec quelques omissions mais respecté par toute la communauté des ONGs et peut-être aussi par les gouvernements. Au lieu de cela, le ISC a voulu une "solution de Salomon" : que toutes les victimes décrivent leur situation telle qu'elles la voyaient, avec leurs mots propres, sans interférence d'autrui, même lorsque la description de leur situation insultait d'autres groupes de victimes. Il est évident que l'on ne peut pas trouver ainsi un résultat cohérent et équilibré.

D'ailleurs même ce principe de base fut abandonné lors de la Plénière finale du Forum des ONGs le 1er septembre : le Caucus Œcuménique proposa une motion pour supprimer du texte un paragraphe rédigé par la Commission thématique sur l'Antisémitisme. Cette motion fut votée au milieu d'une foule hurlante. Pour protester, les ONGs juives ont quitté la Plénière sans que le président de séance sud-africain fasse la moindre tentative de les rappeler pour que l'on puisse les entendre. Le Caucus des Roma a alors refusé de parler ni de voter. L'auteur (en tant que 'chien de garde' des Règles de procédure pour le ISC à cette session) a soulevé une objection comme point d'ordre. Le président de séance ne l'a pas mise au vote, influencé par la même foule hurlante. Et enfin, il n'a pas fait voter tout le document, exigence explicite des Règles de procédure. Le processus était plus que bizarre car des

douzaines d'amendements au Projet étaient votées et approuvées sans même avoir été lues ni discutées.

De plus, le Secrétariat, avec un membre du ISC, a rédigé et distribué aux participants des Règles de procédure *autres* que celles approuvées peu de temps auparavant par le ISC. Aucune d'elles ne fut suivie sauf celle de 5 minutes de temps de parole par caucus.

L'auteur a cherché un remède à la prochaine réunion du ISC le 2 septembre. Le ISC avait le droit de décider sur ce point d'ordre en rétractant le changement illégal (la suppression du § 14 sur l'Antisémitisme). Cela aurait été une décision politique et non de simple procédure, alors le ISC a préféré encore une "solution de Salomon". Au lieu de juger que les Règles de procédure avaient été violées, le ISC a dit que "pour diverses raisons à cette session, un processus différent a émergé qui n'avait pas été prévu mais cela ne signifie pas nécessairement une violation des Règles de procédure. Il considère les documents finaux des ONGs comme adoptés par la plénière finale mais est d'accord pour y ajouter un texte explicatif disant que les documents comprennent les voix des victimes et peuvent donc refléter des opinions contradictoires." L'auteur a prévenu que cette décision porterait un grand préjudice politique à la fois au document tout entier et au mouvement.

Malgré cela, certains membres du ISC (sans en avoir informé les autres), accompagnés de personnes non-membres, sont entrés dans la session de travail *fermée* du Comité de Rédaction et ont exigé non seulement la suppression ou le changement du texte explicatif mentionné ci-dessus mais aussi des changements dans la section sur l'Antisémitisme dans le document déjà adopté. Après quelques tentatives de discussion, le Comité de Rédaction s'est senti tellement intimidé qu'il a quitté le lieu du travail. *Les envahisseurs ont alors pris sur eux la finalisation du document des ONGs.*

Le Caucus des ONGs de l'Europe centrale et orientale a réagi en se distançant de tout ce qui, dans le document des ONGs, était langage de haine. En tout, 70 ONGs (également de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord) ont signé cette Déclaration de protestation. La Secrétaire Générale de la Conférence, Madame Mary ROBINSON a annoncé que, pour la première fois dans l'histoire des Conférences des Nations Unies, elle ne pourrait pas recommander le document des ONGs aux gouvernements.

Pour ne pas oublier les aspects positifs, beaucoup de personnes au Forum des ONGs ont trouvé une inspiration dans des rencontres avec des "âmes sœurs", même si l'ensemble était gravement entaché par l'intolérance. Ils ont trouvé éclairante la manifestation des Dalits, puisque beaucoup n'avait pas réfléchi à cette question avant. Ce n'est qu'un exemple entre autres.

La Déclaration et le Programme d'Action des ONGs

Après avoir parlé avec bien d'activistes, nous croyons qu'il ne serait pas judicieux de refuser le document tout entier pour certains paragraphes faisant clairement preuve d'intolérance et de manque de respect d'autrui (y compris de résolutions de l'ONU). Trop de groupes de victimes voient inclus leurs problèmes clés (réparations pour la traite d'esclaves et le colonialisme, par exemple) après de longues années de lutte pour ce type de reconnaissance (les Dalits, par ex.). Refuser la Déclaration et le Programme creuserait davantage de brèches dans le mouvement antiraciste.

On ne peut pas non plus accepter les demandes des propagandistes de la haine de respecter aussi leur langage. Il n'est plus possible de changer le document mais on peut peut-être utiliser ses autres sections (Education, par ex.) lorsque l'occasion se présente. Les sections contradictoires sur le Moyen Orient ne peuvent pas être utilisées dans le conflit; les

parties emploient malheureusement des arguments beaucoup plus “forts” que des paroles. Le monde l’a vu immédiatement après Durban.

Concernant le droit des victimes à être entendues, nous voyons le problème principal dans le langage employé dans les paragraphes 162, 418, 419, 424 et 425 de la Déclaration et du Programme d’Action des ONGs - sections sur la Palestine et les Palestiniens :

§ 162 : *Nous déclarons Israël un Etat raciste et d’apartheid...*

En général, on peut parler d’un gouvernement ou d’un régime raciste ou d’apartheid. Déclarer comme entité raciste un État signifierait (et beaucoup de participants du Forum des ONGs sont sûrs que c’est le but du langage employé) que cette entité n’a pas le droit d’exister.

§ 418 : *...demandons la réinstitution de la résolution 3379 de l’ONU définissant les pratiques du Sionisme comme pratiques racistes...*

C’est là une demande contre-productive pour l’ensemble du mouvement antiraciste.

§419 : *Demandons l’établissement d’un tribunal pour crimes de guerre pour investiguer et faire juger ceux qui pourraient être coupables de crimes de guerre, actes de génocide et de purification ethnique et le crime d’Apartheid...*

Génocide et purification ethnique sont des termes de droit international. Quiconque a visité Auschwitz ou le Rwanda sait que cela n’était pas comparable avec ce qui se passe en Palestine (non pour nier les crimes commis par le gouvernement israélien mais leur niveau ne se compare pas). Tous devraient être d’accord pour placer ce paragraphe dans un contexte général et non dans une référence spécifique à Israël.

§ 424 : *...Demandons que la communauté internationale impose une politique d’isolement complète et totale d’Israël en tant qu’État d’apartheid comme dans le cas de l’Afrique du Sud, ce qui signifie l’imposition de sanctions et embargos obligatoires et très étendus,...*

Presque toute la communauté des ONGs et beaucoup de gouvernements reconnaissent que les blocus ne réussissent pas et qu’ils causent des souffrances aux personnes ordinaires, ne faisant pas changer d’avis les gouvernements “punis”.

§ 425 : *Condamnation des États qui soutiennent, aident et sont complices de l’État israélien d’Apartheid et sa perpétration de crimes racistes contre l’humanité y compris la purification ethnique, les actes de génocide.*

Idem que pour le § 419.

La globalisation du capital a des conséquences sociales et environnementales, - tous les activistes anti-globalisation le savent. D’ailleurs le document des ONGs ne parle que des sociales (comme source de racisme). Les impacts environnementaux (refus du protocole de Kyoto par les U.S.A., par ex.) sont mal interprétés lorsqu’on les appellent “racisme environnemental”. Cela peut nous couper de nos alliés naturels.

Le suivi

L’auteur craignait que les gouvernements ne réussissent pas à produire une Déclaration et un Programme d’Action consensuels. Son rêve le plus cher (outre une contribution à un document ONG cohérent et équilibré) était qu’un réseau global d’ONGs antiracistes et pour les droits humains soit créé à Durban - après que les ONGs environnementales l’aient fait à Rio de Janeiro, les ONGs sociales à Copenhague et les ONGs de femmes à Pékin. Aucun

de ses réseaux n'a un secrétariat central à notre connaissance. Les relations parmi ces ONGs ne sont pas idéales mais elles sentent la nécessité de discuter des questions globales au lieu de lutter entre elles. Elles combattent pour des objectifs communs tout en respectant la pluralité des mouvements et les différentes méthodes et stratégies d'autres ONGs en vue de réaliser les buts communs.

Malheureusement, ce n'est pas le cas des ONGs antiracistes. Dès le tout début du processus préparatoire, il y eut beaucoup de méfiance et manque de respect. Nous pensions fortement que les relations s'amélioreraient pendant le Forum quand les personnes se trouveraient ensemble, se connaîtraient et se parleraient. Au lieu de cela, certains sont venus pour gagner "sur les autres" ou pour pousser en avant leur cause spécifique. Dans une telle ambiance, il n'y eut aucune tentative pour organiser une discussion large sur l'avenir du mouvement. Beaucoup de membres du ISC étaient frustrés en voyant les combats et les relations s'empirer entre des personnes et des groupes au cours du Forum des ONGs.

Nous serions probablement tous d'accord qu'une autre Conférence ("Durban + 5"), doublée d'un Forum d'ONGs, sera nécessaire pour renforcer et approfondir la lutte contre le fléau du racisme et pour colmater les brèches entre les gouvernements et les ONGs. Nous avons déjà demandé au gouvernement tchèque de proposer Prague comme site.

Le mandat du ISC a pris fin. Personne n'est mandaté pour servir de "comité central" du mouvement (si mouvement il y a encore). Nous insistons que toute discussion de l'avenir du mouvement antiraciste doit être construite sur la base la plus large possible. Les membres de l'ancien ISC tentent encore de maintenir une communication cachée entre eux, y compris sur des projets aussi importants que la "Proposition de mettre en œuvre le Forum des ONGs de la Conférence", diffusée par le Directeur de l'ancien Secrétariat du Forum à 17 personnes le 11 octobre. Son sous-titre était "Ajout au Programme d'Action".

Nous avons devant nous une tâche très difficile pour construire une confiance et un respect réciproques parmi les ONGs si nous voulons créer un réseau global pendant le processus préparatoire de la prochaine Conférence. Pour réaliser cela, nous devons travailler sur des bases régionales. Les représentations régionales doivent communiquer et coopérer souvent ensemble. Un soutien réciproque est très important en se gardant bien d'imposer la culture occidentale ou la "démocratie à l'U.S." aux autres régions mais en écoutant plutôt leurs préoccupations.

Si les Nations Unies veulent voir un mouvement global fort contre le racisme, elles doivent soutenir financièrement les échanges d'information et de discussion parmi les ONGs (y compris des réunions de leurs représentants), sur leur budget mais aussi en encourageant la participation de grands donateurs. Au lieu de créer une structure officielle avec un centre fort et du personnel salarié qui, dans cette phase n'obtiendrait certainement pas la confiance du mouvement entier, nous suggérerions la décentralisation des tâches nécessaires. Cela signifie qu'un réseau expérimenté d'ONGs maintiendrait la diffusion de l'information, qu'un autre mettrait à jour les bases de données, un autre encore organiserait la recherche de fonds pour les tâches nécessaires, etc. Personne n'aurait le droit de parler au nom du mouvement entier ni aucun secrétariat de parler au nom d'organismes inexistants ou non-opérationnels.

Il serait judicieux de nous concentrer sur les Plans d'Action nationaux entre temps, c'est-à-dire d'exercer des pressions pour leur adoption par chacun et par chaque gouvernement et pour leur mise en œuvre en coopération avec des ONGs. En ce faisant, nous améliorerions nos positions dans nos sociétés ainsi qu'envers les gouvernements et l'ONU.

La mise à mort du Caucus Européen

Erika HARRIFORD, *Human Rights Advocates*
Traduction française Bernice Dubois

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir mais aussi avec une sincère tristesse que je vous parle aujourd'hui de la mise à mort du Caucus des ONGs européennes au cours de la **Troisième Conférence Mondiale Contre le Racisme, la Discrimination raciale, la Xénophobie et l'Intolérance qui y est associée**. Cette Conférence devait être le lieu où l'intégrité, la candeur et les principes démocratiques contribueraient à promouvoir la justice pour toutes les victimes du racisme et de la discrimination. Mais, comme vous allez l'entendre, nous avons vu le contraire, - la malhonnêteté, la manipulation et le refus de voir sa propre capacité à être discriminatoire et sectaire étaient générales - permettant ainsi le démantèlement d'un des plus forts et plus productifs caucus de Durban - le Caucus Européen.



Erika Harriford durant le putsch du Caucus Européen

Histoire du Caucus Européen

Le Caucus des ONGs Européennes fut créé en mai 2001 pendant la Deuxième Réunion préparatoire pour la Conférence. Ce Caucus était très diversifié - politiquement, culturellement et ethniquement - et composé d'ONGs nationales et internationales de toutes les régions de l'Europe.

Son mandat initial était de développer un ensemble de principes de suivi pour des Plans d'Action Nationaux. Ces Plans devaient surtout aider les États européens à mettre en oeuvre les mesures adoptées dans la Déclaration et le Programme d'Action gouvernementaux de la Conférence. Bien qu'essentiellement spécifiques à l'Europe et aux questions européennes, ils étaient rédigés pour que des États hors de l'Europe puissent avoir un cadre initial pour un suivi efficace à Durban.

En tant que membre fondateur du Caucus, je suis fière de dire que les contributions des divers membres d'ONGs européennes ont permis de rédiger un document cohérent et clair qui reconnaissait et abordait une large gamme de problèmes directs et intersectionnels concernant le racisme et la discrimination. Ces principes traitaient des actions législatives, les médias, l'éducation et la protection des femmes, les Roma, les travailleurs migrants, les jeunes et les enfants. De plus, le suivi gouvernemental à tous les niveaux, international, régional et national, était précisé ainsi que le besoin d'un budget pour assurer un suivi adéquat.

Dans certains domaines où le Caucus Européen estimait qu'il n'y avait pas suffisamment de représentation parmi nos membres, nous avons cherché des contributions d'autres Caucus pour tenir compte de ces besoins correctement. Par exemple, lors de la Deuxième Réunion préparatoire, nous avons donné un exemplaire de nos principes à *chaque caucus en demandant leurs suggestions et leurs corrections*. Ces suggestions étaient alors discutées et soumises au vote pour être incluses. C'est ainsi qu'une importance plus grande fut accordée à la migration, aux questions de genre, aux enfants et aux jeunes dans notre document final. De plus, pendant la Deuxième Réunion préparatoire, Madame Mary ROBINSON a examiné le document et a dit qu'elle le trouvait bien rédigé et contenant des propositions solides pouvant être utilisées par les gouvernements européens et non-européens pour la mise en oeuvre du suivi de Durban.

Pendant la Troisième Réunion préparatoire, nous avons formé une alliance entre *le Caucus Européen et le Caucus des Africains et des Descendants d'Africains* pour appuyer la demande de réparations pour l'esclavage et le colonialisme et pour *la reconnaissance de l'esclavage comme un crime contre l'humanité. Une déclaration conjointe fut rédigée et présentée à la Plénière de la part des deux Caucus.*

Tout au long des Deuxième et Troisième Réunions préparatoires, beaucoup de membres du Caucus Européen ont consacré des heures de leur temps à rédiger et à re-rédiger le langage afin de produire un document dont nous pouvions être fiers. Chaque nouvel ajout au document fut envoyé par email à tous les membres inscrits. C'est ainsi que tout au long du processus le document final du Caucus Européen fut élaboré, en attendant seulement notre travail à Durban.

Durban, Afrique du Sud

Quatre mois et de nombreux emails plus tard, les membres du Caucus Européen ayant participé à une ou deux Réunions préparatoires se sont retrouvés à Durban pour promouvoir les Plans d'Action déjà rédigés ainsi que pour mettre au courant de nouveaux membres qui n'avaient pas pu participer avant leur arrivée à Durban.

Pendant le Forum des ONGs, le Caucus s'est réuni tous les jours dans la tente consacrée aux ONGs européennes. Il y avait une bonne participation et des relations fortes étaient tissées entre tous les membres - nouveaux et anciens. Il est à noter que les réunions n'étaient pas présidées de façon formelle jusqu'à plus tard, lorsque d'anciens membres étaient sollicités pour animer les discussions afin de gagner du temps et de donner un cadre d'information aux réunions. Celles-ci se sont déroulées de façon agréable et un Caucus plus large et plus représentatif a résulté. Mettant en commun nos opinions et perspectives diverses, le Caucus a animé la Commission Thématique sur les Mesures, Politiques et Procédures Juridiques et fut l'acteur essentiel pour intégrer des mesures juridiques dans le Programme d'Action final des ONGs.

Néanmoins notre solidarité ne devait pas durer. Jusqu'à « l'adoption » des documents des ONGs, le Caucus Européen était une unité bien organisée et démocratique. Le lendemain matin de cette « adoption », un groupe nettement plus petit se réunit (vraisemblablement parce que beaucoup sont restés chez eux pour récupérer de l'expérience horrible de la veille). La presse internationale commença à poser des questions : « Soutenez-vous les documents des ONGs? » « Croyez-vous que le document est antisémite? » « Rejetterez-vous le Document? » La presse voulait des déclarations d'une perspective européenne; des décisions s'imposaient donc. Nous avons discuté de notre approche. Devions-nous soutenir les documents des ONGs ou les rejeter à l'instar d'autres Caucus? Une majorité de membres voulait les rejeter, citant le processus non démocratique (adoption par seulement 14 des 41 caucus) ainsi que le langage inclus. Au bout d'une heure de discussion, il a été décidé que le document contenait néanmoins du bon langage et que, en tant que Caucus, nous pouvions soutenir cela mais que le processus était antidémocratique et qu'il y avait du langage pouvant être considéré comme incitant à la haine et discriminatoire.

Beaucoup de membres du Caucus pensait qu'il fallait donner une déclaration à cet effet. J'ai reçu le mandat de préparer un projet de Communiqué de presse. Nous avons prévu une réunion plus tard le soir même afin de réunir davantage de membres du Caucus et de discuter d'autres actions que nous devons prendre. De plus nous avons dit aux membres du Caucus déjà contactés par la presse de répondre que le Caucus Européen n'avait pas encore un consensus. Le soir donc, nous nous sommes réunis à nouveau au Centre d'Exposition de Durban. Environ 20 membres sont venus. D'habitude nous étions 35 ou 40 mais, plusieurs ONGs ayant déjà quitté Durban, 20 ne semblait pas trop peu. J'avais apporté avec moi l'exemplaire du « **projet** » de déclaration. Je souligne le mot « projet » parce que plusieurs membres du Caucus Européen ont été accusés ultérieurement d'avoir diffusé ce document à la presse. Cette déclaration disait, entre autres :

« Le Caucus Européen soutient le droit des victimes à se définir elles-mêmes mais ne peut approuver le langage qui incite à la haine, au racisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie ou à l'intolérance qui y est associée. Malgré nos objections au processus, nous tenons à souligner que les documents adoptés contiennent en certain lieu un langage fort que le Caucus Européen soutient pleinement. »

Nous avons ensuite listé plusieurs domaines dans les documents contenant des choses fortes et utiles - tel que le langage sur les travailleurs migrants et la justice législative, et nous répétons encore notre soutien pour les paragraphes issus du Caucus des Africains et des Descendants d'Africains sur l'esclavage et le colonialisme.

J'ai lu la Déclaration, puis elle fut traduite en français. D'autres membres sont arrivés et l'on me demanda de la relire. Ensuite nous l'avons à nouveau traduite. Je l'ai fait passer afin que d'autres la regardent. Ce fut alors que plusieurs des nouveaux membres du Caucus, qui n'avait encore assisté à aucune réunion à Durban commencèrent à s'agiter et demandèrent qu'aucune action ne soit entreprise avant qu'ils ne puissent porter le projet à leurs ONGs. Nous avons accepté, faisant remarquer que la déclaration **n'était qu'un projet** et que nous voulions le consensus du Caucus avant de prendre la décision nécessaire. Cependant nous avons également insisté sur le fait que le temps passait et que nous devons dire quelque chose (soit que nous avons une déclaration, soit que nous n'en avons pas) très bientôt. Cela n'a pas calmé ces personnes qui ont alors exigé que des copies du projet soient faites pour tous les membres du Caucus (à mes frais personnels), et, en me regardant directement ont demandé des preuves que chaque personne du Caucus était Européenne ou vivait en Europe.

Je ne pouvais prendre cela que comme une attaque personnelle. Je suis une Américaine, ayant vécu en Europe mais habitant actuellement aux États-Unis. J'ai adhéré au Caucus Européen de par mon intérêt pour la discrimination contre les Roms. En tant que membre fondateur du Caucus, j'ai passé de nombreuses heures à rédiger, à organiser des réunions et à intégrer divers points de vue dans nos plans d'action. Bien que n'ayant pas pu assister à la Troisième Réunion préparatoire, j'ai communiqué quotidiennement par email. J'ai contribué le langage sur les Roms et ai aidé à éditer le document pour l'approbation finale. Mon statut de non-Européenne n'avait pas été considéré comme significatif jusque là et j'ai été plutôt interloquée de le voir mis en cause à ce stade.

Heureusement plusieurs membres du Caucus se sont portés à mon secours et ont dit que la question essentielle n'était pas la citoyenneté d'une membre mais bien la nécessité de produire une déclaration du Caucus sur les documents des ONGs. Pour couper court à l'animosité croissante, j'ai accepté de faire des copies du projet et de les distribuer aux membres du Caucus le lendemain matin afin qu'ils puissent le relire avant la réunion du Caucus du lendemain.

Le lendemain j'ai collé plusieurs affichettes donnant le lieu et l'heure de la réunion. De plus, je me suis postée devant le Centre d'Exposition pour informer les membres du Caucus sur le lieu de celui-ci. En arrivant à l'endroit de la réunion, j'ai eu un choc. À aucun moment le Caucus Européen n'avait eu plus de 40 personnes présentes. À cette réunion il y en avait au moins 80. Des visages jamais vus et des voix jamais entendues au Caucus - ni aux Réunions préparatoires ni au Forum des ONGs - sont apparus de nulle part. Ces nouveaux individus ont commencé à hurler, criant que prendre l'anglais comme langue de réunion était discriminatoire et qu'il fallait un francophone. Le groupe a alors suggéré des noms d'animateurs francophones. Enfin, dans un brouhaha croissant, il a été décidé que j'animerais la réunion et que Malka traduirait courageusement de français en anglais et vice versa.

Presque immédiatement, les nouveaux venus ont commencé à lancer des accusations. *Le Caucus Européen ne représentait que des voix d'Européens blancs! Le Caucus Européen ne soutenait pas le document des ONGs parce qu'il était dirigé par les Juifs ou avait été payé par les Juifs! Le Caucus Européen ne représentait pas les questions concernant les Noirs!* Ensuite ils ont critiqué la traduction de Malka, - disant qu'elle ne traduisait que ce qu'elle voulait. Mon français n'est pas du meilleur mais je comprenais quand même que Malka faisait de son mieux

pour traduire les paragraphes ou phrases qu'on lui lançait à la tête. La réunion était de plus en plus chaotique. Des personnes se mirent à crier et pas une seconde nous n'avons pu parler d'actions à prendre concernant notre position sur les documents. Enfin la réunion prit fin lorsqu'un membre du Bureau de la Haute Commissaire nous a fait partir, parce que le vacarme de notre réunion interrompait un séminaire important dans une salle au-dessous. La salle s'est vidée et dans quelques minutes des membres noirs du Caucus, - membres qui n'avaient jamais été concernés jusqu'à ce jour - ont décidé de faire scission et de créer un Caucus Européen Noir.

Cela était accablant! Devant mes yeux, j'ai vu ce Caucus divisé selon les pires lignes imaginables - des lignes racistes. Qu'était-il arrivé? Qui étaient ces gens et quels étaient leurs buts? Je suis allée parler à plusieurs des membres du « Caucus Noir » et les ai amenés à venir à une réunion le lendemain matin afin de déterminer :

- 1) une réconciliation au sein du Caucus Européen et
- 2) une décision sur les documents des ONGs.

Nous nous sommes réunis le lendemain et la tension dans la pièce était incroyable. Des gens ont même opéré leur propre ségrégation, s'asseyant à côté d'autres de leur propre « race ». Avec 45 présents (le nombre était nettement tombé), nous avons commencé. Après quelques secondes, je me rendis compte combien cette tentative était vaine. Une des animatrices a commencé sa version de l'origine du projet de déclaration, - une version si malhonnête et si intéressée que je n'ai pas pu la laisser continuer. J'ai pris le micro pour expliquer que la déclaration était un projet, ainsi qu'il était clairement indiqué en grands caractères gras sur la feuille. J'ai ensuite expliqué que, contrairement à ses dires, nous n'avions jamais diffusé le projet à la presse et que notre Caucus avait **toujours** inclus des gens de toutes les couleurs, les ethnies, les religions et autres catégories, contrairement à beaucoup d'autres Caucus qui étaient quasiment discriminatoires dans les qualifications requises pour en faire partie. J'ai bien vu que quelques visages semblaient intégrer mes informations mais dans l'ensemble, beaucoup de Noirs présents semblaient sceptiques sinon indifférents à mes paroles.

Les « membres » ont voté (et cela par consensus) de ne diffuser aucune déclaration sans l'accord du Caucus au complet. C'était ridicule. Nous étions devenus l'unique Caucus qui avait maintenant besoin de l'unanimité plutôt que du consensus habituel pour faire quoi que ce soit au nom du Caucus. Je peux vous dire ceci. Il n'existe aucune organisation où il y a unanimité sur une question controversée. Par exemple, récemment aux États-Unis, une seule membre Afro-américaine du Congrès, la Députée Barbara Lee, a fait face à George Bush et au Congrès tout entier pour voter contre les pleins pouvoirs de guerre au Président. Après cette décision, notre Caucus n'avait plus aucune chance.

Nous avons demandé une liste de tous les membres afin d'avoir au moins une idée de notre composition, étant donné notre nouvelle croissance en nombre. Notre demande fut rejetée sans vote. Nous avons demandé le nombre de membres devant être présents pour valider un vote. Cela aussi fut rejeté. J'ai quitté la réunion par pure frustration.

À ce moment-là, le brouhaha international concernant les documents des ONGs était énorme. Des journaux disaient que les ONGs avaient produit un document antisémite et que nous, en tant que ONGs, avions permis que notre Forum soit « détourné » par une seule et unique cause. Divers Caucus avaient fait des communiqués de presse rejetant les documents et un membre d'un de ces Caucus avait reçu des appels téléphoniques menaçants à cause de la condamnation des documents par son Caucus!

Beaucoup de membres du Caucus Européen initial (Réunions préparatoires et Forum des ONGs) ont décidé de diffuser des déclarations au nom de leurs propres ONGs, tout en sachant que ces déclarations n'auraient pas le même poids qu'une déclaration de Caucus. Notre Caucus n'avait plus de voix. Nous ne pouvions diffuser aucune déclaration - ni pour ni contre les documents - sans *l'unanimité d'un nombre indéterminé de membres inconnus de notre Caucus*.

Les réunions suivantes du Caucus n'ont jamais dépassé 15 personnes. Subitement tous ces furieux et passionnés n'étaient plus concernés par la solidarité des ONGs européennes.

Évidemment, pourquoi le seraient-ils? Ils avaient réussi leur but - faire taire le Caucus Européen.

Je ne sais pas pourquoi tout cela est arrivé mais j'ai mes théories. D'abord, il y avait tant d'intérêts personnels à cette Conférence que les gens ne distinguaient pas leurs propres objectifs de ceux de leurs ONGs ou de leur Caucus. L'essentiel était d'avoir une couverture médiatique et partager cela avec un Caucus était inacceptable pour beaucoup.

Deuxièmement, je crois que les préjugés personnels, la discrimination et l'étroitesse d'esprit ont joué un rôle énorme. J'étais épouvantée par le niveau d'antisémitisme révélé par la communauté des ONGs et encore plus épouvantée par le fait que les personnes les plus critiques du sionisme et du Judaïsme ne reconnaissaient jamais leur propre Antisémitisme. Les accusations que le Caucus était contrôlé par des membres juifs étaient générales. On m'a même demandé en face si j'étais payée pour être membre du Caucus.

Outre l'antisémitisme, je crois que tant de personnes étaient entraînées vers la mentalité de « Je suis une victime » produite par la Conférence, qu'une grande méfiance et même une haine se sont développées contre les Européens et les Américains du Nord blancs. J'ai vu des gens qui avaient travaillé ensemble avec assiduité jusqu'à Durban se dissocier subitement de leurs collègues blancs et raciaiser des situations qu'ils avaient eux-mêmes créées.

Quelle leçon pouvons-nous en tirer? Je ne suis pas en désaccord avec la totalité des dires des « nouveaux » membres du Caucus Européen. Je me rends compte que le nombre de membres Noirs et Asiatiques était moins élevé qu'il aurait pu l'être au cours du processus. Néanmoins on ne peut pas blâmer les membres présents aux Deuxième ou Troisième Réunions préparatoires d'avoir créé un Caucus! En dehors de ceux-ci, beaucoup de nouvelles personnes - noires, blanches, asiatiques - ont participé au Caucus dès la première réunion à Durban. Le Caucus et ses membres d'avant Durban ne sont pas condamnables pour avoir continué leur travail alors que d'autres ont choisi de participer à d'autres Caucus! Avec 41 Caucus, il était impossible d'avoir tous nos membres présents aux réunions. Mais ces réunions étaient prévues et affichées et nous refusons d'être culpabilisés pour la non-présence de ceux qui, volontairement, ont choisi de participer ailleurs. Ce serait injuste et non professionnel.

Je veux croire que Durban était une anomalie. Que, en d'autres circonstances, nos différences, raciales, ethniques ou religieuses, nous rendraient plus forts et plus conscients. Durban a créé une ambiance de *confrontation* qui fut la clef de la mort de notre Caucus. Si des personnes avaient simplement dit qu'elles ne se sentaient pas réellement représentées, au lieu de hurler, intimider et manipuler le processus, je crois que nous aurions pu accomplir beaucoup plus. Certaines personnes ont choisi de jouer la « carte de la race », et comme toujours lorsqu'on fait cela, il n'y a pas de gagnants. Tout le monde a perdu du fait de ces actes. Nous avons perdu notre dignité, notre intégrité et, tristement, notre plus importante valeur - notre compassion.

Je vous remercie

Les dessous politiques de Durban

Extraits de l'Interview de Fodé Sylla,

28 novembre 2001

par Malka Marcovich

Malka Marcovich : *Qu'est-ce que vous avez vu à Durban ?*

Fodé Sylla : J'ai vu des images très choquantes. Dans une conférence antiraciste mondiale, voir un concentré d'antisémitisme aussi important est quelque chose d'insupportable pour moi. Je ne peux tolérer que dans le cadre d'une conférence internationale puisse s'exprimer autant de racisme.

M.M. : *Ca s'exprimait de quelle manière ?*

F.S. : On a commencé dans les débats à glisser des petites phrases, ensuite ça s'est prolongé par des graffitis qui vantaient les mérites de la Shoah, et ça s'est terminé par le terrorisme de certaines ONG qui ont fini par qualifier le Sionisme d'Apartheid et de racisme. C'est grave à tous les points de vue. C'est grave du point de vue sémantique. C'est grave parce que ça banalise la Shoah. C'est grave parce que ça banalise l'Apartheid. C'est grave parce que ça crée des non sens et des confusions. Surtout c'est très grave, parce que quand on voyait la violence des propos de ces gens là, les minoritaires qui défendaient vraiment les Palestiniens n'étaient pas là. Ceux qui comme nous défendons les Palestiniens et qui reconnaissent qu'il peut y avoir un type de colonisation, ne peuvent accepter en aucune façon, que l'on puisse qualifier Israël d'Apartheid et le Sionisme de Racisme. Je crois qu'il y a là un terrorisme intellectuel qui est insupportable à accepter.

J'ai vu aussi à Durban, la course au peuple qui a le plus souffert. On se demandait où on était, il y avait une sorte de surenchère. Je n'étais pas là pour ça.

J'ai vu aussi un certain cynisme, y compris de la part des dirigeants occidentaux. J'ai vu également des manipulations en tout genre.

M.M. : *Quels types de manipulations ?*

F.S. : Il y en a une qui m'a beaucoup choqué, c'est celle qui a consisté à réduire la traite négrière et l'esclavage et toutes les actions qui ont été menées contre le continent exsangue aujourd'hui qu'est l'Afrique, simplement du simple fait des politiques coloniales occidentales. On peut déplorer le fait de la non présence de beaucoup de pays industrialisés et occidentaux. Cela a été ressenti comme une forme de mépris de la part des pays du sud. Mépris vis à vis des Dalits, mépris vis à vis des indiens, mépris vis à vis des pygmées, mépris vis à vis des réfugiés du monde entier, de tous ceux qui subissent le racisme au quotidien.

Dans le même temps il y a eu une tentative de la part des pays arabes notamment, d'instrumentaliser le continent noir en disant : « tout est la faute des blancs ».

Si la traite négrière est le fait des occidentaux, si l'on peut même y déceler la naissance du capitalisme moderne, pour autant les formes de razzias et les premières formes de captures des noirs qui ont eu lieu le long des côtes mauritaniennes et sénégalaises, étaient d'abord du fait des pays arabes eux-mêmes.

Il n'est pas supportable que des gens se posent comme ça en juges de l'Histoire sans regarder leur propre part.

M.M. : *Pensez-vous que tout cela était prévisible ?*

F.S. : C'était prévisible, mais dans le même temps ça s'est exprimé de manière tellement violente que l'on ne pouvait pas supposer que ça aille jusque là.

C'était prévisible car sur une conférence sur quinze jours, à aucun moment il n'y a eu un atelier consacré à l'antisémitisme qui est la plus vieille forme de racisme que l'on connaisse. Il y a eu donc tentative d'évacuer ce débat là. Quand on chasse le naturel, il revient au galop d'une façon ou d'une autre. Ca s'est exprimé à travers des mots, des écrits, des textes qui circulaient avec une telle virulence que cela dépassait l'entendement. Ca dépassait le cadre d'une rencontre organisée par les Nations Unies, qui précisément doit être garante contre toutes formes de violences et d'atteinte à l'intégrité physique, et de discrimination et de racisme.

M.M. : *Où se trouvent les responsabilités dans ce qui s'est déroulé ?*

F.S. : Les responsabilités sont de plusieurs ordres. La première des responsabilités est l'absence des grands dirigeants européens. Il n'y a pas eu un commissaire européen, pas un grand chef d'Etat occidental. A partir de ce moment là, les peuples se sont retrouvés face à leurs propres dirigeants, notamment des peuples qui souffraient de discriminations se sont retrouvés face à leurs dirigeants qui devenaient leurs porte-voix.

La deuxième responsabilité c'est celle des Etats Unis. En refusant qu'on aborde la question du racisme chez eux, la peine de mort, les ségrégations, les violences racistes qui existent aux Etats Unis, ont permis que l'on focalise tout sur la question d'Israël et de la Palestine.

Il y a ensuite une forme de condescendance, que l'on peut rapprocher d'une forme de néocolonialisme inconscient de la part d'ONG occidentales, qui dès lors qu'une ONG du sud commençait à réclamer ici et là une présence, commençait à réclamer de la démocratie directe, ce qui ne signifie rien car on ne savait pas qui était qui, commençait à avoir des revendications radicales, on n'osait pas s'affronter intellectuellement à lui, on n'osait pas mener le débat. On a laissé les gens instaurer un climat d'antisémitisme sans jamais réagir.

Les ONG occidentales et particulièrement européennes ont une grande responsabilité. Elles avaient le devoir dès le premier jour de refuser que le débat ne se focalise que sur la question d'Israël Palestine, que sur la question des réparations. Elles avaient la

responsabilité d'être garantes du fait que l'on parle du problème des violences racistes qui existent dans les différents pays occidentaux européens. On a eu un siècle qui a commencé avec la grande guerre en Europe et qui s'est terminé avec l'épuration ethnique en ex-Yougoslavie. Les deux grandes tragédies du XXème siècle ont eu lieu sur le continent européen : le stalinisme et le nazisme, la solution finale, la Shoah. Les conséquences nous les subissons encore aujourd'hui. On voit de nouveau la bête immonde ressurgir à travers des conservateurs, ou notamment en Autriche qui font alliance avec l'extrême droite.

Et quand on voit Haider et Berlusconi, au lendemain des attentats à New York qui n'ont pas hésité à souffler sur des braises et faire de l'Islamophobie de façon tout à fait ouverte.

L'autre responsabilité à Durban aurait été aussi de parler de l'extrême droite en Europe.

L'autre responsabilité aurait été de parler du sort qui est fait aux femmes, aux enfants, aux handicapés, aux sans papiers. Ces milliers de personnes qui vivent sur notre continent et qu'on utilise quand bon nous semble, qu'on emploie dans les travaux les plus pénibles, qu'on retrouve dans la restauration, dans le bâtiment et qui sont dans un état de non-droit le plus absolu.

Il y avait des choses importantes que nous aurions pu faire passer.

Une des revendications les plus démocratiques qui est l'accès à la citoyenneté à travers le droit de vote. Nous avons des messages très forts à faire passer, et nous avons privilégié la voix des ONG qui venaient du sud.

Et là il faut quand même réfléchir, certaines de ces ONG sont venues en escorte, avec beaucoup de moyens, et on se peut se demander d'où provenaient leurs financements. Il y a quand même 150 ONG qui en l'espace de deux mois sont apparues entre la dernière réunion de Genève et Durban. On ne savait pas d'où venaient ces ONG, ce qu'elles

représentaient. Laisser un groupuscule de gens instaurer un climat de terrorisme est insupportable.

Les ONG ont une part de responsabilité, surtout lorsque l'on n'a pas entendu ces ONG après coup, condamner ce qui s'est passé à Durban.

M.M. : *Avez vous une idée sur la manière dont certaines de ces ONG ont pu s'organiser de manière aussi efficace ?*

F.S. : Certains groupes l'ont dit clairement, je pense ici au groupe CAP Africa 21 qui a dit qu'ils étaient financés en partie par la Libye. Je ne connais pas toutes les méandres des financements occultes, mais il va de soi que des groupes ont été financés certainement par certains pays arabes, islamistes, pour venir avec autant de virulence et d'antisémitisme. Quand on connaît le milieu associatif, il est impensable que ces gens là aient pu payer leurs billets tout seuls. La spontanéité de ces gens était très calculée. Derrière tout ça il y avait la volonté de faire tomber la conférence, de faire que tout se focalise sur une vengeance contre les pays occidentaux, et de faire cela en passant par la violence envers un peuple opprimé. Car la manière dont ils l'ont fait n'avait rien à voir avec le combat des palestiniens. Cela mérite que dorénavant, dans toute future rencontre internationale, nous puissions savoir qui est qui, qui représente qui, la véritable représentativité des ONG, leurs sources de financement. Cela permettra de ne pas renouveler ce qui s'est passé à Durban. Durban qui malheureusement préfigurait sans doute les attentas du 11 septembre.

M.M. : *Comment comprenez-vous que des ONG, les gouvernements aient minimisé au retour ce qui s'était passé ?*

F.S. : J'étais très choqué de voir qu'ici même au Parlement, des collègues ont essayé de minimiser ce qui s'était passé. Soit, nous n'avons pas la même appréhension des choses, soit il y a la volonté de faire la politique de l'autruche. Je trouve ça assez insupportable que des collègues ici se soient permis ici, dans un débat consacré à l'Après Durban, de minimiser ce qui s'y est passé. Soit nous n'étions pas dans la même conférence, soit nous ne regardions pas avec les mêmes yeux.

J'ai eu l'occasion, devant tous mes collègues qui étaient là, de montrer des tracts, des photos, des écrits, au Ministre Louis Michel, devant tous les membres du Parlement et de la Commission. Je ne comprends pas que l'on puisse minimiser cela. Voir une photo représentant Hitler, et dire c'est vers ça qu'il faut aller, moi je ne savais plus où j'étais. Que l'on minimise cela me choque profondément quand il s'agit de collègues qui sont élus dans un cadre républicain.

Il y a eu un manque de dialogue. Durban était passé, c'était un échec, un semi-échec, bon on en parle plus, on passe à autre chose. Non seulement ce qui s'est passé à Durban n'était pas qu'un échec, mais a révélé qu'il y avait des problèmes profonds qu'il fallait régler dans la société.

L'antisémitisme aujourd'hui revient sous d'autres formes.

Et puis reconnaître la traite négrière comme crime contre l'humanité est une avancée importante du combat pour les droits humains, est une avancée essentielle pour la mémoire du peuple noir et de sa diaspora, est quelque chose de très constructif pour tout un continent.

La France a reconnu la traite négrière comme crime contre l'humanité. Mais il y a une grande puissance coloniale dont on ne parle jamais la Hollande. Il y a aussi les Anglais, les Portugais.

M.M. : *Quel a été le rôle de l'Europe dans les négociations à Durban ?*

F.S. : L'Europe a joué un rôle majeur, malgré le fait qu'on n'ait pas eu de Commissaire, la présidence belge a joué son rôle. Peut-être aussi parce qu'elle venait de mener un vrai travail pour chasser les criminels Hutu qui avaient pratiqué ce génocide tropical au Rwanda. Le Ministre de la Coopération française a été aussi extrêmement fort, a été très loin, plus loin je pense que ce qu'aurait souhaité le gouvernement français. Il a été très très clair.

M.M. : *Quels sont les conséquences pour les mouvements antiracistes et pour les droits humains ?*

F.S. : On ne peut plus aller de conférence en conférence sans que ce soit suivi d'effets. Nous en étions à la troisième conférence mondiale et on voulait un vrai plan d'action avec des moyens pour pouvoir le mener. Il n'est pas pensable qu'il y ait une autre conférence mondiale contre le racisme si c'est pour re-assister aux mêmes choses. Il faut qu'il y ait plus de transparence, et que les pays ne se contentent pas de déclarations morales, mais qu'ils mettent en conformité leurs paroles avec leurs actes.

M.M. : *A la veille de Laeken, comment voyez-vous à la lumière de Durban, la teneur d'un dialogue avec la société civile ?*

F.S. : La société civile ça veut tout dire et rien dire. Si ça se manifeste comme à Durban cela pose un vrai problème. Je ne pense pas qu'il y ait de crise de la politique. Je pense qu'il y a une absence de politique. Il ne faut pas que les ONG se substituent au travail que doivent faire les politiques. La responsabilité des politiques, ce n'est pas de se défaire, de se décharger sur les ONG. A chacun sa place. Aux politiques d'être présents pour écouter et de transformer en actes législatifs, et prendre des mesures coercitives s'il le faut à certains moments, quand il s'agit de lutter contre certaines formes de racisme et de discriminations quelles qu'elles soient, dégager des moyens suffisants pour l'éducation, la prévention des conflits. Si on veut faire jouer à la société civile un rôle qui n'est pas le leur, qui est d'élaborer, de décider, de dégager les lignes d'action, les lignes budgétaires, de se les attribuer et de les attribuer pour le reste de la population, alors on est plus dans un système de pouvoir et de contre pouvoir. En dernière analyse, le rôle des ONG, est d'être un contre pouvoir, du poil à gratter, des gens qui dérangent et des forces de proposition. Il s'agit de bâtir de vraies relations, où chacun retrouve son rôle. Les ONG n'ont pas à se substituer au politique, et les politiques n'ont pas à susciter tellement de fausses vraies ONG. Ces confusions ne peuvent être levées que par la transparence la plus totale.

Débat de la matinée

Malka Marcovich : Je voudrais apporter un petit témoignage. J'ai activement participé au caucus sur la traite des personnes. La règle était que chaque caucus avait droit à quatre badges pour entrer dans le bâtiment où se discutait les textes gouvernementaux. Lorsque la représentante de notre caucus, une femme des Philippines est allée chercher les badges, ces derniers avaient déjà été pris par quelqu'un d'autre. Ça été tout le temps comme ça durant cette conférence. Nous n'avons jamais eu à aucun moment de liste des ONG présentes sur place, le nom des personnes. C'est la première conférence des Nations Unies où il n'y a pas de liste alors que dans les conférences préparatoires, on savait qui était qui.

Bernice parlait des queues interminables. Pour le moindre petit détail, nous étions dans des conditions de survie, pour avoir un badge, pour entrer dans telle salle.

Je voudrais aussi dire que lorsque Bernice et moi-même après avoir découvert ce qui se passait - le stade en délire devant Fidel Castro, cette adoption du texte dans des conditions de lynchage, la mort du caucus européen - nous avons rencontré le délégué français Hervé Magro qui lui nous a écouté. En discutant avec lui, nous nous sommes senties sécurisée. Nous nous sentions sécurisées lorsque nous étions du côté des gouvernements. Nous étions dans un état de terreur continu lorsque nous étions du côté du Forum des ONG, ou des salles pour les ONG. Et lorsque nous traversions la rue du côté des Gouvernements. C'est quand même un peu le comble pour une ONG que l'on se sente sécurisé du côté des gouvernements.

Evelyne Rochedereux, *Coordination Lesbienne Nationale* : Je suis assez frappée par ces stratégies qui sont mises en place dans ces grandes rencontres internationales, où de fausses ONG sont là pour saboter le travail des vraies ONG. Ce que vous avez vécu à Durban c'est, avec moins de violence, ce qui s'est passé au Qatar avec la réunion de l'OMC. Les vraies ONG qui luttent contre la mondialisation libérale étaient au nombre de 32 et il y avait une soixantaine d'autres ONG qui étaient là pour représenter les transnationales. Il va falloir inventer de nouveaux modes de fonctionnement.

Claudie Lesselier, *Rafjir* : C'est une question sur les interactions entre les ONG ou pseudo ONG, OGM comme disaient les tunisiens, Organisation Gouvernementales Modifiées, et celle des Etats. Il me semblait que la déclaration du mois d'août des Etats et celle des ONG étaient complètement identiques. Les Etats instrumentalisent les ONG, les ONG pour avoir une légitimité nouent des alliances et font des compromis avec les Etats, c'est une question de donnant, donnant : « tu soutiens telle cause, et j'accepte de me taire sur telle autre ». Comment se passe le rapport avec les Etats ?

Bernice Dubois : Quand nous parlons d'OGM, nous parlons d'ONG qui ont été créées par des gouvernements et qui sont instrumentalisées par ces gouvernements. Ces ONG ne font pas de compromis avec les gouvernements, elles se contentent de transmettre le message de leurs gouvernements. Ce qui s'est passé entre les deux documents, c'est effectivement qu'il y avait énormément de similarités entre les deux avant Durban. A Durban, ils ont décidé que tout ce qui demeurait entre crochets, on l'oublie, on arrive à un consensus sur le reste et on y reviendra après. Tout à la fin restaient les paragraphes où il n'y avait pas eu de compromis, ceux qui contenaient notamment le langage de la haine. Les Européens ont dit : « nous vous demandons de trouver un compromis sur ces paragraphes. Si vous ne trouvez pas de compromis, le dernier jour, tout ce sur quoi il n'y aura pas eu d'accord sera supprimé.

Le document des gouvernements qui n'est pas encore sorti est propre et ne contient pas de racisme.

Fiammetta Vener : Le document final est en effet clean, mais de tout, tous les sujets où il n'y avait pas de compromis ont été supprimés : les femmes, le sida, l'orientation sexuelle. L'autre problème c'est que le texte sur Internet est le texte avec les crochets. Politiquement depuis début septembre jusqu'à aujourd'hui début décembre, le texte qui est téléchargé par millions

d'exemplaires c'est un document raciste, antisémite et complètement délirant. C'est ça qu'ils ont gagné, la diffusion d'un texte d'incitation à la haine.



**Fiammetta Vener, Miroslav Prokes et Erika Harriford
Durban et après 7 décembre 2001**

Suzette Brokhost, ICARE: On peut remercier la Belgique pour le fait que le document soit propre. La Belgique présidait la dernière réunion des gouvernements où il fallait signer la Déclaration et le Programme d'Action. Il y avait encore trois sujets mis de côté : l'orientation sexuelle, les castes et le Moyen Orient. Le Président de séance, conformément aux règles de l'ONU peut faire une proposition qui soit votée avant tout autre vote. Comme ils étaient déjà un jour en retard sur le programme, le Président proposa que l'on signe ce qui existait jusque là. Ce qui fit que ces trois

questions furent supprimées. Ensuite les gouvernements firent des déclarations. La Syrie fit une déclaration affirmant que c'était la faute des juifs si la question des castes avait été supprimée du document gouvernemental. Il y eut un large applaudissement des ONG encore présentes. Ils espèrent que le document sera finalisé en janvier.

Maud Nahum, assemblée des femmes : Le bureau de liaison, le Sangoco a pris aussi une grande part dans le disfonctionnement ?

Mirek Prokles : Sangoco est une coalition d'ONG d'Afrique du Sud, qui comprend le Congrès National de la Jeunesse Africaine, la jeunesse communiste qui souhaitent avoir leur révolution. Ils avaient fini avec le régime de l'Apartheid. Et aujourd'hui ils souhaitent soutenir des révolutions dans d'autres endroits du monde, en particulier la révolution Cubaine, les Palestiniens.

Durant le Forum des ONG, deux grandes manifestations ont été organisées par Le Congrès National de la Jeunesse Africaine contre leur propre gouvernement. 20 000 et 30 000 manifestants y participèrent, les plus grandes manifestations depuis la fin du régime de l'Apartheid.

Ils ont joué un rôle très négatif dans le processus préparatoire. Une raison objective est qu'ils ont été désignés seulement en janvier 2001, ce qui était trop tard. Par ailleurs ils considéraient qu'ils étaient capables de montrer qu'ils pouvaient faire la même chose que ce qu'ils avaient fait pour l'Afrique du Sud. Ils ne comprenaient pas la culture politique, l'expérience et les méthodes utilisées dans d'autres régions du monde. Ils se sentaient offensés lorsque l'on critiquait leurs méthodes de travail. On nous accusait alors d'être racistes. Ils pensaient qu'ils pouvaient organiser cet événement tous seuls sans l'apport des membres du comité international d'organisation venus d'Europe par exemple. Alors que nous aurions du travailler ensemble et partager nos expériences, notre temps, dans l'organisation du Forum. Mais ils voulaient le faire tout seul sans les autres parties du monde. Car ils voulaient montrer qu'eux Sud Africains, qui avaient été les plus exclus de la société, pouvaient tout faire tout seuls, même mieux que les blancs.

Malka Marcovich : Je ne crois pas que ce soit aussi simple. On a vu très facilement l'argument du racisme retourné de façon très fréquente lors de cette conférence. Je sais d'une conversation que j'ai eue avec Fodé Sylla, c'est qu'il semblerait que Sangoco ait fait, au cours de l'année précédente, un certain nombre de voyages en Palestine. S'ils n'ont pas travaillé de manière très proche avec des membres du Comité International d'Organisation venant d'autres régions du monde, ils ont en revanche travaillé de manière très proche –peut-être à cause d'une identification- avec les palestiniens ou ceux qui prétendaient défendre les intérêts des palestiniens.

Loïc OHANIAN, président Hevel France : Association d'aide aux victimes de la violence. Est-ce que la question arménienne a été évoquée à Durban ?

Maria Miguel Siera, ENAR : Non.

Bernice Dubois : Nous sommes unanimes, il n'y a pas eu un mot. Rien.

Monique Halpern ADIEF: Je voudrais faire un rapprochement avec la manière dont le dialogue civil est absolument refusé dans des lieux comme le sommet mondial pour le développement social de Copenhague, où il n'en est pas question et notamment de la part de pays comme le Pakistan, la Syrie...

Par rapport à un processus démocratique qui est nécessaire, on doit s'interroger sur ces deux facettes.

Daisy Massé, WIZO : On a beaucoup parlé avant Durban de l'équation Sionisme/racisme, certains pays ont même pensé ne pas participer. Comment on a pu tolérer que les buts réels aient été détournés d'une manière aussi choquante, et pourquoi on n'a pas tout simplement arrêté cette conférence, interrompu compte tenu de tous les scandales qui étaient flagrants ? N'y a-t-il pas au sein de l'ONU, des autorités chargées de faire respecter les objectifs de la conférence

Malka Marcovich : Je vais répondre à la fois pour moi, mais pour d'autres aussi sans doute. Sur place on a vu les américains partir et les israéliens partir. Nous pensons que c'était une attitude totalement irresponsable.

Bernice Dubois : Monsieur Hénault a bien dit ce matin que les Etats ont leurs règles de procédures qui sont grosso modo respectées entre eux. Les Etats ne doivent pas dicter aux ONG leur comportement. Cela pose un problème de principe profond. Si quelque Etat ou groupe d'Etat nous aurait dit d'arrêter, nous n'aurions pas accepté. Ce n'est pas le rôle des gouvernements de dicter aux ONGs ce qu'elles doivent faire. Que l'ONU puisse établir des règles pour l'accréditation des ONG, je pense que c'est un gros problème et nous devons faire du lobbying pour ça.

Erika Harriford : Cette conférence portait sur plusieurs questions. Même si je n'étais pas d'accord avec l'équation racisme=sionisme, j'étais très déçue que les Etats Unis partent. Parce que la question de l'esclavage et sa reconnaissance, la question du racisme qui existe aux USA devait être reconnue. J'ai pensé comme beaucoup d'américains, que c'était une excuse de partir et de ne pas se confronter à ces questions. Si je n'étais pas venue, je n'aurai rien su des Droits des Dalits, comment les Sikhs ne sont pas respectés, les différentes formes de discriminations sexistes, l'homosexualité, l'orientation sexuelle, et encore bien d'autres choses. C'est de notre responsabilité d'en parler en dehors tout en condamnant l'antisémitisme qui s'est passé là bas.

Fiammetta Vener : Je voudrais aussi ajouter que parmi les personnes qui posent des problèmes, ne pensons pas forcément qu'elles venaient toutes du sud. Il y avait énormément de militants que nous connaissons individuellement et qui vont très bien une fois revenus en Europe, qui étaient accrédités par l'alliance islamique, d'autres organisations. Ces personnes sur places étaient les manipulés et les manipulateurs. Il y avait des membres de partis politiques tout à fait respectables, voir même des porte-parole de ces partis, qui sur place étaient dans une attitude de flirt accentué avec les membres de l'alliance islamique qui avait aussi accrédité trois rabbins antisionistes. Ce n'était pas que les libyens qui étaient antisémites, il y avait aussi des français, beaucoup d'anglais, mais aussi, tous nos camarades de lutte diverses et variées étaient aussi là.

II. L'Après Durban : Quelles perspectives pour la Démocratie ?

Présidente de séance : Marie-Claude VAYSSADE, *Présidente de la C.L.E.F*

Présentation des Débats

Marie-Claude Vayssade : *présidente de la C.L.E.F.*

Ce matin on a essayé de faire un état des lieux. Une fois le temps passé, pris du recul, la description du Forum des ONG de Durban est apparue encore plus grave qu'il n'apparaissait lorsque l'on entendait les récits des gens qui en rentraient un peu traumatisés en début septembre.

En le reprenant à froid, on peut se poser la question de ce qui va se passer pour la démocratie et les Forums parallèles qui avaient été depuis 1975 une conquête importante. Le mode de communication entre les Forums et les Etats avait permis de faire avancer un certain nombre de sujets, avec des Forums qui étaient plutôt en avance sur les Etats. Or il a semblé cette fois que ça n'a pas été le cas, que ce qui s'est passé entre les ONG a bloqué un vrai processus de réflexion et a bloqué un vrai mode de communication avec la conférence officielle, et que le texte des Gouvernements est sans doute meilleur que celui sortant des ONG, en ayant fait disparaître de graves dispositions antisémites.

Donc nous avons à réfléchir à quelle forme vont prendre dans l'avenir ce type de débat. Est-ce que c'est quelque chose qui va peser lourd ? Ou est-ce un événement qui va permettre à tout le monde de réfléchir afin de parvenir à trouver une voie qui permette des positions transversales, tout en respectant les spécificités de chacun ?

C'est d'autant plus important que nous allons rentrer dans l'UE sur un débat sur son avenir. Il semble acquis qu'il y aura un débat ouvert à l'ensemble des ONG et qu'on parle d'un éventuel forum européen des ONG, parallèle à la Convention pour pouvoir réfléchir ensemble dessus. On joue une partie importante de crédibilité.

On a un texte de la plate forme, comment ça va passer dans la pratique, quelles actions vont pouvoir être menées, pas seulement par les pouvoirs publics mais par l'ensemble des associations pour essayer que le racisme soit extirpé de l'esprit des gens.

Durban, les suites à donner

Message de Christiane TAUBIRA-DELANNON, Députée de la Guyane

Paris, ce 7 décembre 2001

Chers amis,

Je me réjouissais d'être parmi vous ce jour, pour retracer ensemble l'expérience passionnante, instructive et féconde que nous avons vécue à Durban, et tracer en synergie les pistes à parcourir, les actes à réaliser, les priorités à faire vivre de tout ce que nous avons pu faire inscrire dans la Déclaration finale et le Programme d'action. Car on ne l'a pas assez dit, mais oui, la Conférence de Durban fut passionnante, instructive et féconde. Elle fut passionnante par cette irruption têtue des sociétés civiles, donc des opinions publiques, donc des acteurs civiques aux côtés, et parfois en face, des délégations officielles. Elle fut instructive par l'émergence de témoignages directs et d'analyses pertinentes sur des situations et des causes qui peinaient à atteindre l'agenda international des débats et condamnations. Elle fut féconde par les échanges qu'elle provoqua, les réseaux qu'elle consolida, les confrontations qu'elle a suscité, les déceptions qu'elle engendra, les déterminations qu'elle renforça. Je ne sous-estime pas les embarras, les ambiguïtés, les pièges, les dangers de la question du Proche Orient et notre désir forcené de paix dans cette région n'a pas trouvé à s'accomplir. Mais peut-on, plus encore avec le recul, imaginer une Conférence silencieuse sur cette question ? Je sais par ailleurs combien la question de la reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage et leur qualification en crime contre l'humanité a soulevé de controverses. Imagine-t-on seulement un consensus mou sur des sujets aussi douloureux, chargés de tant de contradictions, d'une portée envahissante mais également d'une dimension économique, sociologique et culturelle si pesante. Ces sujets sont désormais sur la table des discussions internationales. Nous aurions tort de sous-évaluer ces victoires. Pour autant, nous ne devons pas laisser rejeter dans l'ombre et l'ignorance les nombreuses autres avancées de cette conférence, et relatives aux peuples autochtones, aux droits des femmes, au travail des enfants, à la pénalisation de la pauvreté, aux castes et à tant d'autres injustices qui font honte à notre monde.

La tâche demeure immense. Il est bon de nous savoir nombreux. Nous avons du pain sur la planche.

Merci d'y croire. Bon travaux.

Christiane Taubira-Delannon

Après Durban quelle Europe contre le racisme?

Maria MIGUEL SIERRA, Directrice adjointe du European Network Against Racism (ENAR)

ENAR est une initiative relativement nouvelle puisque ce réseau a été mis sur pied en 1998, dans la foulée de l'année européenne contre le racisme. Nous avons commencé à travailler de manière effective il y a à peine deux ans.

Le secrétariat de ce réseau se trouve à Bruxelles et nous avons des structures nationales qui se sont mises en place peu à peu dans les quinze Etats membres de l'UE.

Il est important de dire que nous travaillons exclusivement au sein de l'UE, je n'ai par conséquent pas la prétention de parler au nom de la région Europe.

Il était important d'entendre ce matin les différents témoignages, les différentes perceptions de ce qu'a été Durban. Il est indispensable de pouvoir faire le point et en tant que personne travaillant dans une organisation antiraciste, il est nécessaire de tirer les leçons de Durban car je pense effectivement qu'il y a eu un avant et un après Durban.

On a beaucoup parlé ce matin du langage à Durban, le langage des Droits Humains, et j'ai envie de vous poser la question que je me pose moi-même : de quel langage parle-t-on ?

Une certaine tradition européenne veut que nous soyons des pionniers dans le cadre des Droits Humains. Mais après Durban, je me pose la question de savoir s'il ne faut pas très sérieusement se pencher sur ce langage et voir ce qu'il reflète aujourd'hui. Sans pour autant nier les revendications qui sont les nôtres, mais en essayant d'en y intégrer d'autres.

Il convient de rappeler que La Déclaration Universelle a été un document de négociation où chaque partie du monde a apporté sa vision de la société, droits individuels, collectifs, droits civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels, chaque région du monde a mis en avant ses priorités en matière de droits.

Durban a montré qu'au niveau européen il est important qu'on élargisse le débat et que l'on intègre d'autres dimensions tout en renforçant notre position sur certaines questions.

L'antisémitisme est encore tout à fait présent en Europe et dans d'autres parties du monde. Il fallait s'y attendre. Lorsqu'un certain nombre de pays n'ont pas tiré les leçons de l'Histoire, il était prévisible que ce genre de discours réapparaisse. La bête immonde est toujours là et rien n'est acquis définitivement. D'une manière claire, en tant qu'organisation antiraciste, il faudra voir comment travailler et aborder cette question de manière novatrice, plus ferme et en tenant compte de l'étendue du problème en Europe.

D'autres questions telles la traite négrière, le colonialisme, la question des réparations ont été abordées à Durban. Ces sujets qui pour beaucoup étaient nouveaux à Strasbourg, lors de la Conférence régionale, étaient pour les organisations représentant les Africains et les Afro-descendants une des revendications majeures à Durban. Le mouvement antiraciste européen doit intégrer ces revendications et réfléchir à la manière dont il veut les aborder.

Un autre sujet qui doit être débattu en profondeur, et d'autant plus à la lumière des événements du 11 septembre, c'est l'Islamophobie. Nous devons réfléchir sur les actions concrètes que l'on veut mettre en œuvre pour la combattre. Ce serait également l'occasion de se pencher sur la question de la liberté religieuse et de son expression dans la vie publique. Il s'agit d'un sujet épineux et controversé dans certains pays mais il est

indispensable qu'un vrai dialogue s'établisse entre toutes les parties concernées afin d'entendre les différents points de vue et de trouver, si possible, des points de convergence.

Un autre constat tourne autour du mouvement antiraciste, que signifie être antiraciste aujourd'hui. Durban était un énorme forum où le mouvement antiraciste s'est retrouvé avec d'autres parties de la société civile mondiale avec qui on pas toujours l'occasion de discuter, ni de travailler. Toute une série de revendications a été mise en avant. Cela allait du partage équitable des terres, du SIDA, du racisme écologique... Certains étaient un peu dépassés par l'ampleur de tous ces débats. La globalisation cela signifie cela aussi : être capable d'avoir une vision et une compréhension plus larges des enjeux et des problématiques qui ne sont peut-être pas prioritaires en Europe et d'avoir le cas échéant des positions sur ces enjeux.

Quelle Europe, ? Ce qui se joue pour le moment, c'est le futur de l'Europe, c'est l'Europe qui se construit à Bruxelles, mais surtout dans les 15 Etats membres. Et l'Europe en construction n'est plus celle imaginée par les Pères Fondateurs.

L'UE actuelle est diverse, multiculturelle, multiconfessionnelle.

.Le mouvement antiraciste n'est plus celui d'il y a trente ans. Il s'est enrichi de personnes avec différents backgrounds culturels, philosophiques, politiques.

Le mouvement antiraciste n'est pas homogène, il porte les revendications de groupes vivant différentes réalités dans différents pays de l'UE. Beaucoup de ces groupes se battent pour plus de visibilité, plus de participation dans la prise de décision, pour plus de droits.



Maria Miguel Sierra
Strasbourg octobre 2000

L'UE doit s'attaquer à la question de la participation et en fin de compte à la question de la citoyenneté de tous ceux et celles qui résident dans l'UE. Tant que des millions de personnes n'auront pas droit à la parole, tant qu'elles ne seront pas considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière, sur un pied d'égalité en droits et en chances, avec les nationaux des Etats membres de l'UE, toute tentative de créer un projet européen sera vouée à l'échec car incomplet et inégalitaire. Et nous devons nous attendre à des manifestations de mécontentement et de frustrations de la part de ceux et celles qui sont exclus de cette UE. Le mouvement antiraciste, la société civile dans son ensemble doivent se mobiliser pour que la construction européenne réponde de manière plus adéquate aux attentes de tous ses habitants. Pour ce faire, il faudra renforcer les échanges et alliances entre les différents secteurs de la société civile. Il faudra également veiller à établir dès que possible des partenariats avec l'Europe Centrale et de l'Est.

Dans l'immédiat, nos organisations peuvent travailler sur le concret. Le concret ce sont, notamment, ces fameux Plans d'Action Nationaux qui sont des outils extrêmement intéressants pour la mise en oeuvre de politiques antiracistes au niveau local et national.

Construction de la démocratie participative et représentative

Micheline GALABERT, *membre du CA de l'Association des Femmes de l'Europe Méridionale*

La construction de la démocratie participative et paritaire... Si l'on se préoccupe de la construire, c'est que probablement elle n'existe pas encore.

La démocratie, l'étymologie nous dit que c'est le régime où le pouvoir est exercé par le peuple. A l'origine, la cité antique c'était une cité où fonctionnait la démocratie directe. Ça ne pouvait marcher qu'à une échelle réduite. La démocratie telle qu'on l'entend, c'est la démocratie représentative.

Elle a pris son essor en France à la fin du XVIIIème siècle et ça a été un long cheminement, car cette démocratie a connu plusieurs d'avatars. On a commencé avec une démocratie dans laquelle seuls ceux qui avaient les moyens de payer le cens avaient voix au chapitre. Les « petites gens » n'y avaient pas accès. Enfin, au bout d'un demi-siècle, on est parvenu au suffrage universel.

C'est du moins ce qu'on m'a appris quand j'étais petite fille. Le détail fâcheux c'est que ce suffrage « universel », était dénié à un peu plus de la moitié de la population, et il a fallu attendre encore un siècle entier pour que le suffrage devienne effectivement ouvert à **tous** les français adultes, hommes et femmes. L'expérience du suffrage véritablement universel, dans un pays comme le nôtre, ne remonte donc jamais qu'à un demi-siècle. Et voici que maintenant la question est posée de savoir si la démocratie représentative est suffisante.

Pourquoi juge-t-on nécessaire d'aller au-delà de la seule démocratie représentative ?

Pourquoi ce sentiment que le véritable épanouissement démocratique suppose qu'il y ait un mode de fonctionnement qui vienne compléter et enrichir le schéma démocratique sur lequel on a jusqu'ici fonctionné ?

Parce que, un peu partout, mais chez nous peut-être plus qu'ailleurs, **les citoyens se reconnaissent imparfaitement dans leurs élus**, en raison à la fois du cumul des mandats dans l'espace et dans le temps, et aussi de cette particularité du statut de la fonction publique française, qui fait que les fonctionnaires sont sur-représentés dans des proportions extraordinaires dans nos assemblées élues.

Il y a aussi un phénomène plus général lié à l'augmentation du niveau de l'instruction, une évolution sociale qui fait que chacun veut être plus autonome ; le citoyen n'accepte plus d'obtempérer seulement aux lois édictées par ses représentants, mais veut adhérer. Il **veut être co-auteur et co-acteur des politiques**.

Il devient donc indispensable d'enrichir la démocratie représentative, par ce qu'on appelle la démocratie participative, qui repose sur la reconnaissance du rôle de la société civile. La vogue de la « gouvernance », dont on parle de plus en plus, repose sur l'idée qu'il existe des activités autonomes de la société civile menées en parallèle avec celles de l'Etat, et une volonté des citoyens regroupés par affinité, par type de compétence et de domaines, d'intervenir et de ne pas confier uniquement à des représentants élus le soin de décider.

Comment mettre en œuvre cette démocratie participative ? La question ne se pose pas dans les mêmes termes suivant le niveau auquel on se place, selon qu'on se place au niveau local, régional, national ou transnational.

Sur le plan européen, on a eu un exemple assez convaincant de démocratie participative au cours de l'année 2000, lorsqu'une Convention a été chargée de mettre au point la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne. Au cours d'un processus qui a duré plusieurs mois, un site informait en temps réel sur l'évolution des travaux de la Convention, les rédactions successives du texte en gestation, et par ailleurs affichait toutes les réactions, suggestions et commentaires qui lui étaient adressés. Il y a eu là un début original d'apport de la société civile à une instance officielle qui a bien fonctionné.

En revanche, sur le plan international, le contre exemple Durban fait apparaître une série de dérapages extrêmement préoccupants.

Comment faire ? Il faut trouver les procédures afin de parvenir –ce qui est contradictoire dans les termes– **à organiser la spontanéité**. Comment s'assurer du sérieux des ONG qui interviennent ? Comment s'assurer de leur représentativité ? Et dans le même temps, comment éviter de donner un monopole aux organisations qui ont pignon sur rue, et risquent parfois de tomber dans le travers des institutions, d'avoir beaucoup moins de spontanéité et de créativité et être moins proches des citoyens et moins en phase avec leurs préoccupations récentes que les organisations nouvelles ?

Il faut aussi éviter les « hold up ». La liberté des associations suppose que l'on n'aille pas mettre le nez dans leurs affaires. Comment faire pour s'assurer que le titre enthousiasmant de telle association qui dit rouler pour telle ou telle cause ne sert pas de pavillon pour couvrir une marchandise plus ou moins suspecte ? Comment faire pour s'assurer que derrière la défense affichée d'une noble cause, ne se cachent pas en fait des intérêts financiers, mafieux, sectaires, racistes ?

Il y a aussi le problème lié au secteur d'activité. A l'origine les ONG se sont beaucoup mobilisées dans le domaine du social, du culturel. Mais au fur et à mesure que s'étend le champ de leurs préoccupations, et qu'elles s'occupent des grands problèmes qui touchent aux prérogatives régaliennes, comme l'ordre public, les finances, les relations extérieures, les pouvoirs publics deviennent très réticents.

Sur la question de la mise en œuvre de la démocratie participative, je voudrais enfin appeler votre attention sur un autre point sur lequel il faut être très vigilant : c'est **que la démocratie participative nouvellement revendiquée ne soit pas**, comme la démocratie représentative traditionnelle a ses débuts, parfaitement **hémiplégique**.

Les Assises Nationales de la vie associative ont montré combien, après un siècle d'existence, le monde associatif français était encore largement organisé et représenté par des hommes. Certes une volonté de progrès s'est manifestée dans ce domaine en France, avec des premiers résultats encourageants (... qu'il faudra veiller à défendre !), ainsi que l'a fait apparaître en particulier le séminaire que la Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale et le Service des Droits des Femmes ont organisés, le 26 avril 2001, sur les enjeux de la participation des femmes à la vie associative.

Mais, sur le plan transnational, que ce soit au niveau de l'Union Européenne, des pays candidats, dans le cadre des forums euroméditerranéens ou au niveau mondial, il est clair que, très souvent, la société civile est très largement organisée et représentée par les hommes. Sa reconnaissance comme acteur politique légitime, sans aucune condition particulière, risque d'avoir pour effet que les femmes, une fois de plus, n'aient que très partiellement voix au chapitre dans la nouvelle variante de la démocratie.

Je voudrais, pour finir, m'adressant à vous qui, venues pour débattre de la conférence de Durban, vous intéressez par définition à l'ensemble du monde – et avez peut-être tendance

à penser que, du moins en Europe, Dieu merci !, le risque d'hémiplégie démocratique est purement théorique, je voudrais vous conjurer de prendre garde que, même en Europe, nous avons encore à nous battre. Un seul exemple récent et significatif : quand le Parlement Européen s'est prononcé, il y a quelques jours, sur la Convention qui va maintenant procéder au débat sur «l'avenir de l'Europe», une députée a eu l'outrecuidance de soumettre un amendement –vous allez admirer la témérité du propos ! - demandant à ce que le Parlement veille à ce que sa représentation à la Convention comporte une représentation « **adéquate** » d'hommes et de femmes. Il faut savoir (et faire savoir) qu'une telle hardiesse n'est passée que de justesse. Au Parlement Européen, au début du troisième millénaire, il s'est en effet trouvé 203 députés pour voter contre..

Si donc la démocratie participative est effectivement une voie d'enrichissement de la démocratie, **veillons à rappeler que représentative ou participative, il n'est de démocratie que paritaire.**

Universalité des Droits et la société civile dans la construction de l'Europe

Armelle Labadie, *membre du Bureau du Collectif Article Premier*

Le collectif Article Premier est né en France en 1998, de la volonté de faire entendre la voix de la société civile à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la DUDH. Une vingtaine d'associations se sont réunies autour de cette commémoration et ont décidé d'inscrire dans la durée la dynamique du réseau d'échanges inter-associatif ainsi créé. Nous continuons donc depuis 1998 à unir nos forces pour défendre la pleine application des droits de la personne humaine, dans leur universalité et leur indivisibilité.

Remarque liminaire : parler de l'universalité des Droits et de la société civile dans la construction de l'Europe demanderait un long développement. Je vais donc m'efforcer de vous donner les principes que défend Article Premier sur ces deux sujets. Nous pourrions revenir sur tout cela ensuite au cours du débat si vous le souhaitez.

Qu'entend-on par « universalité des droits », et de quels droits parle-t-on ?

1/ le principe d'universalité

Le principe d'universalité est énoncé par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 elle-même. Cette conception universaliste a été notamment réaffirmée par la Conférence mondiale sur les DH de Vienne en 1993.

A partir de la DUDH, les Droits Humains ont connu un processus d'internationalisation. La DUDH s'est alors déclinée en différents traités : en 1950 la Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme, en 1966 les deux pactes internationaux relatifs l'un aux droits civils et politiques et l'autre aux DESC, mais pas seulement. Mais aussi la Convention de 1949 pour la répression de la traite des êtres humains ; la Convention CEDAW pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les conventions contre le racisme, etc. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que tous les traités internationaux des Nations Unies ont vocation universelle et posent une norme universelle.

L'évolution de la législation internationale relative aux droits humains a été marquée par une séparation, à la fois artificielle et trompeuse, entre les droits civils et politiques, et les droits économiques, sociaux et culturels. Cela a conduit à la rédaction de deux pactes adoptés en 1966 et devenus applicables en 1976 : PIRDCP, PIRDESC

- les droits civils et politiques ont donné lieu d'emblée à la création d'un Comité des Droits de l'Homme, dans le cadre du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies. Ce Comité a été institué pour surveiller l'application du Pacte relatif aux droits civils et politiques. Le protocole additionnel facultatif se rapportant à ce pacte prévoit un mécanisme permettant de porter plainte en cas de non respect de ces droits
- en revanche, pour les DESC, ce n'est qu'en 1985 qu'est créé un Comité des DESC par une résolution du Conseil économique et social de l'ONU. En revanche, il n'existe toujours pas de Protocole additionnel facultatif au PIRDESC. On ne peut donc pas porter plainte pour non respect des DESC. Il n'y a pas de justiciabilité des DESC.

La Déclaration de Vienne de 1993 demande aux États de promouvoir et de protéger tous les droits humains, quel que soit le système politique, économique et culturel existant. Cette

conférence a clairement énoncé qu'aucun argument, pas même le développement, ne pouvait justifier une restriction des droits et libertés.

Il y a cependant plusieurs dangers de remise en question de l'universalité des droits humains.

A/ les tentatives de jouer sur les différencialismes culturels en sont un. La DUDH n'est traduite qu'en 5 langues ! Ne faudrait-il pas élargir la connaissance et la compréhension des droits humains contenus dans les différents traités internationaux à vocation universelle, à toutes les populations du monde ?

B/ un second danger : celui caractérisé par les États parties aux traités internationaux. On constate que le processus de ratification n'est pas une garantie de la pleine application des traités en question.

C/ Aujourd'hui également, face aux phénomènes de la mondialisation, on s'aperçoit que la question des droits humains est de plus en plus remise en question. Or on ne peut laisser le droit international être subordonné au droit des affaires.

Aussi, nombre d'ONG, d'associations, montent au créneau aujourd'hui pour défendre l'universalité des droits humains : on entend parler de « l'OMC et les Droits humains », « les IFI et les droits humains », « les entreprises transnationales et les droits humains » et plus généralement la thématique « mondialisation et droits humains » se fait de plus en plus forte au sein de la société civile.

La référence à la DUDH comme fondement du droit international est essentielle : la société civile se doit effectivement d'affirmer avec force l'universalité des Droits humains, de tous les droits humains.

Aujourd'hui le débat que les institutions européennes nous proposent est celui de « L'avenir de l'Europe » : débat lancé sous présidence française de l'UE, et avec comme 1^{ère} étape la rédaction de la Charte des Droits Fondamentaux de l'UE, proclamée à Nice au sommet de clôture de la présidence française en décembre 2000.

Deux constats quant à cette Charte des Droits Fondamentaux.

1- Article Premier a publié un communiqué peu avant le sommet de Nice où nous avons exprimé notre insatisfaction par rapport au contenu de la Charte. Que ce soit sous la forme de droits intégrés dans une éventuelle constitution européenne, ou sous la forme d'une charte des droits en préambule d'une constitution ou d'un traité de l'Union, le document qui exprimera la communauté de valeurs des membres de l'Union Européenne se doit d'affirmer la liste des droits fondamentaux reconnus aux citoyens et aux résidents de cette Union, et de ne pas être en régression par rapport aux acquis universels inclus dans les traités internationaux.

La société civile doit exiger que de nouveaux textes (qu'ils prennent la forme de Traités ou de Chartes) ne soient pas en deçà de ce qui existe déjà, en deçà des acquis universels contenus dans d'autres conventions internationales.

Or la Charte des Droits Fondamentaux est en régression sur de nombreux points par rapport au droit international et aux droits nationaux existants.

Par conséquent, Article Premier avait conclu son communiqué en demandant que la Charte des Droits Fondamentaux ne devienne pas, en l'état, contraignante.

2- Il faut saluer cependant le processus d'élaboration de cette charte qui a été original. Elle a été préparée par une Convention comprenant 15 représentants des exécutifs, 16 du Parlement européen et 30 des Parlements nationaux, plus le Commissaire représentant la Commission européenne. Ce processus d'élaboration a également été ouvert et interactif, permettant à la société civile de suivre l'évolution des travaux, et de faire part de ses suggestions.

Pour mesurer la valeur ajoutée de la Charte des Droits Fondamentaux, il faudrait comparer son contenu avec les divers instruments du Conseil de l'Europe, et avant tout avec la CEDH, puisque la Convention qui l'a rédigée s'en est inspirée. Pour pallier au risque d'une Charte en régression par rapport à la Convention européenne, la clause de sauvegarde de l'art. 53 de la Charte garantit qu'en aucun cas, celle-ci ne peut être interprétée comme diminuant le contenu actuel de protection de la Convention européenne. Cependant, il est à regretter qu'au fur et à mesure des versions de la Charte, la référence à la « Convention européenne des droits de l'homme telle qu'interprétée par la Cour européenne des droits de l'homme » soit devenue une simple référence à « la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales », sans aucune précision. On sait en effet tout l'apport de la jurisprudence de la Cour Européenne, qui a su interpréter le texte de base comme un instrument vivant, adapté aux « conditions de la vie d'aujourd'hui ». Par ailleurs, pour juger du contenu de cette Charte, il faudrait également la comparer aux engagements sur les traités universels ratifiés par les États membre de l'Union.

De manière générale, la Charte se caractérise par des insuffisances manifestes dans de nombreux domaines relatifs aux droits universels, notamment les DESC. Dans le domaine social, où la Charte voulait innover, l'effort reste limité. Certes, une série de droits importants de nature catégorielle est prise en compte, mais le plus souvent avec une rédaction prudente qui vise à écarter toute obligation de le faire.

Pour les droits civils et politiques, la Charte assure le minimum absolu qu'on était en droit d'en attendre. Article Premier estime, qu'en cette matière, la Charte aurait dû afficher des droits mieux hiérarchisés et plus complets. A titre d'exemple et en lien avec notre sujet aujourd'hui, Article Premier déplore que la Charte ne reconnaisse pas le droit de la société civile à être informée et consultée.

Enfin, de nombreux renvois sont faits à la « loi communautaire » et aux lois nationales, et réduisent d'autant l'apport de ce nouveau texte.

La Charte n'a pour l'instant pas force obligatoire, mais il est fortement question à moyen terme de lui conférer une telle portée, sans doute dans le cadre de la future *Constitution européenne*, dont elle serait le préambule.

La société civile dans la construction de l'Europe

Dans une déclaration annexée au Traité de Nice (11 décembre 2000), le débat sur l'avenir de l'Europe a été engagé. Cette Déclaration appelle à un « débat large et approfondi » entre toutes les parties intéressées.

A savoir : représentants des Parlements nationaux, du Parlement et de la Commission européenne, représentants des Chefs d'État et de gouvernement, ainsi que l'opinion publique et la société civile.

Cette consultation, ce débat, servira à préparer la CIG européenne prévue en 2004 qui abordera la modification des traités européens.

Article Premier propose, dans un texte de position que vous trouverez à la sortie de la salle, de mettre à profit le temps qui est donné jusqu'à la refonte des textes fondateurs de l'Union en 2004 pour améliorer le contenu de la Charte des Droits Fondamentaux, et lui donner alors force contraignante.

Ceci nous est possible dans la mesure où il y a une volonté clairement exprimée dans la Déclaration annexée au Traité de Nice d'associer la société civile à ce débat. La consultation a d'ailleurs d'ores et déjà commencé : au niveau national. En France, le 1^{er} ministre et le Président de la République ont lancé la consultation nationale en mettant en place en avril 2001 un groupe (groupe Braibant du nom de son président) qui a participé aux Forums départementaux, régionaux organisés par les Préfets, ainsi qu'aux Forums thématiques nationaux. Le groupe Braibant a rendu son rapport à MM. Chirac et Jospin le 19 novembre dernier (dispo. sur le site du MAE, www.diplomatie.fr/avenir).

Aussi l'interrogation qui se pose à nous dans ce contexte est celle de la place et du rôle que nous, société civile, voulons avoir dans ce débat.

Pour mettre cela en relation avec ce que je vous ai exposé sur l'universalité des droits et la Charte des Droits Fondamentaux, et compte-tenu des débats qui nous rassemblent aujourd'hui, nous devons nous poser un certain nombre de questions et poser des principes.

Nous devons, nous société civile, travailler dans la transparence et la clarté pour être sûr de ne pas assister à une régression des droits au sein de l'Union européenne. C'est plus que jamais aujourd'hui et dans les 3 années à venir que nous devons jouer notre rôle de contre-pouvoir, en dialogue avec les institutions européennes. Pour cela, nous devons définir exactement nos demandes et revendications, et les affirmer avec force dans les instances où nous pourrons le faire.

Cela nous conduit à nous interroger sur la représentativité de la société civile dans cette consultation ? Qui y participe? Tout le monde ne peut pas être présent ou représenté, il est d'autant plus important que la société civile dans son ensemble (ONG, associations, syndicats, etc....) et les citoyens puissent à un moment ou un autre donner leur avis, s'exprimer (en plus de la consultation nationale qui vient de s'achever).

Il nous faut plus que jamais une société civile unie, structurée, derrière un message clair et ferme : l'universalité et l'indivisibilité des Droits. Ainsi le document qui exprimera la communauté de valeurs des membres de l'Union européenne doit mentionner la liste des droits fondamentaux reconnus aux citoyens et aux résidents de l'UE, et ne doit pas être en régression par rapport aux acquis universels inclus dans les traités internationaux.

Dans le cas du débat sur l'avenir de l'Europe, et suite aux événements vécus à Durban à propos desquels nous avons entendu de nombreux témoignages ce matin, la société civile se doit de défendre les principes qu'elle aura fait siens, encore une fois avec un souci de clarté et de transparence, sinon l'on risque de voir se reproduire des « Durban » à répétition, et de ne pas pouvoir jouer le rôle qui est le nôtre dans la construction politique de l'Europe. Et l'expérience de Durban n'est malheureusement pas le seul exemple de dysfonctionnement au sein de la société civile. Des événements similaires, mais de moindre ampleur ont été vécus au Forum du Millénaire de NY en mai 2000, dans de plus en plus de forum internationaux et régionaux, et lors du contre-sommet de Nice de décembre 2000 où la société civile s'est mobilisée un peu au dernier moment et en ordre dispersé.

Il en va donc, pour conclure, de l'image et de la crédibilité de la société civile face à nos interlocuteurs pour ce qui concerne la construction de l'Europe.

Les silences de l'après Durban, la société civile en question

Malka MARCOVICH, *Présidente du MAPP*

Depuis plusieurs années déjà, je participe à des réunions internationales dans le cadre des Nations Unies. Nous avons vu dans d'autres occasions, des associations venir dans ce type de forum, pour monopoliser les débats, introduire de nouvelles terminologies (ce que j'appelle la guerre des mots) et ainsi faire régresser certaines avancées des droits humains, inscrites dans les traités et les principes universels des droits de la personne humaine.

Nous l'avons vu à Pékin en 1995 avec la conférence mondiale pour les femmes, avec des groupes de femmes voilées iraniennes,

Nous l'avons vu durant les deux ans de négociations pour la Convention contre la Criminalité transnationale organisée.

- ⇒ Pour le protocole sur le trafic d'armes, le National Rifle, association dotée du statut consultatif aux Nations Unies qui défend le port d'arme, est venu en nombre,
- ⇒ pour le protocole sur la traite des personnes, c'était des ONG défendant les intérêts de l'industrie du sexe,
- ⇒ au forum du Millénaire, c'était des groupes sectaires et religieux,
- ⇒ pour la conférence sur les femmes Beijing + 5, c'était des groupes fondamentalistes pro-life.

Malgré ces infiltrations qui pouvaient perturber les débats, la création d'ONG largement financées qui participaient à ces forums, malgré des tentatives de manipulation, une certaine forme de terrorisme parfois, il existait encore un cadre formel, et au moins le respect des procédures pour l'adoption des textes, une forme de respect hypocrite dans le langage, une nécessité d'argumenter de façon civile les propos.

Les ONG défendant les principes universels parvenaient encore, dans des conditions parfois difficiles, à s'opposer, condamner, et éventuellement gagner dans cette guerre des mots.

Jamais, avant Durban, nous n'avons vu un tel éclatement des cadres, une telle complicité des organisateurs, un tel manque de transparence, une telle atmosphère de lynchage et de terreur.

Pour nous qui travaillons sur la question des droits des femmes, nous savions que Durban serait aussi le lieu de tous les dangers. Nous redoutions ceux qui au nom de la lutte contre le racisme allaient pousser le différencialisme culturel. Pour ma part, je redoutais aussi la venue massive d'ONG défendant les intérêts de l'industrie du sexe, en prenant comme appui, la question des migrants, des droits des travailleurs migrants... Je ne me m'étendrais pas là dessus car ce n'est pas de cela que je souhaite parler.

Dans la communauté des ONG, on est souvent confronté au morcellement des principes universels, par le fait même que les ONG, ayant une expertise et un mandat spécifique, disent ne pas pouvoir prendre de positions sur des sujets qui ne sont pas de leur compétence.

Je dois dire à ce sujet que lors du Forum du millénaire, le sursaut de nombreuses ONG différentes, décidant de travailler ensemble a permis que l'on débarrasse le texte de toute connotation religieuse, voir fondamentaliste.

Ca a été aussi le cas à Durban pour le Caucus d'Europe central et de l'Est, ça aurait dû être également le cas du Caucus européen avant qu'il ne subisse le putsch.

Depuis longtemps, les féministes ont souligné le fait que la question des femmes, notamment des violences à l'encontre des femmes, étaient encore plus invisibles lorsqu'il s'agissait d'un groupe discriminé. Car dénoncer les violences commises au sein de ces groupes risquait de porter ombrage au combat global pour leur autodétermination.

Ce n'est pas parce que mon organisation a une expertise sur les femmes, que je dois pour autant rester aveugle à ce qui se passe alentour et m'empêcher de condamner des actes dont je suis témoin. Rendre les femmes visibles, c'est aussi dénoncer, prendre position fermement lorsque la démocratie est en danger, quand l'universalité est en danger.

Si non, cela autoriserait que les femmes soient renvoyées à une catégorie, ce que nous refusons, puisque nous représentons plus de la moitié de l'humanité.



**Malka Marcovich lors du putsch du
Caucus Européen**

Je ne vais pas raconter le travail que nous avons accompli à Durban, notamment dans la plénière des gouvernements, seul lieu où nous avons eu la satisfaction d'avoir eu un petit succès dans cette fameuse guerre des mots.

Je ne vais pas revenir sur tout ce qu'ont dit les oratrices et orateurs ce matin. Je ne vais pas revenir sur ce que j'ai décrit au retour de Durban et que vous trouverez dans le dossier de presse, lorsque j'interrogeais la société civile et espérais encore, que les témoins de Durban prennent position, racontent, dénoncent.

Les personnes qui ont pris cette conférence en otage, n'étaient pas seulement des Gongo. Ce qui est vraiment très grave, c'est que dans toutes les grandes organisations ayant pignon sur rue, il a y a eu des personnes qui ont participé activement aux actes de violence. D'autres ont résisté.

Mais ce qui m'a le plus frappé, c'est que le putsch du caucus européen a pu être rendu possible parce que des membres de grosses associations avaient transmis le document que nous préparions à ceux qui se sont organisé pour venir en masse et détruire le caucus.

Cela a instauré un climat de suspicion entre nous. Au retour, peu d'ONG ont osé confronter ce problème, ayant sans doute peur que cela ne nuise à leur réputation et aux combats qu'elles défendent, peur aussi que cela fasse éclater leur structure.

Sur place, il y a eu plusieurs cas de figures pour les personnes étant membres d'organisations européennes.

1. Celles, une minorité, qui ont résisté et ont dénoncé courageusement
2. Celles, qui ont activement participé au tourbillon de violence
3. Celles qui ont préféré se taire pour ne pas être accusées de colonialistes, impérialistes, blanches, juives, sionistes.
4. Celles qui ont fermé les yeux, parce qu'elles avaient réussi à faire avancer certains points dans le texte du forum et que le reste leur était égal.

Je me souviens en plénière dans ce brouhaha, des représentants de caucus votant sans même savoir ce qu'ils votaient, parce qu'ils voulaient en finir vite. On ne saluera jamais suffisamment la manière dont les Roms ont quitté la plénière après avoir pris le micro et expliqué la raison de leur retrait.

Bien que le Caucus Trafficking ait été une avancée, et que le texte soit conforme à ce que nous souhaitions, mon organisation, le MAPP a décidé de refuser dans sa totalité la déclaration et le plan d'action du Forum, et ne pas utiliser les paragraphes qui sont bons pour nous.

Ce texte a été adopté de manière globale, avec violation des règles de procédures. Accepter ce texte parce que nos paragraphes nous conviennent, c'est autoriser d'autres à utiliser ceux que nous devons absolument refuser.

J'ai cru naïvement en revenant de Durban, que les associations prendraient position. Parce qu'il est impossible d'avoir vécu un tel climat, d'avoir vu des telles images, et revenir, se taire, faire comme si de rien n'était.

En dehors des associations courageuses qui sur place ont publié déjà des communiqués, je n'ai vu que des associations antiracistes, (en dehors de la CLEF ou de Prochoix) se démarquer clairement de Durban après coup, et dénoncer l'antisémitisme déchaîné qui régnait dans cette conférence.

Pour certaines associations antiracistes, notamment celles qui contenaient des putschistes en leur sein, c'était en effet leur crédibilité qui était en jeux.

Pour les autres, rien ... après tant de violence, le silence, ou une prétendue neutralité. J'ai entendu des personnes présentes à Durban minimiser, comme s'il s'agissait juste d'une question de point de vue.

« à Durban, il y a eu différentes positions, Durban ? n'en parlons plus, c'est derrière, continuons à travailler dans le cadre de notre expertise. »

Comme Fodé Sylla qui raconte bien dans son interview sa sidération lorsqu'au Parlement Européen, certains députés ont voulu minimiser les débats, nous avons nous aussi montré les images, les textes.

Quand nous sollicitons une réaction, on nous rétorquait que nous étions des fascistes, des dictateurs, qu'il fallait être tolérantes, que la démocratie c'est accepter différents points de vue.

Comme si le tract avec la photo d'Hitler, le révisionnisme, les protocoles des Sages de Sion distribués pendant la conférence, l'exposition antisémite qui rappelait en tout point les graphismes et l'idéologie du IIIème Reich, l'appel au meurtre ne constituaient qu'une position parmi d'autres.

J'ai fait partie de celles et de ceux qui au retour ont voulu témoigner, dire. Et soudain, j'ai été confrontée comme d'autres à de la suspicion, et même à l'antisémitisme.

Si je dénonçais, je ne pouvais être que partielle, parce que juive. J'étais obligatoirement manipulée par Israël. Ma dénonciation ne pouvait être que liée à mon appartenance. Je n'étais pas neutre. Tout cela n'était qu'émotionnel, ça ne pouvait être une position politique. Dans le meilleur des cas, il y avait de la condescendance dans l'écoute. Dans le pire des cas, j'ai même entendu une présidente d'organisation me dire que je voulais détruire la société civile.

Après que la Licra ait pris en charge la diffusion du texte rédigé par le Caucus européen, j'ai entendu quelqu'un affirmer que c'était bien la preuve que la Licra était financée par le Mossad.

Parce que juive, ma parole de citoyenne française et européenne ne pouvait plus être crédible.

C'est à dire que de nouveau, on renvoyait le débat à la question d'Israël et de la Palestine. Comme si l'antisémitisme était de l'histoire ancienne, rabâchée, qui ne concernait que les juifs, qui ne faisait pas partie de l'histoire européenne ni de l'histoire globale et qu'il ne pouvait y avoir un antisémitisme moderne,

Fallait-il passer sous silence comme l'ont fait certains, le putsch du caucus européen, sous prétexte que ce dernier avait refusé le langage de haine, et que le langage de haine à Durban était précisément antisémite ?

Et se taire, n'est-ce pas être complice, autoriser dans le futur la destruction d'autres caucus représentants d'autres régions du monde ? Ne sommes nous pas en train de créer le terreau propice à la répétition d'autres Durban dans le futur ?

Nous qui vivons dans une région du monde, où nous ne risquons pas notre vie si nous parlons, aidons nous ainsi ceux qui, dans d'autres lieux, risquent leur vie s'ils dénoncent ? Permettons-nous la visibilité de ceux qui défendent la démocratie dans des régimes dictatoriaux, les femmes mises à silence ? Quels combats défendons-nous ? Doit-on seulement défendre ceux que les médias relayeront ?

Dans l'avion qui nous ramenait à Paris le 9 septembre, nous nous sommes dit avec Bernice, « après ce que nous avons vu, il y aura des attentats ». Je découvrais aussi dans le Monde du 10 septembre, l'article de Jacques Tarnero dont la dernière phrase annonçait les tragiques événements du 11 septembre.

Si nous autorisons le silence, quelle crédibilité aurons-nous, nous associations luttant pour les droits humains, comment pourrions nous affirmer les principes d'universalité ?

Quelle crédibilité aurons-nous, en tant que femmes, luttant pour les droits des femmes et pour leur visibilité, si nous ne nous impliquons pas lorsque nous sommes témoins de violations globales. Car lorsque les droits humains, lorsque la démocratie sont mis en péril, les femmes sont encore plus rendues invisibles.

Quelle crédibilité avons-nous, quand nous demandons plus de transparence, moins de corruption aux politiques, et que nous ne réfléchissons pas à ce que signifie aujourd'hui « la société civile », si nous ne fonctionnons pas de manière transparente, et que nous laissons les cadavres dans le placard.

Durban ne s'est pas déroulé seulement il y a deux mois, Durban est un précédent. Durban est un tournant pour la société des ONG. Continuer à se taire, c'est donner la possibilité de créer d'autres Durban, dans d'autres lieux, sur d'autres thèmes. C'est mettre en danger la démocratie et l'universalité des droits.

A la veille de Laeken, comment construire et poursuivre un dialogue avec les politiques, comment être un contre pouvoir, comment participer à la construction d'une Europe garante des Droits, si sur certains sujets nous acceptons que l'on nous fasse taire et que nous pratiquons l'autocensure.

Maud Nahum : Je suppose que l'Afrique du Sud a une législation antiraciste. Les actes qui se sont passés au forum étaient punissables et poursuivis. On pouvait déférer ce gens là devant les tribunaux internationaux ? Seule la législation peut nous sauver.

Claudie Lesselier : Je souhaiterais que Maria Miguel Sierra explicite mieux ses propos. J'ai trouvé qu'ils étaient allusifs. Elle semble faire état d'une découverte à Durban, qui aurait des thèmes dont le mouvement antiraciste n'aurait pas entendu parler. Je ne vois pas dans quel sens ENAR veut aller dans les remises en cause. Quand vous parlez de la question du langage des Droits Humains. Voulez-vous remettre en question l'universalité des Droits Humains pour faire place à une revendication identitaire et spécificité, qui n'amènerait qu'à une négation des Droits. De même quand vous parlez d'une place de l'expression religieuse dans la vie publique. Je trouve qu'elle est suffisamment importante. Depuis le 11 septembre, que ce soit les Catholiques, les musulmans ou je ne sais qui d'autre, on ne parle que de Dieu, de foi, plus pour les instrumentaliser politiquement. Je ne sais pas vers quoi ENAR se dirige. Qu'est ce que Durban change pour le Réseau Européen Contre le Racisme ?

Nathalie Herlemont, Coordination Sud : J'ai eu aussi le sentiment qu'un grand silence s'était installé sur les dérives au sein de la société civile. J'étais un peu sidérée de voir la fuite des gens quand je disais qu'il fallait lancer le débat sur ces sujets. Petit à petit, les choses ont fait leur chemin. Il y a eu une espèce de prise de conscience. Dans notre réseau avec des associations qui travaillent dans le domaine de l'urgence ou le développement, il y a une vraie réflexion qui est en train de se développer. A la fin du mois d'octobre, j'ai participé à un forum international : « le forum de Montréal », qui regroupait une trentaine de représentants de réseaux d'organisations de différentes régions du monde. Nous avons parlé des techniques de lobbying, des techniques d'influence, comment la société civile pouvait influencer les politiques publiques. Et puis il y a eu tout un atelier autour de la manière dont on gère nos propres dérives. Je pense que les silences de l'après Durban va finalement exploser et que l'on va pouvoir travailler sur tout cela. A Coordination Sud et avec tous ceux qui en ont envie, on veut lancer un groupe de travail sur ces questions.

Monique Halpern : Les organisations internationales, leur rôle. Il me semble que l'on en n'a pas vraiment parlé. Je me souviens d'un discours de Lionel Jospin il y a deux ans à l'ONU. Il a dit : « avec la mondialisation qui appelle la régulation, le monde a besoin de l'ONU, la modernité de l'ONU, on en plus que jamais besoin ».

Maria Miguel Sierra : Je m'entends dire des choses que je n'ai pas dites. C'était tout le problème de Durban. Soit on a un discours fort qui pose les questions sans nuances, soit on pose les questions en terme de questions. J'ai commencé à dire que le constat a été fait, que des questions se posent, je n'ai amené aucune réponse. Il faut réaffirmer le langage des Droits Humains, mais il faudrait peut-être intégrer d'autres dimensions. Quelles dimensions ? Je n'ai pas donné de réponse. J'ai parlé de différentes intersectionnalités. Les droits individuels est une notion essentiellement occidentale, il y a des droits collectifs qui sont tout aussi importants. Il y a des Droits individuels et collectifs. Il ne s'agit pas de mettre les uns contre les autres. C'est ça l'enjeu de Durban, et c'est ça qui n'a pas marché. Quand j'ai parlé d'expression religieuse, je n'ai dit à aucun moment qu'il fallait imposer. J'ai dit que le débat devra être posé. On ne va pas parler de la même manière de l'expression religieuse dans les différents pays d'Europe. Quand j'ai parlé de la citoyenneté, j'ai parlé de l'égalité des Droits. On ne peut pas nier que pour certaines personnes musulmanes, le fait de vivre leur religion n'est pas de l'ordre privé. Il faudra que l'on aborde cette question et qu'on la négocie.

Au sein de l'UE, cette question est là, et on ne peut pas la nier. Les questions restent ouvertes.

La législation antiraciste n'existe pas dans de nombreux pays. Certains pays ont des outils plus ou moins complets. Il faudra attendre 2003 pour avoir des outils au niveau de l'UE. Au niveau de Strasbourg, le protocole n°12 n'a pas encore été ratifié par tous les Etats membres du Conseil de l'Europe. Il existe des instruments internationaux qui ne sont pas utilisés.

Malka Marcovich : Lorsque j'ai parlé de ce silence, je parlais du silence des ONG qui étaient sur place, qui ont vu, qui éventuellement oralement ont pris des positions tout à fait louables, mais qui au retour se sont tues. C'est bien ça qui m'a choqué. Ce qui m'a frappé, c'est que ce n'était pas seulement des Gongo, mais que des grandes organisations reconnues, qui ont vécu tout ça soient revenues et se sont tues. Soit parce qu'elles avaient peur que leurs structures explosent, ou bien disant que c'était derrière, qu'il fallait rester dans l'expertise.

Les Nations Unies ont joué leur rôle. Les pays étaient là pour négocier et ils ont négocié. Les Nations Unies c'est un cadre où la représentation est faite par les pays qui sont présents. Ceux qui ne sont pas là, tant pis pour eux. Et bien entendu je pense ici aux Etats Unis. On ne peut pas reprocher à une conférence, où les choses sont décidées en plénière, qu'il y ait des majorités qui se forment.

De mon expérience, je sais que dans certaines négociations, certains pays font des pressions dans les couloirs. Dans les coulisses, dans les couloirs lors des négociations sur la criminalité transnationale, les Etats Unis faisaient des pressions à l'aide au développement sur certains pays. Mais en plénière, ils étaient un pays qui avaient la même voix que Madagascar. Le fait que d'autres manipulations pouvaient se faire dans les couloirs à Durban, a changé la donne.

Bernice Dubois : La législation est tellement diverse, que quand nous venons de la France nous parlons de « langage de haine ». Les américains ne comprennent pas ce que cela veut dire. La législation américaine défend le droit de quiconque de dire n'importe quoi au nom du premier amendement. Il n'y a pas de sanctions envisageables, sauf si on s'attaque spécifiquement à un individu avec un mensonge, la diffamation. Mais ils ne connaissent pas le langage de la haine.

Maud Nahum : Ici en Europe, on vit Durban tous les jours. En Belgique et en France, des synagogues, des écoles sont brûlées, des gens se font harceler. En Europe, on essaye de minimiser les faits, on ferme les yeux. Nous sommes impliqués dans ces actes racistes. Peut-être qu'un jour on aura des morts.

Jacques Dubois : C'est vrai qu'il faut faire place à la diversité, que la Déclaration des Droits Humains est un bon point de départ. C'est vrai que les Nations Unies, voulant trop embrasser risquent de serrer dans leurs bras, et il faudrait que le problème soit d'abord envisagé au niveau de l'Europe. Je n'ai pas trouvé choquant que Maria Miguel Sierra dise qu'il faille débattre des notions de religion. J'ai cependant du mal à ce qu'on introduise la religion sans donner le cadre laïque qui devrait comprendre les religions.

Marie-Claude Vayssade : Je voudrais parler des sanctions. Nous sommes dans une mondialisation de la communication où au fond l'idée américaine que tout est permis et en train de gagner du terrain. C'est aussi la forme quotidienne de ceux qui se promènent sur Internet. Cette accoutumance qu'on peut avoir des propos, nous interroge réellement sur une capacité de condamner ce qui est inadmissible. Il y aurait une lutte à mener pour qu'il y ait une action collective pour condamner l'incitation, pour pouvoir condamner le passage à l'acte.

Miroslav Prokes : Hier nous avons rencontré Madame Robinson à Genève. Elle nous a expliqué qu'elle souhaitait établir un Comité Anti-discrimination qui se mettra en place à partir du 1^{er} janvier 2002. A cause du problème des trois paragraphes dont l'emplacement n'a pas encore été approuvé, il n'y a pas non plus d'accord sur ce comité anti-discrimination, pas de budget non plus, la Haute Commissaire devra probablement demander un budget supplémentaire aux gouvernements. Les pays scandinaves donneront peut-être un peu d'argent pour le commencement. C'est vraiment un départ malheureux pour un comité portant sur l'anti-discrimination globale et qu'il soit dépendant de la générosité des Etats. J'ai dédié deux ans de mon travail à aider à bâtir un mouvement antiraciste global. J'espérais qu'il serait possible d'établir une structure souple à Durban, comme à Rio de Janeiro avec le mouvement environnemental, comme pour les femmes à Beijing. Ca ne s'est pas passé à Durban. Il n'y avait aucune réunion sur le futur du mouvement. Il y a eu un grand écart et un manque de confiance entre différents groupes antiracistes ou pour les Droits Humains. Quelqu'un nous a même dit hier qu'après les attentats du 11 septembre, nous avons reculé de 30 ans en arrière. Nous ne pouvons pas abandonner. Nous devons construire. Hier, il a été reconnu qu'il n'existe pas de structure, pas de comité centralisant le mouvement antiraciste mondial, que l'organisation internationale pour la préparation de Durban et Sangoco avaient achevé leurs tâches hier. Nous devons discuter donc du futur, au niveau européen et international. Ma leçon de Durban est que le mouvement antiraciste est bien moins homogène que le mouvement des femmes. Il y a bien plus de groupes de victimes qui ne savent pas l'exacte définition du racisme et de l'antisémitisme, qui ne connaissent pas les règles d'une discussion juste, qui s'insultent les autres. Nous devons être patients. Nous devons parler des règles de discussion, nous devons parler ensemble et construire une confiance mutuelle. S'il y a un Durban + 5 (j'ai déjà demandé au gouvernement Tchèque d'offrir Prague), il faudra que soyons capables d'avoir une vraie coopération permettant un mouvement global dans cinq ans au plus tard.

Message de Mary Robinson

Haute Commissaire des Nations Unies pour les Droits Humains

Paris, le 7 décembre 2001



Mary Robinson à Durban

C'est avec plaisir que j'envoie mes salutations à vous tous réunis à Paris pour la discussion sur "DURBAN et APRÈS". Des événements tels que votre Journée de Réflexion sont essentiels pour que nous apprenions les leçons de Durban. Ils sont aussi critiques pour nous aider à faire prendre conscience des réalisations de la Conférence Mondiale.

La Conférence, si elle fut parfois pénible, était néanmoins un dialogue global honnête sur des problèmes qui figurent parmi les plus brûlants que confrontent l'humanité. Mais à Durban, malgré beaucoup de difficultés, nous avons réussi à trouver un consensus sur une Déclaration et un Programme d'Action forts qui peuvent servir de base à des mesures efficaces pour faire face au racisme, à la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance

qui est associée. Ces documents peuvent et doivent catalyser des engagements renouvelés pour traiter ces fléaux aux niveaux global, régional et national.

Certains éléments sont d'une valeur particulière : nous avons appris que le fléau du racisme traverse toutes les frontières nationales et culturelles; des formes de discrimination multiples ou aggravées furent reconnues; concernant les femmes la Conférence a reconnu la dimension genre de la discrimination raciale et que les femmes doivent être intégrées dans la prise de décision à tous les niveaux dans les instances œuvrant pour l'élimination de cette discrimination. Plus important, la Conférence nous a donné un programme anti-discrimination global avec lequel nous pourrions travailler.

Les événements parallèles qui ont eu lieu côte à côte avec la réunion intergouvernementale à Durban comprenaient la rencontre la plus importante d'institutions de droits humains nationales, un Sommet de Jeunes, un Forum des ONGs et beaucoup de panels, de séminaires et d'ateliers qui ont permis aux victimes de relater leurs histoires.

* *Il s'agit bien sûr des documents gouvernementaux.*

Nous savons tous que le processus ONG à Durban ne fut pas facile, et nous devons apprendre de cette expérience. Malgré les difficultés rencontrées, nous devons rappeler que la large participation de la société civile à la Conférence Mondiale reflète d'une manière très réelle la transparence et la démocratisation croissantes de réunions globales, illustrant la transition des Conférences de l'ONU : de réunions diplomatiques à un dialogue ouvert et global. Une suggestion faite récemment est que le Bureau de la Haute Commissaire pour les Droits Humains devrait penser à préparer un rapport, en spécifiant des conseils, des directives, des principes et de bonnes pratiques pour la participation future des ONG aux Conférences Mondiales. Nous allons prendre en considération cette idée. Vos réflexions à ce sujet m'intéresseront particulièrement.

Nous devons continuer à chercher des moyens pour permettre une contribution plus complète de la société civile. Car le développement et l'approfondissement de partenariats entre tous les acteurs sont nécessaires pour mettre en œuvre les engagements de Durban. En fait la Conférence elle-même a souligné l'importance des ONGs et a incité les États à fournir un environnement ouvert pour leur permettre de fonctionner librement.

Après le 11 septembre et la réponse internationale au terrorisme, la nécessité de l'anti-discrimination et un engagement en faveur de la justice et l'égalité sont encore plus critiques, et la nécessité de nouveaux partenariats encore plus urgente. Alors que la lutte contre le terrorisme est vitale, nous ne devons pas lui permettre de miner le corpus de législation internationale dans le domaine des droits humains, législation que nous avons passé les 50 dernières années à élaborer.

La Conférence Mondiale Contre le Racisme doit être un début et non une fin si nous voulons assurer qu'au cours du 21ème siècle nos enfants et nos petits-enfants n'aient pas à faire face à l'humiliation, l'angoisse et la douleur engendrées par le racisme. Elle nous a donné des outils avec lesquels nous pouvons travailler pour l'élimination totale du racisme et de l'intolérance. Les difficultés du processus ne doivent pas cacher ses réalisations véritables ni le progrès futur possible.

J'attends avec plaisir les suggestions de ce forum sur les meilleures façons de construire sur les recommandations de Durban.

Mary Robinson

Clôture

Bernice Dubois, *Secrétaire Générale de la C.L.E.F.*

Après les témoignages parfois émouvants, parfois effrayants de ce matin, nous nous sommes tourné vers l'avenir cette après-midi pour tenter d'apprendre à partir des leçons de Durban, comme l'a dit Mary Robinson.

Si les Organisations Non Gouvernementales veulent être crédibles et remplir leur rôle de représenter la société civile, certaines qualités sont à exiger. D'abord être représenter réellement l'ensemble de nos adhérents et non pas d'une seule tendance, surtout quand cette tendance emploie des tactiques d'intimidation et de violence. Nous devrions d'ailleurs exiger que les Nations Unies rejettent catégoriquement les GONGOs à la solde d'un gouvernement, d'autant que ces fausses ONG ont surtout cours sous des régimes totalitaires. Nous en avons vu suffisamment pendant des années, toujours porteuses des messages de leurs gouvernements auxquels ils obéissaient totalement.

Ensuite nous pouvons et nous devons renforcer ces réseaux formels ou informels que nos organisations de femmes ont commencé à partir de la Troisième Conférence Mondiale sur les Femmes en 1985 à Nairobi.

Enfin quels que soient nos objectifs spécifiques, nous ne pouvons les poursuivre que selon les principes de la Déclaration Universelle des Droits Humains, dans le respect mutuel et l'effort sincère de compréhension de l'autre qui ont tant manqué à beaucoup de représentants d'ONG à Durban.

Quels que soient nos griefs et nos demandes, nous ne pouvons soulager les uns et satisfaire les autres en faisant du tort à notre tour.

Toutes nos sociétés ont pratiqué des discriminations raciales et xénophobes. *Si nous le voulons, nous pouvons y mettre fin.* Cela exigera une vraie compréhension des autres, une lucidité courageuse et des efforts sérieux, très différents des tactiques démagogues et des lâches silences qui ont sévi au Forum des ONG à Durban et ont entaché certaines de nos ONG européennes au retour.

Prenons-en l'engagement. L'enjeu vaut la peine.

Annexe

**DISCOURS DE M. CHARLES JOSSELIN,
MINISTRE DELEGUE A LA COOPERATION
ET A LA FRANCOPHONIE,
A LA CONFERENCE MONDIALE CONTRE LE RACISME,
LA XENOPHOBIE ET L'INTOLERANCE QUI Y EST ASSOCIEE
(DURBAN, 1er SEPTEMBRE 2001)**

Monsieur (Madame) le (la) Président(e)
Monsieur le Secrétaire Général,
Madame le Haut Commissaire,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Quel pays pouvait mieux que l'Afrique du Sud, symboliser l'espoir de terrasser ces fléaux que sont le racisme et la xénophobie ? C'est ici qu'un peuple a combattu victorieusement pour retrouver sa dignité, briser les barrières de l'apartheid et se rassembler.

Nous sommes à Durban pour dire à la face du monde notre rejet absolu du racisme, de la xénophobie et de toutes les discriminations. L'horreur des plus grands massacres qu'ils provoquent, comme les humiliations au quotidien qui en résultent, sont inacceptables. Les uns comme les autres injurient l'égalité des individus. Face aux multiples facettes d'un même mal, tous les gouvernements, tous les peuples, toutes les femmes et tous les hommes, tous les citoyens du monde ont l'ardente obligation de se mobiliser.

Car il n'existe qu'une seule espèce humaine et nous rejetons sans appel toute théorie tendant à affirmer l'existence de races humaines distinctes.

Durban nous offre une occasion privilégiée de regarder en face notre passé commun. Ayons le courage de la saisir.

Pratique immémoriale, officiellement disparue, l'esclavage, en réalité, se perpétue insidieusement dans certaines régions et à travers certaines pratiques. Toutes les civilisations l'ont connu, pratiqué ou cautionné, toutes. Mais après la découverte du Nouveau Monde, l'organisation de la traite a donné à ce commerce honteux, une ampleur inégalée. Fondée sur la négation de l'Autre, sur sa réduction à l'état d'objet, d'outil, de marchandise, la traite a engendré d'immenses souffrances, notamment en Afrique, dans ses peuples et chez leurs descendants, dans les lieux d'exil. La Conférence mondiale doit être l'occasion pour nous tous de le reconnaître, d'exprimer nos regrets et de nous incliner devant toutes les victimes. Et parce que leur souvenir occupe une trop faible place dans l'histoire officielle et la mémoire collective de nos pays, Durban doit vivifier l'œuvre de mémoire. L'éducation de nos enfants doit entretenir cette histoire et je salue ici le travail précurseur engagé par l'UNESCO, avec sa "route de l'esclave".

En 1848, la République française adoptait le décret qui mit définitivement fin à l'esclavage sur l'ensemble de son territoire. Pour reprendre les mots de Victor Schoelcher, qui en fut l'instigateur, la République française "témoignait ainsi hautement qu'elle n'exclut personne de son éternelle devise : Liberté, Egalité, Fraternité".

En mai dernier, sur proposition de plusieurs de ses membres, le Parlement français a adopté à l'unanimité une loi reconnaissant que l'esclavage, la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan indien, perpétrés à partir du XV^{ème} siècle contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituaient un crime contre l'humanité. A ce jour, la France est le seul pays à avoir posé cet acte.

Parmi les pages sombres de notre histoire commune, il y eut aussi le phénomène colonial. Inspiré d'abord par la volonté de s'approprier les richesses d'autres continents mais fondé aussi

sur la domination de l'Autre, dans le cadre d'un rapport de force, ce système a engendré lui-aussi souffrances et humiliation. Il est sain, il est normal, que ses victimes invisibles anonymes se rappellent aujourd'hui à notre souvenir.

Il n'est pas question de réduire la colonisation à ses seuls excès et à des atteintes systématiques à la dignité humaine. Mais ayons le courage d'assumer certaines évidences.

Oui le colonialisme a eu des effets durables sur les structures politique et économique des pays concernés. Vis à vis de ces pays qui pour beaucoup d'entre eux avaient été des victimes de la Traite, la solidarité doit s'exprimer avec une plus grande ampleur.

Parce que la misère est souvent le terreau sur lequel s'épanouit la haine, parce que les inégalités du monde portent en elles toute; les violences, la question du développement et de la lutte contre la pauvreté est à nos yeux centrale.

La coopération entre Etats - que notre Conférence vise à renforcer - est un puissant moyen d'agir sur les causes multiples des phénomènes de racisme, de discrimination et d'exclusion. Pour sa part, la France prend en compte cette dimension dans sa politique d'aide au développement, comme dans les relations confiantes qu'elle entretient, autour de projets précis, avec le HautCommissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

Mon pays, l'un des plus généreux parmi les membres de l'OCDE en ce qui concerne l'aide publique au développement. Mon pays entend bien conserver cette place. Et parce que notre aide doit en outre être conçue dans un esprit de partenariat, je salue la Nouvelle Initiative Africaine, engagement des pays africains à oeuvrer ensemble pour leur développement.

Il est une facette de notre histoire qui a dépassé en horreur, en ampleur, en abjection érigée en système tout ce que nous avons connu, c'est la Shoah. Nier le caractère unique de ce crime contre l'humanité serait faire insulte à ses victimes et trahir l'histoire. L'antisémitisme qui l'a engendré appelle une condamnation implacable à la moindre résurgence.

Au demeurant, comme l'a souligné Kofi ANNAN, aucune violence subie par un peuple dans son histoire proche ou ancienne ne saurait exonérer de leur responsabilité ceux qui, au nom de ce peuple, infligent. des violences à d'autres communautés.

Mais, la Shoah n'aura pas servi de leçon ultime à l'humanité. Les haines raciales ou ethniques, la peur ou le mépris de l'Autre, exploitées à des fins destructrices sont à l'origine d'autres génocides et de funestes campagnes d'épuration ethnique. Le continent africain comme les Balkans en sont hélas la douloureuse illustration.

Si la conférence de Durban parvient à amener la communauté internationale à regarder en face, de façon équilibrée, les drames de son passé, à rendre hommage aussi à toutes les victimes et à transmettre à ceux que nous représentons la volonté de lutter contre toute tentative de résurgence de ces tragédies sous une forme ou sous une autre, alors elle aura atteint, aux yeux de la France, une part essentielle de ses objectifs.

Si cette conférence doit exorciser le passé, c'est aussi pour mieux se tourner vers le présent et surtout vers l'avenir. La mémoire du passé conforte la lutte contre les formes contemporaines de racisme.

Dans son combat, la France s'inspire d'une philosophie universaliste qui reconnaît la personne humaine dans toute sa diversité, dans toute sa liberté, qui la respecte et protège ses droits.

Conformément aux engagements souscrits lors de la ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, mon gouvernement a renforcé les moyens de prévention et de répression des phénomènes racistes et xénophobes. Une loi récente

est venue accroître la protection contre la discrimination dans les domaines du logement et du travail. Un important effort est conduit en matière d'éducation et de sensibilisation des citoyens, sur la base du rapport remis chaque année au Premier Ministre par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

La société française est multiculturelle. Mon pays compte en son sein de nombreux descendants d'esclaves, notamment dans les départements et territoires d'Outre Mer. La population française est riche de sa diversité. Elle n'est pas à l'abri de comportements racistes que notre loi condamne et que notre justice réprime. Oui, cette conférence est aussi l'occasion de regarder en face notre propre société.

La France attend de Durban la constitution de l'Alliance Universelle contre le racisme à laquelle la Présidence de l'Union Européenne nous a invité, dans un discours en tous points remarquable. Elle en attend une analyse approfondie des nouvelles formes de discrimination, elle en espère une impulsion forte pour les combattre plus efficacement.

Parmi ces nouvelles formes de discrimination, je veux cibler le détournement des nouveaux moyens de communication par ceux qui tentent de promouvoir des thèses racistes inacceptables. La communauté internationale a le devoir d'empêcher cette contamination du réseau Internet.

Les développements récents dans le domaine de la bioéthique appellent aussi à une vigilance extrême parce que l'on peut toucher ici à la nature même de chaque être humain, à travers son patrimoine génétique. Pour prévenir de tels égarements, l'Allemagne et la France proposent que la communauté internationale se dote d'un instrument contraignant interdisant le clonage à des fins de reproduction.

Enfin, l'égalité de traitement dans l'administration de la justice. C'est une question ancienne mais dont l'actualité reste brûlante. Pour nous, les discriminations observées dans ce domaine, en particulier lorsqu'il s'agit de sentences irrémédiables, comme la peine de mort, sont devenues insupportables.

Nombreux sont ceux qui placent en nous de grandes espérances. Et d'abord les plus vulnérables, ceux qui sont victimes d'une double discrimination : les enfants et les femmes, ceux que la maladie marginalise - je songe aux victimes VIH/SIDA - ceux qui souffrent d'un handicap, ceux que frappe une discrimination liée à leur seule naissance ou à leur orientation sexuelle, les réfugiés, les migrants ainsi que les victimes des trafics d'êtres humains. Je veux faire une référence particulière aux Roms et aux populations autochtones dont les Etats modernes ne savent toujours pas accepter la culture, les traditions et leur vision du monde.

Je salue le rôle des institutions Nationales des Droits de l'Homme dans la mise en oeuvre par les Etats des mesures de lutte contre la discrimination. Je veux saluer le courage et la détermination de Madame le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme et lui dire toute mon estime. Pour leur part, les organisations non-gouvernementales, les défenseurs des droits de l'homme sont des partenaires et des acteurs essentiels dans ce combat que rejoignent les partenaires sociaux, les syndicats, les responsables économiques et patronaux, ainsi que les représentants des principaux courants religieux et philosophiques.

Ma délégation est venue à Durban avec l'engagement d'œuvrer, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, au succès de la Troisième Conférence Mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Elle participera à vos travaux de manière aussi active que constructive, confiante qu'à l'issue de notre réunion, les pays réunis dans la patrie de Nelson Mandela sauront lancer au monde un message de fraternité et d'unité, et affirmer leur volonté commune de permettre à chaque être humain de vivre dans la dignité.

La loi du 21 mai 2001, tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

La France est le premier pays à avoir adopté ce type de loi et devra, conformément à son article 3 en faire la promotion au Conseil de l'Europe et aux Nations Unies.

LOIS

LOI n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité (1)

NOR : JUSX9903435L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté.
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er}

La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du ^{xv}e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.

Article 2

Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. La coopération qui permettra de mettre en articulation les archives écrites disponibles en Europe avec les sources orales et les connaissances archéologiques accumulées en Afrique, dans les Amériques, aux Caraïbes et dans tous les autres territoires ayant connu l'esclavage sera encouragée et favorisée.

Article 3

Une requête en reconnaissance de la traite négrière transatlantique ainsi que de la traite dans l'océan Indien et de l'esclavage comme crime contre l'humanité sera introduite auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et de l'Organisation des Nations unies. Cette requête visera également la recherche d'une date commune au plan international pour commémorer l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage, sans préjudice des dates commémoratives propres à chacun des départements d'outre-mer.

Article 4

Le dernier alinéa de l'article unique de la loi n° 83-550 du 30 juin 1983 relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage est remplacé par trois alinéas ainsi rédigés :

« Un décret fixe la date de la commémoration pour chacune des collectivités territoriales visées ci-dessus ;

« En France métropolitaine, la date de la commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage est fixée par le Gouvernement après la consultation la plus large ;

« Il est instauré un comité de personnalités qualifiées, parmi lesquelles des représentants d'associations défendant la mémoire des esclaves, chargé de proposer, sur l'ensemble du territoire national, des lieux et des actions qui garantissent la pérennité de la mémoire de ce crime à travers les générations. La composition, les compétences et les missions de ce comité sont définies par un décret en Conseil d'Etat pris dans un délai de six mois après la publication de la loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. »

Article 5

A l'article 48-1 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, après les mots : « par ses statuts, de », sont insérés les mots : « défendre la mémoire des esclaves et l'honneur de leurs descendants, ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 mai 2001.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

LIONEL JOSPIN

La garde des sceaux, ministre de la justice,
MARYLISE LEBRANCHU

Le ministre de l'intérieur,

DANIEL VAILLANT

Le ministre de l'éducation nationale,
JACK LANG

Le ministre des affaires étrangères,

HUBERT VÉDRINE

*La ministre de la culture
et de la communication,*
CATHERINE TASCA

Le ministre de la recherche,

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

*Le ministre délégué
chargé des affaires européennes,*
PIERRE MOSCOVICI

Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer,

CHRISTIAN PAUL

(1) *Travaux préparatoires* : loi n° 2001-434.

Assemblée nationale :

Propositions de loi n° 792, 1050, 1297 et 1302 ;

Rapport de Mme Christiane Taubira-Delannon, au nom de la commission des lois, n° 1378 ;

Discussion et adoption le 18 février 1999.

Sénat :

Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, n° 234 (1998-1999) ;

Rapport de M. Jean-Pierre Schosteck, au nom de la commission des lois, n° 262 (1999-2000) ;

Discussion et adoption le 23 mars 2000.

Assemblée nationale :

Proposition de loi, modifiée par le Sénat, n° 2277 ;

Rapport de Mme Christiane Taubira-Delannon, au nom de la commission des lois, n° 2320 ;

Discussion et adoption le 6 avril 2000.

Sénat :

Proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture ;

Rapport de M. Jean-Pierre Schosteck, au nom de la commission des lois, n° 165 (2000-2001) ;

Discussion et adoption le 10 mai 2001.

Conclusions de la Conférence de l'ONU sur le racisme Parlement Européen, Séance du 2 octobre 2001

Fodé Sylla, *député européen*

Madame la Commissaire, Monsieur le Président, la déclaration finale et son programme d'action adopté à Durban n'a été possible que grâce au rôle constructif et essentiel de l'Union européenne et au talent diplomatique, doublé du sens de la synthèse, pour ne pas parler d'un don naturel de M. le ministre belge, M. Louis Michel, pour la dialectique. Je crois que, véritablement, l'Union européenne a joué pleinement son rôle, et on ne peut que se féliciter de ce travail qui a été fait. Mais je déplore, malgré les excuses que j'accepte de Mme la commissaire, la non présence d'un commissaire européen. Je pense qu'un commissaire aurait pu vous y représenter. Je déplore également la présence peu élevée de la représentation des pays industrialisés, et je crois que cela a été interprété par bon nombre de pays comme étant un désintérêt qui était porté à la conférence. Peut-être que leur présence aurait permis que les délégations américaine et israélienne ne partent pas. Cela est d'autant plus dommage que, ces dernières années, on a vu en Europe une augmentation des violences racistes et une adhésion au vote populiste et xénophobe, pour ne parler que du FPÖ de Haider en Autriche. En laissant ce vide, d'autres forces politiques déguisées en ONG s'y sont engouffrées. Car, si l'immense majorité des ONG ont eu un rôle déterminant dans la préparation de la conférence, ont été une force de propositions porteuse de revendications, je ne suis pas d'accord avec Mme Boumediene-Thiery lorsqu'elle minimise ce qui s'est passé. Parce qu'un petit nombre d'ONG se sont amusées à faire des amalgames entre sionisme et racisme et, pire encore, ont fait circuler des textes, des écrits, et j'ai eu l'occasion de les montrer à M. Michel, où, très clairement, ils vantaient les mérites de la Shoah. Et cela, on ne peut pas, ici dans cette enceinte, le minimiser. Ces dernières ONG, ou soi-disant ONG, pseudo-ONG, n'étaient pas là pour défendre les Palestiniens, n'étaient pas là pour défendre les antiracistes, n'étaient même pas là en faveur de la paix entre Israéliens et Palestiniens. Je pense qu'il est bien que la déclaration finale reconnaisse aux Palestiniens le droit à disposer d'une terre et que, dans le même temps, on refuse tout amalgame entre sionistes et racistes comme que cela a été fait à Durban.

Cela m'amène, Madame la Commissaire, effectivement, comme vous, à demander que, pour une prochaine conférence, nous sachions exactement quelles sont ces ONG, leur objet et leur mode de financement. La représentativité trop importante de certaines délégations m'amène à poser des questions quant à leur financement. Mais cette conférence a permis surtout de mesurer l'importance de certaines revendications. Et là, je m'inscris en faux contre les propos de mes collègues M. Cornillet et Mme Ludford. Je pense que reconnaître l'esclavage, la traite négrière comme crimes contre l'humanité a été au centre de la conférence, et c'est tant mieux, et ce n'est que justice que de reconnaître que 350 ans de mises à fond de cale, de razzias, de déportations, d'humiliations soient reconnus comme crimes contre l'humanité. C'est la moindre des choses qu'on aurait pu faire à cette conférence. Et à l'instar de la France, je souhaiterais que l'ensemble des pays et des anciennes puissances coloniales reconnaissent ou fassent reconnaître par leurs parlements nationaux l'esclavage, la traite négrière comme un crime contre l'humanité. Pour ma part, je reste dubitatif. Comme l'a dit M. Michel, je crois, quant aux réparations financières, surtout quand on sait que, derrière cette revendication légitime des afro-américains se cachent de puissants lobbies d'avocats américains. A contrario, il y a en effet un consensus pour que le continent qui a le plus souffert de l'esclavage et de la colonisation puisse être aidé, par l'annulation de la dette, par une politique volontariste et urgente pour lutter contre le sida et la lutte contre l'illettrisme. Nous devons au moins cela au continent africain. De plus, il existe - et M. Michel l'a dit - des interlocuteurs valables en face, qui s'engagent, à travers la nouvelle initiative africaine, à faire de la bonne gouvernance. C'est donc le moment de saisir

au bond cette revendication de leur répondre concrètement, et de s'asseoir autour d'une table.

Je regrette enfin qu'aucune mention n'ait été faite de la peine de mort aux États-Unis, et, en partie, les États-Unis sont partis aussi parce qu'ils ne voulaient pas qu'on parle du racisme dans leur propre pays. Je regrette qu'on n'ait pas parlé des discriminations en raison de l'orientation sexuelle. Je regrette qu'on n'ait pas parlé de la notion des castes, et je regrette que cette déclaration n'ait pas un caractère contraignant.

L'Union européenne a désormais comme tâche de faire attention, premièrement, à l'utilisation des nouvelles technologies, comme Internet, qui poussent à l'incitation à la haine raciale, d'accélérer la mise en place de l'article 13, d'enseigner dans nos manuels et livres d'histoire ce que fut l'extermination des Indiens d'Amérique, ce que furent l'esclavage, le colonialisme, la Shoah, mais aussi les massacres de Sabra et Chatila. Le racisme et l'antisémitisme ont un point commun, je crois, avec le terrorisme. Il y a, d'une part, ceux qui passent à l'acte et il y a, d'autre part, ceux qui les arment idéologiquement. En cela, nous devons aussi combattre l'ensemble constitué par le Vlaams Blok, le FN, le FPÖ et autres, qui arment idéologiquement des gens qui passent à l'acte et qui finissent par s'en prendre à l'intégrité physique des individus. Là aussi, nous avons une responsabilité.

Prises de positions

Caucus des ONG d'Europe Centrale et de l'Est et autres ONG

Traduction française Malka Marcovich

Durban, Afrique du Sud, 3 septembre 2001

Nous, délégués au Forum de la Conférence Mondiale Contre le Racisme, de 50 ONG de plus de 20 pays d'Europe Centrale et de l'Est, de l'ex-Union Soviétique, et d'autres pays dans le monde, affirmons que nous ne pouvons accepter les documents prétendument adoptés par le forum des ONG et soumettons une proposition positive tournée vers le futur. Tout d'abord, nous déclarons que le processus de compilation et d'adoption de la Déclaration et du Programme d'Action du Forum des ONG, n'a jamais été transparent, ni démocratique, et a permis des violations de procédures. Le projet des documents n'a pas été soumis aux délégués à temps ; les règles de procédure n'étaient pas claires et changeaient tout le temps ; la discussion était fortement restrictive. Finalement, les délégués n'ont pas eu la possibilité de voter sur les projets de documents dans leur intégralité. C'est pourquoi nous affirmons que ces documents ne peuvent être considérés comme adoptés par le Forum des ONG et ne sont pas des documents consensuels.

Nous pensons que ce processus flou a permis l'introduction dans les documents de concepts et de langages inacceptables. Nous sommes particulièrement concernés par certaines idées intégrées dans les chapitres « globalisation », « Palestine », « réparation », ainsi qu'un certain nombre d'autres paragraphes dans ces documents.

Nous devons souligner que le langage du chapitre « Palestine », ainsi que les distorsions délibérées dans le chapitre « antisémitisme », sont extrêmement intolérants, irrespectueux et contraires à l'esprit de la Conférence Mondiale Contre le Racisme, la Discrimination Raciale, la Xénophobie et l'Intolérance qui y est associée.

Cependant, malgré les résultats négatifs du forum des ONG, nous croyons fermement que la communauté internationale des ONG ne doit pas abandonner. Elle doit continuer son travail sur la base des aspects positifs qui ont émergé durant le processus préparatoire à la Conférence Mondial et au Forum.

En particulier, les points suivants représentent une fondation solide pour de futurs efforts : renforcement des mécanismes législatifs internationaux pour la protection contre le racisme et la discrimination ; développement de lois et d'institutions nationales ; création de plans d'action nationaux ; reconnaissance de la traite d'esclaves comme crime contre l'humanité ; reconnaissance des sources du colonialisme ; intégration de la négation du racisme ; double discrimination ; intolérance religieuse : racisme étatique : purification ethnique ; racisme autre que celui sur la traite d'esclaves ; orientation sexuelle : migrants et personnes déplacées ; peuples indigènes ; et groupes spécifiques de victimes tels que les Roms, les Tchétchènes, les Tibétains et les Dalits.

Nous avons l'intention de travailler à l'intégration des ces points et appelons la communauté internationale des ONG de se joindre à ces efforts.

PS : En plus de tous les troubles au Forum des ONG, les délégués ont eu à écouter lors de la cérémonie de clôture, le discours de Fidel Castro durant plus de deux heures. Nous sommes offensés par le fait qu'un des pires dictateurs de notre monde contemporain, notoirement connu pour ses violations des Droits Humains, fut invité à intervenir à cette réunion d'ONG. En écoutant Fidel, nous nous demandions pourquoi les organisateurs n'avaient pas invité Alexandre Lukashenko, Turkmenbashi, Saddam Hussein ou un dirigeant du régime Taliban.

Cette déclaration a été adoptée par 36 ONG de 19 pays du Centre et de l'Est de l'Europe à leur réunion de Caucus le 2 septembre 2001. A la demande d'ONG localisées dans d'autres régions, le caucus a décidé lors de la réunion du 3 septembre 2001, de l'ouvrir à d'autres ONG en l'appelant « déclaration conjointe ».

Le 3 septembre 2001 à 18 heures, cette déclaration était endossée par plus de 50 ONG dans les 23 pays suivants :

Armenia, Azerbaijan, Belarus, Bulgaria, Czech Republic, Estonia, Georgia,,Kazakhstan,, Kyrgyzstan, Latvia, Lithuania, Macedonia, Moldova, Poland,, Romania, Russia, Slovakia, Ukraine, Uzbekistan, Yugoslavia, Sweden,Denmark, United States of America

Liste des ONG ayant signé cette déclaration conjointe:

Women's Rights Center (Armenia), "Millenium" Association for Education and Research (Armenia), Czech Helsinki Committee (Czech Republic), GLOBEA (Czech Republic), Legal Information Center for Human Rights (Estonia), Institute for Refugee and Minority Problems (Georgia), Center for Development and Cooperation-Center for Pluralism (Georgia), Georgian Young Lawyers Association (Georgia), Legal and Information Service "Dialogue" (Kazakhstan), Youth Human Rights Group (Kyrgyzstan), Latvian Center for Human Rights and Ethnic Studies (Latvia), Lithuanian Center for Human Rights (Lithuania), Association for Democratic Initiative (Macedonia), Helsinki Citizens Assembly of Moldova (Moldova), Youth Helsinki Citizens Assembly of Moldova (Moldova), Helsinki Foundation for Human Rights (Poland), "Never Again" Association (Poland), Liga Pro Europa (Romania), Romanian Helsinki Committee (Romania), Center for Development of Democracy and Human Rights (Russia), Institute for Independent Sociological Studies (Russia), Moscow Helsinki Group (Russia), Information and Research Center "Panorama" (Russia), Roma National-Cultural Autonomy (Russia), Stavropol
Regional Human Rights Center (Russia), Minority Rights Group of the Saint Petersburg Association of Scientists and Scholars (Russia), International Society of Meschetien Turks "Vatan" (Russia), Anti-Defamation League (Russia), Youth Human Rights Movement (Russia), Harold and Selma Lights Center for Human Rights Advocacy (Russia), The Youth Center for Human Rights and Legal Culture (Russia), Human Rights Center "Memorial" (Russia),
Antifascist Youth Action (Russia), Foundation for Civil Society (Russia), Civic Assistance for Refugees (Russia), Citizens' Watch (Russia), Icumbi Society (Russia), African Unity (Russia), Center for Environmental Public Advocacy (Slovakia), Minority Rights Group Slovakia (Slovakia), Project Schola (Slovakia), "Hayot Jollazi" (Uzbekistan), Humanitarian Law Center (Yugoslavia), Helsinki Committee for Human Rights (Serbia), European Roma Rights Center; Swedish Helsinki Committee (Sweden), The United Nations Associations of Sweden (Sweden), Expo Foundation (Sweden), Swedish NGO Foundation for Human Rights (Sweden), Save the Children (Sweden), The United Nations Association of Denmark (Denmark), International League for Human Rights (USA). Joint Statement by Eastern and Central Europe NGO Caucus and other NGOs

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)

Paris le 3 septembre 2001

Le MRAP présent à la Conférence mondiale contre le racisme à Durban exprime une ferme prise de distance quant aux procédures de rédaction, ainsi qu'à l'égard de certaines déclarations du programme d'action des ONG adoptées à la Conférence.

Il y a des formules déclaratives qui, loin de servir la reconnaissance des droits de toutes les victimes du racisme, l'égalité, la tolérance, ainsi que la recherche de solutions aux racismes, alimentent la confusion, obstruent le dialogue et nourrissent la surenchère.

A cet égard, le MRAP exprime son désaccord avec la résolution irresponsable et injuste qui demande qu'Israël soit déclaré « un Etat raciste, fasciste, où règne l'apartheid et que les Palestiniens utilisent tous les moyens possibles afin de résister » à l'occupation.

Le MRAP rejette l'équation selon laquelle le sionisme équivaut au racisme. Pour autant, il estime irresponsable celle qui ferait de toute critique des politiques et des pratiques du gouvernement d'Israël une forme d'antisémitisme.

Le MRAP estime par ailleurs que certains aspects des questions débattues par les ONG, notamment sur le trafic d'êtres humains, le racisme environnemental, la reconnaissance de la Traite atlantique et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité et la réparation pour les Africains et leurs descendants, la question de la protection des droits et libertés fondamentales des migrants, la bioéthique, doivent être entendus par les participants à la Conférence des Etats.

Il reste que Durban est un moment précieux et désormais incontournable où, portée par une exigence de justice, la reconnaissance de toutes les victimes du racisme doit être affirmée, mais également où les Etats doivent s'engager à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires pour éradiquer ce fléau, gangrène de nos sociétés.

Communiqué de presse du European Roma Rights Center (ERRC)

Traduction française Bernice Dubois

5 septembre 2001



**Dimitrina Petrova à
Durban**

Le Centre Européen des Droits des Roms (ERRC) est attristé de conclure qu'il ne peut approuver la Déclaration et le Programme d'Action des ONGs soumis hier aux organisateurs de la Conférence Mondiale Contre le Racisme à Durban par le Forum des ONGs. "Ces documents contiennent un langage impropre qui incite précisément à la haine et au racisme que la réunion de Durban avait pour but de combattre", a dit Dimitrina Petrova, Directrice Exécutive de l'ERRC. "

Nous ne pouvons que déplorer le fait qu'un événement d'une telle importance pour les Roma et pour d'autres victimes de discrimination était apparemment détourné par des activistes partiaux qui voulaient imposer leurs propres priorités.

L'exclusion agressive de participants juifs par des collègues ONGs et l'esprit ouvertement intolérant et antisémite qui l'accompagnait et qui a contaminé tout le processus, nous a incité à nous distancer fermement du résultat malheureux de ce Forum. Ensemble avec beaucoup d'autres organisations et individus de bonne volonté, nous continuerons à lutter pour un texte final issu de cette Conférence qui reflète fidèlement les buts pour lesquels nous sommes venus si nombreux à Durban."

Communiqué de Presse que le Caucus Européen avait l'intention de présenter avant sa mise à mort

La LICRA a pris en charge sa diffusion le 5 septembre avec les signatures de quelques organisations

Nous souhaitons formuler certaines remarques concernant des questions relatives aux procédures qui ont mené à l'adoption de la déclaration et du programme d'action des ONG.

Au cours du processus préparatoire de la Conférence Mondiale Contre le Racisme, il y a eu un manque important de clarté et de cohérence dans la façon d'informer les ONG en matière de procédure pour l'élaboration et la présentation d'amendements au projet de déclaration des ONG et du programme d'action.

Nous soutenons le droit des victimes à se définir elles-mêmes, mais nous ne pouvons adhérer à des formulations qui incitent à la haine, le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Le comble de cette confusion s'est produit au cours du processus chaotique de « l'adoption » des documents des ONG, quand plusieurs ONG se sont retirées avec un sentiment de frustration ce qui a mené à un manque de consensus adéquat pour l'approbation des documents.

Malgré nos objections concernant le processus, nous avons l'intention d'appuyer sur les aspects positifs du travail accompli par les ONG avant et pendant le Forum des ONG dans le cadre des commissions thématiques et des « caucus » par exemple :

En ce qui concerne la reconnaissance et les réparations pour les Africains et les descendants des Africains, comme décidé dans la déclaration conjointe du caucus européen et du caucus des Africains et descendants d'Africains, élaborée lors du 3^{ème} comité préparatoire pour la Conférence Mondiale.

Nous sommes déterminés à poursuivre le combat contre la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et à traduire dans les faits les préoccupations et propositions des ONG impliquées dans ce processus.

Signataires,

LBR – National Bureau against Racial Discrimination – Netherlands
MRAP – Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples – France
CLEF – Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes - France
LICRA – Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme – France
MRAX – Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la xénophobie – Belgique
MAPP – Mouvement pour l'Abolition de la Prostitution et de la Pornographie et de toutes formes de violences sexuelles et sexistes.
SOS Racismo Portugal
Institut fuer Migrations – un Rassismusforschung – Magenta Amsterdam
National Federation of Antidiscrimination Agencies of the Netherlands

**Déclaration du représentant
du Caucus des ONG d'Europe centrale et de l'est
à la plénière gouvernementale
de la Conférence Mondiale Contre le Racisme,**

Yuri Dzhibladze

Président du Centre pour le Développement de la Démocratie et des Droits Humains, Russie

Traduction française : Bernice Dubois

**Durban, Afrique du Sud
6 septembre 2001**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,



Yuri Dzhibladze

Je prends la parole au nom des délégués d'ONGs de 21 pays de l'Europe centrale et orientale et de l'ex Union Soviétique, - pays dits "en transition". Comme beaucoup d'autres groupes ici, nous tenons à la fois à agir sur les problèmes globaux de racisme et d'amener la Conférence Mondiale à se pencher sur nos problèmes spécifiques. Cependant il est probable qu'aucune autre région aussi grande que la nôtre se trouve tellement en dehors des discussions de cette Conférence. Nous pensons que si nos problèmes spécifiques de racisme et de xénophobie, affectant les vies de presque un demi-billion d'êtres habitant 20% du territoire du monde sont oubliés dans les discussions de la Conférence Mondiale, ce forum "global" n'aura pas le droit à cette appellation. Nous vous demandons de relever le défi et de vous préoccuper de toutes les formes et les diverses manifestations du

racisme moderne, car elles exigent des remèdes différents.

Les peuples de notre région qui, au cours de cette dernière décennie, ont connu l'expérience la plus tragique de la souffrance humaine causée par l'intolérance et la haine ethnique, tel que les carnages dans les Balkans et le Caucase, ont pléthore de leçons à partager avec le reste du monde. Le racisme a beaucoup de visages laids, pas toujours faciles à reconnaître et à confronter. Nos expériences nous apprennent qu'il faut de l'honnêteté, du courage et de la responsabilité pour faire face aux aspects contemporains du racisme et pour élaborer des réponses efficaces.

La Conférence doit reconnaître que, dans beaucoup de régions du monde, en particulier dans les pays en transition, il y a une augmentation effrayante de nationalisme et d'ethnocentrisme agressifs, qui sont des expressions de racisme et de xénophobie, non pas enracinés dans la traite d'esclaves mais dans des préjugés historiques et des haines envers des minorités ethniques et religieuses qui sont profondément ancrés. Ils conduisent souvent à des violations des Droits Humains, des discriminations et des persécutions à très grande échelle, dirigées contre des groupes spécifiques tels que les Juifs, les Roma, les peuples du Caucase et de l'Asie Centrale, les Turcs meskhlètes. Ils conduisent souvent même à des "purifications ethniques" et à des crimes contre l'humanité avec des éléments de génocide, surtout dans les Balkans et en Tchétchénie.

Notre région ne connaît que trop comment l'escalade des haines ethniques se transforme en conflits armés qui, à leur tour, perpétuent la xénophobie et l'intolérance dans les zones de conflit et au-delà. L'impunité ne doit pas être tolérée. Nous invitons les États à conduire rapidement, au niveau national, les investigations et les poursuites des crimes de guerre en accord avec les résolutions de la Commission des Droits Humains des Nations Unies, sans attendre la mise en place de la Cour Pénal international.

Des protections efficaces doivent être accordées aux réfugiés et aux personnes déplacées dont la majorité provient de groupes minoritaires et que l'on oblige à retourner dans les zones de conflits armés en violation du droit humanitaire international. Des rapporteurs spéciaux des Nations Unies doivent avoir accès à ces zones.

Un autre problème est celui du racisme d'état. Ce racisme est typique de beaucoup de pays de notre région et est souvent le fait d'élites politiques et intellectuels qui exploitent les sentiments xénophobes et nationalistes du grand public dans le but d'une mobilisation politique et une légitimation de leur propre autorité et pouvoir politique. Cela est fait non seulement selon les méthodes traditionnelles connues mais aussi à l'aide de méthodes relativement nouvelles, institutionnalisées et subtiles. Dans bien des pays, des programmes et des actions officiels ayant pour but le contrôle de la migration et l'empêchement de conflits ethniques cachent souvent ces nouvelles formes déguisées de racisme institutionnalisés.

Les systèmes de justice criminelle et les actions d'organismes, supposés faire respecter les lois, sont souvent fondés sur des stéréotypes de criminalité supposée de diverses minorités. Des descriptions racistes sont monnaie courante. Un héritage du passé communiste - le passeport interne et le permis de résidence - permet une politique conduisant à la discrimination et à l'expulsion de minorités ethniques dans beaucoup de pays en transition. Tout ceci mène à l'institutionnalisation et à la justification du racisme, de la xénophobie et des pratiques discriminatoires tolérées, inspirées ou perpétrées par des institutions et des officiels gouvernementaux. Ces politiques doivent être abolies.

Le problème est aggravé par la négation de l'existence même de racisme par des officiels des gouvernements. Très souvent nous autres activistes d'ONGs, entendons dire par des officiels étatiques : "Le racisme n'est pas notre problème; nous n'en avons pas." Nous affirmons qu'aucun effort pour combattre le fléau du racisme ne peut aboutir sans reconnaître l'existence du mal. Il est essentiel que les gouvernements cessent de nier, de tolérer ou de légitimer le racisme et la xénophobie dans tous leurs aspects.

Ma déclaration ne serait pas complète sans attirer votre attention sur le sort d'un peuple qui vit une tragédie terrible aujourd'hui, le peuple tchéchène. Nous affirmons que ce peuple souffre encore des violations massives de leurs droits humanitaires internationaux qui sont atroces. Cela concerne le racisme parce que les opérations militaires s'accompagnent d'une très large campagne d'incitation à la haine contre les Tchétchènes. Le résultat est la persécution et la discrimination massive contre les gens d'origine ethnique Caucase qui se trouvent en dehors de cette région.

Voilà la dernière leçon de notre région que je voulais partager avec vous aujourd'hui. Lorsque des abus grossiers des Droits Humains et des violences sont justifiés par la création d'images haineuses, alors la haine et l'intolérance imprègnent la société toute entière et le virus contagieux du racisme et de la xénophobie devient beaucoup plus difficile à guérir.

Malheureusement, un problème similaire a miné le processus d'élaboration des documents du Forum des ONGs ici ainsi que dans les débats de la Conférence Mondiale. Lorsque le dialogue difficile sur les droits humains est remplacé par des accusations politiques et idéologiques, cela crée de nouvelles intolérances et haines.

Notre région a des expériences importantes à partager avec le reste du monde mais a également beaucoup de travail à faire pour combattre le racisme et la xénophobie chez elle. Nous avons besoin d'œuvrer ensemble, toutes les régions du monde, gouvernements et ONGs, citoyens et politiques, pour combattre le dragon, y compris le dragon le plus dangereux - celui qui est en nous.

Je vous remercie.

Le Réseau européen contre le racisme (ENAR)

Bruxelles, 12 septembre 2001

Le Réseau européen contre le racisme (ENAR), qui représente plus de 600 ONG de l'Union européenne, (ENAR) a joué un rôle clé dans la préparation de la Conférence mondiale au niveau européen. Lors de la conférence préparatoire de Strasbourg en octobre 2000, ENAR a travaillé aux côtés d'autres ONG pour établir un front uni contre toutes les formes de racisme. La Déclaration et le Programme d'action des ONG présentes à Strasbourg étaient parvenus à refléter les priorités des divers groupes ethniques, culturels et religieux représentés en Europe. Malheureusement, la Déclaration des ONG de la Conférence mondiale a sapé cette unité et n'a pas représenté tous les groupes requérant une protection contre le racisme.

“Durant mes années de présidence du Runnymede Trust, j'ai mené des campagnes vigoureuses contre l'antisémitisme – nous savons tous que "la bête immonde a le sommeil léger". Dans le même temps, j'étais parmi les premières à soulever les dangers de l'islamophobie, consciente de l'émergence de nouvelles formes de racisme. Notre lutte contre le racisme ne se gagnera pas en montant une forme de discrimination contre une autre, ce qui ne fera que permettre à certains de nous monter les uns contre les autres. En tant que réseau, ENAR est impliqué dans la lutte contre toutes les formes de racisme et nous devons rester unis dans notre combat”,
déclare Sukhvinder Stubbs, Présidente d'ENAR.

C'est dans cet esprit que, lors de leur dernière Assemblée Générale, les membres d'ENAR ont voté la résolution suivante:

“Toutes les ONG antiracistes affiliées à ENAR, y compris ses membres musulmans et juifs, maintiennent leur solidarité dans leur alliance contre tous les actes d'antisémitisme et d'islamophobie. Toute division entre ces deux communautés ne peut que servir les forces de la haine dont elles sont toutes deux les cibles. Pour sa part, l'Assemblée Générale d'ENAR condamne vigoureusement toutes les formes d'antisémitisme et d'islamophobie.”

Dans notre obligation de respecter la résolution et les normes universelles des droits de l'homme, nous ne pouvons dès lors pas approuver les termes contenus dans certains passages de la Déclaration et du Programme d'action des ONG adoptés à Durban, en Afrique du Sud, au cours du Forum des ONG.

Néanmoins, nous tenons à souligner le grand nombre d'éléments positifs produits durant le processus des ONG à Durban tels que, par exemple, le haut niveau de participation des ONG, la richesse et la diversité des questions débattues dans le cadre du Forum.”

“Nous devons inciter les ONG à s'engager dans le processus de suivi. ENAR fera campagne en faveur de Programmes d'action nationaux (PAN) de telle sorte que chaque pays puisse bénéficier du cadre législatif le plus fort pour protéger toute sa population contre le racisme”,
déclare Maria Miguel Sierra, responsable des campagnes d'ENAR.

ENAR poursuivra sa lutte contre toutes les formes de racisme en front uni, reflétant les préoccupations des différents groupes de l'ensemble de la communauté des ONG.

Prochoix

Editorial du 14 septembre 2001

Par Caroline Fourest

Tandis que le monde ne s'est toujours pas remis de son choc suite aux attaques aériennes suicide du 11 septembre, certains commentateurs cherchent dans la Conférence de Durban les motifs qui auraient pu focaliser tant de haine sur les Etats-Unis.

Pour y avoir été, nous revenons avec le sentiment que la conférence mondiale contre le racisme a bien été, non pas un déclencheur, mais un signe annonciateur de la détermination de certains réseaux islamistes. La tension et la haine antisémite y étaient si fortes que beaucoup de militants antiracistes en sont revenus relativement écoeurés, même si la détermination de certains pays (comme la France) ont fini par empêcher que la déclaration finale ne comporte d'éléments incitant à la haine : elle avait notamment failli proclamer le sionisme comme la marque d'un "holocauste et d'une volonté de purification ethnique des arabes de l'historique Palestine".

Egalement très décevant, il aura été impossible de faire inscrire certains motifs de discriminations comme l'homophobie au chapitre des fléaux à combattre. A l'heure où 52 personnes ont été jetées en prison en Egypte en raison de leur homosexualité et de leur sionisme supposés, les pays réunis par les Nations Unies ont préféré mettre l'"orientation sexuelle" entre crochet et l'éliminer de leur déclaration...

A l'inverse, de retour, nous ne cachons pas notre crainte de voir le délit de faciès resurgir après les attentats du World trade center. De même que la guerre au Proche-Orient a banalisé une certaine judéophobie, il est à craindre que l'extrémisme de certains islamistes ne banalise le racisme anti-arabe offrant ainsi la plus belle victoire aux terroristes qui voudraient voir deux mondes (largement imaginaires) s'affronter.

Communiqué de Presse de la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)

19 septembre 2001

Le forum des ONG à la Conférence Mondiale contre le Racisme du 27 au 31 août 2001 à Durban s'est déroulé dans un climat de haine et de violence.

Le groupe de travail européen (caucus) n'a pu adopter de texte car des groupes ont violemment interrompu les débats.

Le manque de démocratie et de transparence dans le processus d'adoption du texte des ONG, l'introduction de termes incitant à la haine raciale, pose fondamentalement la question de la société civile et de sa crédibilité à l'avenir.

Lorsque les principes de démocratie sont bafoués, la voix des femmes est mise en danger. Ainsi les femmes afghanes n'ont pu faire entendre leurs voix à Durban.

Les attentats terroristes le 11 septembre 2001 appellent dans ce contexte à encore plus de vigilance, et de solidarité accrue envers les femmes du monde entier, victimes des extrémistes religieux, mises à silence et niées de leurs droits fondamentaux.

Le terrorisme ne doit pas servir de prétexte à des mouvements xénophobes en Europe à l'égard des populations immigrées. Face à ce danger, la CLEF appuie la campagne droit d'asile du Lobby Européen des Femmes qui revêt un caractère encore plus important.

La CLEF, par son unité et la clarté de ses positions dans les instances auxquelles elle participe, fera tout pour assurer les conditions démocratiques de débat et persuader les partenaires institutionnels du caractère indispensable de l'apport des ONG.

Associations néerlandaises anti-racistes

Lettre ouverte aux organisateurs du Forum des Organisations non gouvernementales à la Conférence mondiale contre le racisme

Les principes d'égalité et de respect de l'autre sont fondamentaux pour vivre ensemble, et auraient du constituer la base du forum des ONG à la Conférence Mondiale Contre le Racisme à Durban. De plus, le respect des différences d'opinion est essentiel dans le combat contre le racisme.

C'était la responsabilité des organisateurs du Forum d'assurer que l'opinion de chaque participant soit respectée. Cette responsabilité devait entre autre assurer que les délégations d'ONG soient indépendantes des politiques de leurs gouvernements.

A notre grand regret, les ONG signataires néerlandaises constatent que tous les participants du forum des ONG n'ont pas été traités de façon respectueuse. Selon nous, c'est une violation flagrante dans les principes qui auraient dû guider une réunion de ce type.

La tragédie humaine et politique qui se déroule en Israël et dans les territoires Palestiniens dépasse l'entendement. Alors que nous comprenons l'émotion des personnes qui sont concernées par l'une ou l'autre partie dans ce conflit, il est inconcevable que pareille émotion soit transformée en expressions d'antisémitisme et de discours de haine.

Nous demandons aux organisateurs du Forum des ONG de se distancer ouvertement des incidents de ce type, qui ont eu lieu durant le forum des ONG.

Nous pensons qu'il n'y a pas de place pour l'antisémitisme et autres formes d'intolérance associées à la Conférence Mondiale contre le Racisme.

Organisations signataires :

De Landelijke Vereniging van Antidiscriminatie Bureaus en Meldpunten
LBR (Landelijk Bureau ter bestrijding van Rassendiscriminatie)
RADAR (Rotterdamse Anti Discriminatie Actie Raad)
Stichting Magenta
Vrouwenbond FNV

CONFÉRENCE MONDIALE CONTRE LE RACISME

Durban, Afrique du Sud

le 27 août au 7 septembre 2001

par Bernice Dubois et Malka Marcovich

Ce compte rendu représente nos activités à toutes deux. Certains paragraphes sont rédigés par l'une ou par l'autre, certains par les deux.

LE FORUM DES ONGS

Le Forum des ONGs a eu lieu au Stade de Cricket de Kingsmead où des tentes étaient dressées pour les divers caucus, commissions thématiques, ateliers, ainsi que pour les média et pour l'obtention des badges de participants au Forum. Nous avons choisi de ne pas assister à la grande cérémonie d'ouverture et sommes allées au Centre d'Exposition de Durban, quelques rues plus loin, pour faire la queue et obtenir les badges qui nous serviraient au cours de la Conférence gouvernementale la semaine suivante. Bien nous en a pris. Si l'obtention de ces badges nous a demandé plusieurs heures, ce fut encore plus long par la suite. Puis nous nous sommes familiarisées avec les lieux. Je vous passe les autres problèmes administratifs, tels la carte pour stationner la voiture, etc. Si les queues étaient longues et les démarches lassantes, les personnes étaient charmantes et désireuses d'aider.

Après avoir cherché en vain à travers les tentes le caucus ³femmes² ou ³genre², nous avons participé ce jour-là à un atelier organisé par l'Institut pour une Éducation Globale sur les émissions radiophoniques style néo-nazi qui prêchent la haine et le racisme. Ces émissions sont surtout d'un caractère anti-noir, anti-juif, anti-femme, homophobe. Beaucoup émanent des États-Unis, profitant d'une part du système fédéral qui laisse le contrôle aux divers États et d'autre part de l'absence de législation contre ce genre de discours. Elles sont entendues par 600 millions d'auditeurs à travers le monde et ont augmenté de 100% entre 1980 et 1993.

Avec le recul du temps, cet atelier du premier jour a symbolisé le langage haineux qui nous a envahi tout au long du Forum et de la Conférence.

Il faut préciser que, dès la première heure de la première journée, le Stade du Cricket était placardé d'affiches en faveur de tous les peuples minoritaires du monde, mais ceux qui prédominaient très largement et avec les affiches et les slogans les plus violents et les plus haineux et même racistes étaient les Palestiniens.

Par contre, celles qui étaient totalement absentes de cet événement étaient les *femmes afghanes et les femmes algériennes* : pas un atelier, pas une affiche, pas un slogan, - rien! Il était clair même pour le plus naïf que les puissances islamistes en avaient décidé ainsi.

Comme à Pékin, les femmes iraniennes en tchador étaient partout. Moins belliqueuses qu'à Pékin, elles se contentaient de distribuer leur littérature et de veiller à ce que aucun mot critique ne soit prononcé à l'égard de l'Islam. On pouvait bien sûr critiquer toutes les autres religions.

Le soir, un petit groupe s'est réuni dans la chambre de Gunilla Eckberg, une amie suédoise de la Coalition Contre la Traite des Femmes pour tenter de prévoir des actions et des présences complémentaires, ainsi que le langage que nous souhaitions voir insérer dans les

divers paragraphes de la Déclaration et du Programme d'Action des ONGs

Le lendemain matin à 9 heures, nous avons participé à un Panel fermé organisé par l'IMADR (Mouvement International Contre Toutes les Formes de Discrimination et de Racisme) sur le Trafic, où Malka a fait une excellente présentation sur la situation en Suède depuis l'adoption de la loi pénalisant les acheteurs de services sexuels. C'était d'autant plus important que parmi les panélistes se trouvaient des personnes pro-prostitution néerlandaises, ou liées à des ONGs pro-prostitution telle que la Global Alliance Against Trafficking in Women, ou encore une chercheuse chypriote, Ana Agathangelou qui, à travers une analyse marxiste des rapports de classe, parlait également du "*travail du sexe*". Fatoumata Diakate Sire, Directrice de la Coalition Contre la Traite des Femmes - Afrique, ainsi qu'Hélène Sackstein de Genève, du Focal Point sur l'Exploitation sexuelle des Enfants sont intervenues avec Malka à plusieurs reprises, empêchant ainsi toute possibilité de dérapage et recentrant le débat sur les questions essentielles, notamment la question de la "demande". Une survivante de la prostitution philippine a, par son témoignage, empêché que la terminologie citée plus haut soit employée pour le restant de la journée.

Un des panélistes, un Professeur japonais, Directeur de l'IMADR, Monsieur Moshakoji, était désireux d'un contact avec le Lobby Européen des Femmes. Nous avons échangé des cartes et lui avons donné les coordonnées du LEF.

Ce même jour, l'IMADR organisait un atelier sur la Migration exploitée (Exploitative Migration) où intervenait entre autres la Rapporteuse Spéciale sur les Migrants, Gabriela Rodriguez Pizarro qui a intégré cette nouvelle formulation fallacieuse de la traite : "*les travailleurs du sexe migrants*".

Bernice est partie à l'heure du déjeuner pour chercher, à nouveau en vain, le Caucus fantôme sur les femmes. Elle a alors décidé de faire l'autre queue qui s'imposait pour obtenir le badge pour le Forum des ONGs, le programme, la serviette, etc. Celle-là aussi a duré plusieurs heures.

Faute de trouver le Caucus Femmes, on avait bien repéré sur le programme la Commission Thématique sur les Femmes. Hélas, nous venions d'apprendre que nos badges pour la Conférence ne nous donnaient l'entrée qu'au Centre d'Exposition de Durban et non au Centre International de Conférences, où siègeraient les Délégués gouvernementaux. Pour cela il fallait un "pass" spécial accordé par le Bureau de l'ONU de Liaison avec les ONGs. Toutes les ONGs n'en auraient pas, disait-on, et dans le meilleur des cas, il n'y aurait qu'un seul par ONG. Il fallait donc courir du Stade au Centre d'Exposition où se trouvait ce Bureau. Cette queue là a duré 4 heures et demi! La C.L.E.F. avait bien droit à un passe mais on avait loupé la Commission Femmes!

Inutile de vous dire que toutes les ONGs étaient dans un état de frustration et d'énervement bien compréhensible du, en grande partie à ces tracasseries administratives qui nous empêchaient de travailler. *Tel ne fut pas le cas pour les "GONGOs" (ONGs GOUVERNEMENTALES) qui étaient en nombre, assez nanties et dont certaines avaient été créées exprès pour Durban.*

La Plate-forme sociale avait organisé cette après-midi là une excellente réunion avec l'Ambassadeur Louis Michel, Chef de la délégation belge et, par conséquent, représentant de l'Union Européenne, avec Claude Moraes, du Parlement Européen et Fay Devonic, pour la Commission Européenne. Après leurs exposés, ils ont répondu aux nombreuses questions. A une question sur ce que l'Europe ferait pour l'Afrique, Louis Michel a répondu sans la moindre démagogie mais avec beaucoup de franchise et un courage certain, qu'il était un ami réel et sincère de l'Afrique et que précisément en tant que tel, il pensait que les pays africains devaient se responsabiliser et sortir enfin d'un discours qui continuait à blâmer les anciennes puissances coloniales pour tous les maux actuels, discours qui ne conduisaient à rien de constructif. Claude Moraes a répondu à la question de Bernice (qui

était celle de la C.L.E.F.) concernant la vigilance qui serait exercée par l'U.E. sur la jurisprudence des pays candidats dans le domaine des droits des femmes en disant que l'U.E. veillerait très fermement à ce que les droits des femmes soient effectivement respectés dans les pays candidats avant que ceux-ci ne puissent adhérer.

De son côté Malka participait à un Workshop sur la traite et la prostitution, organisé par la CATW, le LEF, le MAPP, l'association Gabriella Sanlaap.

Le lendemain matin Bernice a participé à un excellent atelier prônant une approche d'écoute réelle, organisé par un groupe intitulé ³Unis pour en Finir avec le Racisme².

Nous avons participé à une autre réunion du Caucus Européen dont nous parlerons plus loin sous ce titre.

A la fin de la semaine, le samedi 1er septembre, les ONGs se réunissaient en Plénière pour voter sur les paragraphes de leur Déclaration et Programme d'Action. Les documents à l'état de projet n'étaient pas prêts et, au bout d'un certain temps, cette Plénière fut reportée jusqu'au soir, après la cérémonie de clôture du Forum.

Celle-ci comportait des discours tels que celui de Fidel Castro qui a duré près de trois heures et s'est clôturé par une ovation vertigineuse des milliers de personnes présentes dans le stade, ponctuée de hurlements qui laissaient présager quel climat régnerait lors de la discussion des textes des ONGs. La Plénière a donc commencé très tard et dans un désordre total. Les documents étaient prêts mais en quatre parties qu'il fallait chercher à l'arrière de la salle : nouvelle pagaille! Ensuite, on nous dit que le Comité international d'organisation n'était pas présent et qu'un volontaire avait accepté de présider. Le pauvre! On nous a expliqué qu'un représentant par caucus aurait le droit de vote. Il y avait une quarantaine de caucus. Il y eut immédiatement une demande de la part des Sikhs pour avoir leur propre caucus. Après quelques hésitations, le président de séance a accepté, contre toutes les règles qui demandaient qu'un caucus ait fonctionné pendant un minimum de deux jours et soit composé d'au moins dix personnes. Ensuite, d'autres groupes ont demandé la même chose. Toutes ces demandes étaient faites sur le ton de l'agressivité à grands renforts de cris approuvés de la salle. *Nous décrivons une ambiance générale de démagogie et de pressions.* Enfin le président eut l'idée de demander que les personnes dans la salle lèvent la main si elles étaient d'accord pour ces nouveaux caucus. Oh surprise! La salle était massivement contre, n'en déplaise aux ³forts en gueule². Mais ensuite il a fallu une bonne demi-heure pour récupérer les bulletins de vote déjà accordés. Tout cela n'a guère contribué à une procédure calme et démocratique.

Enfin le président a fait l'appel des caucus afin que les représentants prennent place au premier rang. Bernice était particulièrement attentive à l'appel du caucus genre, si obstinément invisible. Quand une femme a répondu "présente", Bernice l'a suivie pour lui demander où et quand elles s'étaient réunies. Elle a dit ³à différents endroits et à des heures diverses². Est-ce que cela avait été affiché quelque part? Elles n'en avaient pas eu le temps! De toutes les façons, elle n'était pas la responsable qui allait arriver d'un moment à l'autre. Lorsque Bernice retourna à sa place, Malka et Gunila paraissaient étrangement perturbées. Elles avaient reconnu son interlocutrice, activiste du lobby des ³travailleuses du sexe². En effet, lorsque l'amie arriva et prit son tour au micro pour les propositions du caucus, elle réclama **trois choses au nom du Caucus Femmes.**

1° l'insertion du mot ³genre² dans tous les paragraphes (sic!),

2° l'addition de l'expression ³prostitution forcée² dans le paragraphe adéquat et

3° le soutien inconditionnel à la cause palestinienne.

Quelles promesses de progrès pour les femmes!!

Bernice a demandé la parole pour un point d'ordre. Un ami de l'Afrique du Sud de toute

fraîche date (nous avons sympathisés le soir même) gérait le micro le plus proche et fit signe au président. Elle a donc pu dire que :

- nous avons cherché ce caucus en vain pendant toute la semaine;
- nous étions très étonnées et déçues de l'absence de toute demande sérieuse et spécifique en faveur des femmes, soumises à une discrimination double dès lors qu'elles faisaient partie d'une minorité quelconque et souvent victimes de violences des hommes mêmes de leur propre minorité, que nous n'avions rien vu de tel dans les documents ni rien entendu de tel par la "représentante" du caucus femmes;
- nous ne nous sentions donc pas représentées par ce qu'elle avait dit. (Bernice s'est permis de dire cela au nom du Lobby, étant donné le mandat de ce dernier depuis Genève en particulier.) Ses propos ont recueilli des applaudissements nourris; la femme était furieuse.

D'autres caucus ont été de plus en plus démagogues et ont de moins en moins traité leurs sujets. Lorsque le caucus juif a présenté trois paragraphes sur l'antisémitisme, le vote a supprimé l'un d'eux, ce qui n'avait été fait pour aucun autre groupe. Les Arabes ont hurlé ³Free, Free Palestine² et le groupe de Juifs s'est alors levé pour quitter la salle disant ³Shame, shame, shame² (honte).

D'autres ONGs ont aussi quitté la salle, comme, par exemple, la LICRA.

Il faut expliquer que la procédure de vote était plus que particulière. Lorsque le représentant du caucus s'était prononcé, le président demandait rapidement un vote "pour", "contre" ou "abstention" *sur le tout*, puis si quelqu'un ³avait un problème avec cela²! Au bout d'un moment, lorsque Erika Harriford, la jeune noire qui votait pour le Caucus Européen avait déjà eu le courage de voter contre à plusieurs reprises, elle a quitté sa place en larmes et a voulu partir, disant ne plus supporter le climat de haine et la pression que l'on sentait.. Clarisse l'a dit à Bernice qui, tout en comprenant, a dit que si elle pouvait rester, ce serait important pour le caucus d'être visible quand même. Elle a accepté de rester.

Il faut aussi dire que beaucoup étaient déjà partis, frustrés ou écoeurés et que ***sur la quarantaine de caucus, seuls 14 votaient pour la plus grande partie de la séance.*** *Ce n'était pas une majorité et en aucun cas une procédure démocratique.* Je dirais même que, comme beaucoup des choses vues et vécues à ce Forum, *il s'agissait de pressions intolérables et de terrorisme verbal.*

Nous voulons signaler *le courage des Roma* qui, contrairement à tous ceux qui sont partis sans rien dire, se sont exprimés au micro par la voix de leur représentant et ont dit clairement que devant un tel manque de démocratie et d'égards pour autrui, ils ne voulaient pas cautionner le vote en restant.*

Nous sommes parties à 23 h 30 mais il semble que cela ait continué encore une heure.

La confusion et les irrégularités ont continué, puisqu'un courageux membre du Comité d'Organisation International, Mirek, a dit au briefing des ONGs pendant la deuxième semaine qu'il ne pouvait pas garantir la conformité de la version des documents qui leur serait distribuée. Il a expliqué que le Comité de Rédaction avait décidé, après une longue discussion, d'ajouter une introduction au document final qui indiquerait que, compte tenu de la vivacité des débats, certains paragraphes pourraient être contradictoires. Une fois leur travail terminé à 23 heures le lundi 3 septembre, des inconnus étaient entrés dans leur bureau, s'étaient emparés des papiers et de la disquette. Il ne pouvait donc pas affirmer que les textes étaient conformes à ceux adoptés en Plénière le samedi 1er septembre.

* *La déclaration du Caucus des Roma en annexe A*

La Présidente du Comité de Rédaction a tenté d'atténuer l'affaire en indiquant qu'ils avaient travaillé jusqu'à 3 heures du matin et qu'il ne s'agissait que d'un tout petit problème!

Malka est allée voir Mirek pour le féliciter de son courage. Il lui a dit que si d'autres membres du Comité affirmaient avoir travaillé jusqu'à 3 heures du matin, cela signifiait qu'il y avait eu

encore des changements puisque tout était bouclé à 23 heures avant l'arrivée des intrus, qu'il y avait même eu une bagarre et qu'il avait pu prendre des photos avant de s'échapper. En tout état de cause, le document distribué plus tard aux ONGs ne contient pas, entre autres, l'introduction qui devait y figurer.

L'Intolérance Religieuse

Une après-midi Bernice a pu remplir une de ses missions en participant activement à la Commission Thématique sur l'Intolérance Religieuse. Elle y a fait une intervention sur les effets des Extrémismes religieux sur les femmes qui a été très applaudie. Un peu plus tard, une iranienne s'est levée pour dire qu'elle ne pouvait approuver le terme d'²extrémisme religieux² car cela pourrait être appliqué, à tort, à l'Islam qui en réalité ³favorisait les femmes²! Bernice a décidé de ne pas polémiquer publiquement mais est allée s'asseoir à côté d'elle au milieu d'un groupe d'iraniennes. Elle lui a dit qu'elle savait sûrement qu'aucune religion de ce monde ne ³favorisait² les femmes. Une voisine plus âgée entreprit d'expliquer que le Coran disait que ³l'être le plus valable, homme ou femme² - Bernice a complété la phrase avant elle - ³était celui qui étudiait le mieux le Coran². L'Iranienne était agréablement surprise et dit que c'était donc la preuve. Bernice a répondu que c'était une preuve de traitement égal mais non de ³favoriser² les femmes. Elles ont toutes ri et lui ont donné raison.

Le soir, Bernice a participé au Comité de Rédaction de cette Commission. Plusieurs Iraniennes étaient là pour surveiller le langage. Chaque fois que Bernice disait quelque chose, les Iraniennes lui donnaient raison. (Une connaissance du Coran sert.) Cette Commission a bien travaillé et les paragraphes rédigés (avec l'aide de Malka et de Gunilla sorties de leur Commission Thématique sur la Traite) ont été tapés sur disquette par la Rapporteuse et portés aussitôt au Comité chargé d'insérer le langage issu des Commissions dans les documents des ONGs. Il a été sympathique de les y trouver lorsque la version ³projet² de ces documents a été distribuée le samedi soir au début de la Plénière.

Par contre ce paragraphe ne se trouve plus dans le document distribué!

Dans la deuxième semaine, un des représentants de cette Commission a présenté sa déclaration au briefing des ONGs. Il a réussi à oublier le paragraphe sur les femmes. Bernice a demandé la parole pour ajouter au moins la phrase clé qui insistait pour que ³les religions ne soient plus jamais utilisées pour nier ou pour limiter en quelque façon que ce soit les droits humains des femmes². Elle a dit que cette phrase avait déjà été oubliée par lui à deux occasions précédentes et a demandé qu'elle ne le soit plus! L'animatrice de la Commission a alors demandé la parole à son tour pour rappeler que les religions ont trop souvent servi à des fins de racisme et de discrimination et que l'on veille aussi désormais à ce que cela ne se produise plus. Ensuite elle est venue demander à Bernice de participer à une Table Ronde sur le sujet. Sa spécificité serait la voix des femmes. Cela s'est très bien passé. Il a été décidé de rester en contact et d'essayer d'initier des actions de suivi après Durban.

La veille de notre départ, le jeudi 6 septembre, il y eut une session animée par le Rapporteur Spécial sur la liberté de religion et de croyance, Monsieur Abdelfattah Amor, Professeur tunisien de Droit, que Bernice avait déjà pu entendre à Genève. A son arrivée, elle s'est présentée et lui a demandé des nouvelles de la Conférence Consultative Internationale sur l'Education scolaire en relation avec la liberté de religion et de croyance, la tolérance et la non-discrimination, prévue du 23 au 25 novembre à Madrid. La C.L.E.F. avait reçu une invitation et avait répondu immédiatement mais n'avait plus rien su. Elle lui a laissé une carte et il a promis de faire le nécessaire dès son retour à Genève.

Au cours de cette session il a parlé de l'importance de l'éducation comme prévention du racisme et en particulier de l'éducation scolaire. Bernice lui a demandé si son mandat lui permettait d'examiner les manuels scolaires sur l'attitude envers les femmes dictée par des religions. Il a répondu très fermement que tel était le cas et qu'il était précisément en train de

rédiger un rapport sur ce sujet qui serait diffusé lors de la prochaine session des Droits Humains à Genève en 2002.

Le Caucus Européen

Un Caucus Européen avait très bien fonctionné au cours des réunions préparatoires à Genève et durant la première semaine à Durban. Des Directives étaient rédigées et présentées au Comité International d'Organisation. Clarisse Delorme du Lobby y a travaillé depuis le début à Genève.

Ce Caucus, souvent animé par Erika Harriford, une jeune Noire avait préparé, comme les autres, une Déclaration concernant les projets de Déclaration et de Programme d'Action des ONGs. *La Déclaration du Caucus Européen avait été élaborée en accord avec le caucus des Africains et descendants d'Africains lors de la Troisième réunion préparatoire à Genève.* Elle spécifiait l'accord pour la reconnaissance et les réparations.

Elle déclarait aussi soutenir le droit des victimes de se définir elles-mêmes mais ne pas soutenir un langage qui incitait à la haine et à la discrimination. Le Caucus attendait la version définitive des documents votés lors de la Plénière avant de finaliser cette déclaration. Le lendemain de la Plénière qui s'est si mal passée, le Caucus s'est réuni comme d'habitude. La déclaration a été lue et approuvée mais comme la Plénière s'était terminée vers 1 heure du matin, beaucoup de personnes n'étaient pas présentes ce matin là. Il a été décidé d'attendre le soir. L'avenir allait nous démontrer l'erreur gravissime de cette décision.

A la réunion du soir, quelques personnes nouvelles étaient présentes dont la Présidente de l'ENAR, une Indienne. Celle-ci marqua une grande réserve à l'égard de la déclaration et il a été décidé que Erika la taperait et ferait des photocopies à distribuer le lendemain. Le lundi nous nous réunissions donc dans le Salon des ONGs au-dessus d'une grande salle où avait lieu un Panel important. Peu de temps après le début de notre réunion, nous fûmes envahis par 40 à 50 personnes nouvelles, criant à qui mieux mieux. Certains hurlaient parce que cela se passait en anglais, utilisant le prétexte de la francophonie afin de perturber la réunion. Malka a immédiatement proposé de traduire mais au début ils ne l'ont même pas entendu, tellement ils criaient. Ensuite, lorsqu'elle traduisait les divers propos, ils l'ont attaquée pour ces propos. Elle a expliqué qu'elle ne faisait que traduire. De toute évidence, ils étaient venus à dessein pour empêcher le caucus de finaliser sa déclaration. Ce fut un véritable putsch! Ils ont tellement crié que les animateurs du Panel au-dessous sont montés pour exiger notre départ.

Ces personnes ont failli se faire bousculer. Enfin nous sommes partis en nous donnant rendez-vous pour le lendemain dans une autre salle de réunion.

Le lendemain, - même scénario : cris, hurlements, demandes de traductions en français et en espagnol (il s'est avéré qu'aucun d'eux ne comprenait l'espagnol!), attaques, photos prises en dépit de protestations et d'une décision contre, insultes,... Il était clair qu'ils voulaient à tout prix empêcher notre déclaration. Ils prétendaient qu'elle rejetait les documents des ONGs.

Chose curieuse, beaucoup parmi eux se disaient descendants d'esclaves mais le paragraphe faisant état de l'accord entre le Caucus Européen et celui des Africains et des descendants d'Africains les laissait totalement indifférents. En fait ils ne supportaient pas notre refus de soutenir un langage qui incitait à la haine.

Ils ont également mis fin aux réunions quotidiennes entre les représentants du Caucus et la Commission Européenne en interdisant que soit communiqué à la Commission quoi que ce soit sur lequel ils n'étaient pas d'accord. Puisqu'ils n'étaient d'accord sur rien, il n'y eut plus de réunion.

Le surlendemain nous sommes revenus à plusieurs pour voir si quelque chose pouvait être

sauvée de ce caucus. Nous avons commencé à parler lorsque Bernice aperçut un des putschistes au fond de la salle, espion de service. Elle l'a interpellé en lui disant d'avoir au moins le courage de venir devant avec nous. Lorsqu'il entama les mêmes arguments que la veille, nous lui avons dit que, de toute évidence, ayant déjà assassiné le caucus, il était envoyé pour s'assurer que le corps était bien mort. Un jeune noir de SOS Racisme que Malka et Bernice avaient rencontré à plusieurs reprises et avec qui elles avaient établi des rapports cordiaux, a entrepris de discuter avec lui. Il s'est fait insulter à son tour. Le putschiste nous a appelé ³totalitaires² et nous l'avons appelé ³fasciste². Nous étions quittes, mais notre caucus a été le seul à ne pouvoir présenter sa position ni à la Conférence ni aux ONGs.

Les ONGs de l'Europe Centrale et de l'Est, qui avaient créé leur propre caucus ont sorti une déclaration très ferme et très forte, rejetant carrément les documents des ONGs.* Le Caucus des Romas en a fait autant. Tout ce que nous avons pu faire était de signer, au nom de nos ONGs européennes, cette déclaration. Il est regrettable que le Lobby ne l'ait pas fait.

LA CONFÉRENCE GOUVERNEMENTALE

Nous avons pu assister à plusieurs séances de la Conférence et surtout au Comité de Rédaction où avaient lieu les discussions serrées sur le texte. Nous avons rencontré Hervé Magro du Quai d'Orsay que nous connaissions pour lui avoir parlé plusieurs fois de nos diverses préoccupations à Genève. Il s'est assis avec nous et a écouté attentivement le récit de nos expériences au Forum des ONGs. Visiblement il ne se doutait pas de la manière dont les choses s'y étaient passées. Nous avons demandé si l'Union Européenne songeait à partir et il nous a dit, ³Je ne vous cache pas que nous ne sommes pas loin de le décider, tellement les positions sont bloquées.² Il nous a incité à écrire à Mary Robinson pour la tenir au courant et a promis de dire un mot en faveur d'une réunion avec la délégation française. Malka a également laissé un mot à la place de Brigitte Collet à cet effet avec son numéro de portable. Le soir même elle nous a appelé pour fixer une réunion le lendemain.

Le lendemain de cette rencontre nous avons eu notre réunion avec une partie de la délégation française. Nous avons été attentivement écoutés et entendus. Lors de cette réunion, une personne a pris la parole sur le ton agressif et violent que nous connaissions depuis dix jours. Bernice a profité pour demander qu'il dise le nom de son ONG, ce que tous ceux qui criaient oubliaient systématiquement de faire. Ce fut PTT Sud.

La Fédération Internationale des Droits de l'Homme a condamné le processus et les propos racistes contenus dans le texte des ONGs. Malka a parlé de la mise à mort du Caucus Européen. La LICRA a rappelé la manière dont des jeunes Juifs avaient été sortis de force d'une réunion. Une Antillaise a déclaré que lors de la Plénière pour l'adoption des textes des ONGs, les Juifs avaient hurlé "Shame, shame, shame" sur les Palestiniens, puis étaient partis. Elle a fait ce raccourci intéressant : "Les Juifs, les Blancs, ont crié 'shame'". Bernice a décrit l'omniprésence des rumeurs souvent répandues intentionnellement et le climat de malaise qui en résultait, le ton habituellement violent, accusateur, agressif, de certains (comme celui du représentant de PTT Sud qui venait de prendre la parole), les caricatures haineuses dignes du "Stürmer" des Nazis. Elle a exprimé notre crainte pour la crédibilité future de la société civile et pour le rôle des vraies ONGs.

La délégation française a très bien compris la violence qui était à l'oeuvre dans le Forum des ONGs.

Nous avons été très satisfaites de cette réunion car nous sentions enfin qu'un cadre était remis, cadre dans lequel un dialogue continuait d'exister et qui donnait encore un sens aux principes de démocratie.

Nous avons également assisté autant qu'il a été possible au Comité de rédaction du

Programme d'Action gouvernemental. Un point positif, - nous avons fait du lobbying acharné auprès des délégations allemandes, françaises, néerlandaises et suédoises notamment, pour que soient supprimés les termes de "sexes commerciaux" proposés par l'Iran dans le paragraphe concernant la traite. Nous nous sommes référées à la définition dans le Protocole sur la Traite de la récente Convention sur le Crime Transnational Organisé. Cette proposition de l'Iran a pu être supprimée ainsi que les mots "prostitution forcée".

Il est à noter que l'Iran avait également demandé que le mot "femme" soit retiré partout où il se trouvait dans le texte. Cela n'est pas passé non plus.

Un autre mot a été beaucoup discuté et qui est significatif de ce qui s'est joué à Durban. L'Union Européenne a refusé que soit employé le mot "race" qui légitime l'existence effective de races distinctes et par là le racisme.

En fin de compte, l'U.E. a tenu bon, est restée très ferme, totalement unie et a pu faire en sorte que le langage de haine, qui pollue les documents des ONGs et leur ôte toute validité, ne reste pas dans ceux des gouvernements. Nous tenons à dire ici combien presque toutes les ONGs françaises et européennes ont apprécié leur attitude, leurs positions et leur fermeté.

A une semaine de Durban et à quelques jours des attentats terroristes ignobles aux Etats-Unis, nous pouvons dire que Durban nous a révélé la haine aveugle et malfaisante qui bloque tout progrès et toute entente et qui n'a pour but que mort et destruction.

La Conférence Mondiale Contre le Racisme

Le lendemain matin

(extrait du rapport ICARE)

8 Octobre 2001

Par Ronald Eissens

Co-directeur d'ICARE

Dès que des mouvements antiracistes tolèrent et font la promotion d'une forme de racisme, et ne luttent que contre une autre, ils ne sont plus antiracistes.

Au moment où nous écrivons, le choc de la terrible attaque des tours jumelles à New York est encore présent. Même au nom d'une cause juste, les gens peuvent effectuer des actes condamnables. Au nom d'une cause juste, des personnes peuvent être mises au banc de l'humanité et considérées comme des objets déshumanisés. Durant la Conférence Mondiale contre le Racisme, qui semble avoir eu lieu il y a des siècles, nous avons vu tout cela. Des personnes, aveuglées par leur propre souffrance peuvent nier la souffrance vécue par d'autres. Certains peuvent exclure la souffrance des autres et proclamer que la leur est bien plus grande. D'autres peuvent être tellement emprisonnés dans leurs questions propres, qu'ils ne font pas cas des conséquences de certains de leurs actes.

ICARE veut rester ouvert et transparent. En tant qu'ONG de service d'information, nous avons décidé il y a deux ans d'aider tout au long du processus jusqu'à la Conférence Mondiale. Nous avons ainsi facilité les communications et avons diffusé gratuitement l'information pour la communauté des ONG, à travers plusieurs listes email pour : les ONG, les comités de coordination régionaux, le Comité International d'Organisation de la conférence, ainsi qu'à travers notre site Internet et autres médias comme des « chat » et « real vidéo ». A Durban, nous avons continué avec une équipe multiethnique d'information qui ramenait quotidiennement des rapports. Il s'est passé beaucoup de choses à Durban, et conformément à notre tradition d'ouverture et de transparence nous voulons porter à votre connaissance des informations que nous n'avions pas transmises jusqu'à ce jour. Beaucoup de choses négatives, et d'autres positiveS. Tout comme dans la vie.



**Ronald Eissens à
Durban**

Un nuage noir de haine s'abat sur le monde. Si nous voulons nous débarrasser de cette obscurité, nous devons être clairs et refuser la haine. Ce qui veut dire que nous devons être ouverts et transparents. Nous sommes une ONG antiraciste, et notre devoir et notre obligation morale est de parler contre le racisme. Surtout quand une Conférence contre le racisme devient la scène du racisme. Il est ahurissant que le racisme ait pu se déverser de façon aussi flagrante durant la Conférence Mondiale. Ce qui est encore plus étonnant, honteux et qui affecte la cause antiraciste dans son ensemble et les victimes du racisme, c'est que la majorité des organisateurs et participants ont laissé faire, n'ont rien fait pour l'empêcher et se sont tus pendant et après la conférence. Le combat contre le racisme et la discrimination doit être mené contre toutes les formes de racisme et de discrimination. A partir du moment où les antiracistes tolèrent et font même la promotion d'une forme de racisme, on ne peut plus les considérer comme antiracistes. Ce qui s'est passé à Durban ne doit plus jamais se produire. Selon moi, c'est la mission de « survivants de Durban » de faire en sorte que cela ne se reproduise plus. Nous devons également utiliser les bons paragraphes de la Déclaration et du Programme d'Action, et travailler, chacun DE nous dans nos régions propres.

(...)

“tuez tous les juifs”

Durant tout le Forum des ONG, il y a eu des incidents antisémites. Le « Arab Lawyers Union » avait un stand dans les tentes d'exposition des ONG avec des affiches présentant des dessins antisémites. Des copies de l'infâme 'Protocole des sages de Sion » étaient vendues. Quand on demanda au Comité d'Organisation de faire quelque chose contre ces dessins antisémites, ils décidèrent que ces affiches n'avaient rien de racistes mais étaient « politiques »

A la suite de nombreuses protestations auprès du secrétariat, le matériel le plus violent fut enlevé provisoirement et placé sous la table d'exposition. Il y eut des demandes auprès des Nations Unies pour annuler l'accréditation du « Arab Lawyers Union » mais rien ne fut fait. Chaque jour, il y avait des regroupements et des manifestations devant le Kingsmead Stadium, où l'on voyait deux groupes : le caucus palestinien et les étudiants juifs, se confronter, crier, et parfois se battre. Des bannières ensanglantées étaient déroulées. Quand le forum des ONG fut ouvert officiellement par Mercia Andrews, le président de Sangoco (ONG responsable de l'organisation de la Conférence), habillé de la Keffieh traditionnel, et jetant son foulard en l'air en criant « libérez la Palestine », le ton était donné. Les juifs étaient activement discriminés, interrompus violemment, les réunions sur l'antisémitisme étaient envahies par des membres du caucus palestinien et autres supporters. Ceux qui osaient protester contre tout cela était invectivé : « amoureux de cochons sionistes », « amoureux des juifs ». Certaines ONG subissaient des intimidations pour les réduire à silence. On avait peur d'être qualifié de « sioniste ». Certaines ONG et personnes endossaient ouvertement les slogans antisémites.

Un jour, des membres du caucus palestiniens bloquèrent un minibus rempli d'étudiants juifs et tentèrent de l'empêcher de parvenir au stade où se déroulait le Forum. Il semble que ces incidents se développèrent après une distribution de T-ShirtS où l'on trouvait la citation de Martin Luther King Jr : « quand certains critiquent le sionisme, ils veulent dire Juif ». Mercia Andrews qui avait fait partie du groupe ayant bloqué le minibus voulut que les étudiants juifs qui distribuaient ces T-shirtS soient arrêtés. La police sud africaine mit fin à l'escarmouche en disant que les deux côtés donnaient du matériel et qu'il n'y avait pas de problème.

Le 1er septembre, durant la première grande démonstration contre le racisme, on pouvait voir beaucoup de slogans, mais ceux que l'on entendait le plus étaient : « libérez la Palestine » ainsi que d'autres comme « tuez les juifs », « la bonne chose qu'a fait Hitler ». Des pamphlets étaient distribués avec le portrait d'Hitler où il était écrit : « et si Hitler avait gagné ? Il n'y aurait pas eu Israël et il n'y aurait pas eu de sang palestinien versé.... »

Cette marche se termina au Club Juif de Durban, ce qui montre bien que les organisateurs ne considéraient pas seulement Israël comme ennemi, mais bien le peuple juif. Le Club Juif avait été évacué quelques heures auparavant et la police sud africaine avait sécurisé le bâtiment avec la police d'émeute et des voitures blindées. Cette grande manifestation durant la Conférence Mondiale Contre le Racisme s'est terminée par un rassemblement antisémite dont les nazis auraient été fiers. De tous ces incidents, ni Sangoco, ni le Comité d'organisation, ni les autorités sud africaines n'ont parlé.

L'adoption de la Déclaration et du Programme d'Action des ONG

L'adoption de la Déclaration des ONG n'avait rien de démocratique. On votait sur un ensemble d'amendements et de paragraphes selon ce système : un vote par caucus. Il n'y eut aucun vote sur la Déclaration et le Programme d'Action en entier. Quand le texte fut adopté « par consensus » au milieu de la nuit, seul 14 Caucus restaient sur 41. Le caucus des ONG juives a quitté en premier, suivi du Caucus des Roms et des Sentis, QUI ne souhaitaient pas être perçus comme des « caucus endossant un langage de haine ». Il y eut

encore différents incidents et slogans antisémites. On faisait taire les personnes qui n'étaient pas d'accord avec le langage de haine de la Déclaration et qui souhaitaient intervenir. Ceux qui tentaient de critiquer étaient aussitôt suspectés : « vous êtes juifs, le langage de votre corps vous trahit! Vous êtes une Gongo » (organisation à la solde d'un gouvernement). Beaucoup de personnes partirent en larmes ou dégoûtées.

Le lendemain, de nombreuses ONG (100 jusqu'à ce jour) signèrent une déclaration rédigée par le Caucus d'Europe Centrale et de l'Est, qui refusait certaines parties du texte de la Déclaration ainsi que les incidents antisémites.

On pourrait dire que les ONG palestiniennes présentes à la conférence mondiale contre le racisme ont bien fait leur travail et défendu leur cause et rempli la mission qu'elles s'étaient fixée. Elles ont été efficaces mais sont allées trop loin. Si loin que le mal est fait. Du mal à leur réputation, du mal au processus démocratique et du mal au Forum des ONG lui-même. Sans parler du mal fait à l'ensemble de la communauté antiraciste.

L'antisémitisme et l'intimidation à l'encontre de toute personne suspectée d'être juive, amie des juifs ou membre d'une organisation juive était chose courante. C'était du terrorisme et nous avons tous laissé faire, certains ont même sciemment participé à cette forme de terrorisme. Certains membres du Comité d'Organisation et de Sangoco ont même été partie prenante. Des questions importantes n'ont pas été considérées, ou n'ont pas eu l'attention qu'elles méritaient, ou n'étaient tout simplement pas entendues. La majorité du Comité International d'Organisation n'a rien fait pour arrêter tout ça. Ceux qui ont essayé ont été mis à l'écart.

La société civile en question

Forum des ONG de la Conférence Mondiale contre le Racisme : la société civile et la démocratie en danger

Par Malka Marcovich, Présidente du MAPP

Publié dans Nouvelles d'Octobre (Coordination Sud), Droit de Vivre Octobre (LICRA),
Prochoix n°19

18 septembre 2001

Le forum des ONG de la Conférence Mondiale contre le Racisme du 27 août au 1 septembre à Durban, s'est déroulé dans un climat de haine et de violence. Le manque de transparence, le non-respect du mode de procédure dans l'adoption de la Déclaration et de la Plate-forme d'action des ONG qui a permis l'introduction de termes incitant à la haine raciale, posent fondamentalement la question de la crédibilité de la société civile, et mettent en danger les fondements même de la démocratie.

Il serait faux de dire, cependant, comme l'ont affirmé certains commentateurs, que les ONG se sont fourvoyées à Durban. En réalité, durant tout le processus, de nombreuses ONG et caucus ont tenté de résister, ou ont pris fermement position² contre les dérives qui étaient à l'œuvre, vraisemblablement orchestrées par des Gongo³, ou d'autres intérêts qui n'avaient rien à voir avec « les voix des victimes ». Ainsi, il est clair que la question du Moyen Orient a été instrumentalisée pour faire passer d'autres messages, empêcher les débats et le lobbying auprès des gouvernements, monopolisant toute l'attention des médias et rendant ainsi invisible les discriminations vécues par des groupes pourtant largement représentés, tels les Dalits ou encore les Roms, pour ne citer qu'eux. Il est significatif que la question des femmes afghanes n'ait pas pu être abordée à Durban.

II. Violences et résistances

De nombreux caucus et ONG ont décidé de se retirer durant la plénière d'adoption du texte des ONG, qui n'a été adopté finalement que par 14 caucus sur une quarantaine de votants. Il faut saluer ici la manière dont les Roms ont quitté la plénière, après avoir pris la parole pour expliquer la raison de leur retrait. Il n'est du reste pas certain que le texte des ONG publié soit conforme à celui adopté. En effet, un des membres du Comité de rédaction a indiqué que le 2 septembre à 23h, alors que tous les amendements avaient été pris en compte, des personnes s'étaient introduites dans le bureau du Comité, supprimant notamment l'introduction du document et continuant à travailler sur le texte jusqu'à 3 heures du matin.

Le Caucus européen, quant à lui, a été victime d'un putsch organisé le 3 septembre. Durant un an, ce groupe avait travaillé d'arrache pied lors des conférences préparatoires, rédigé un plan d'action européen et une déclaration commune avec le caucus africain concernant la question des réparations lors de la 3^{ème} Prep.com. Au lendemain de la plénière, le 2 septembre 2001, les ONG européennes se réunirent comme chaque jour et prirent la décision de rédiger un texte condamnant les procédures d'adoption du document des ONG. Tout en affirmant qu'il soutenait le droit des victimes à se définir elles-mêmes et certains aspects positifs du travail accompli par les ONG dans des commissions thématiques, le communiqué devait indiquer que le Caucus européen ne pouvait adhérer aux formulations

² En particulier les Roma et le caucus des ONG de l'Europe Centrale et Orientale qui dans un communiqué de Presse daté du 3 septembre, condamne fermement la procédure et le langage de plusieurs paragraphes.

³ Nom donné aux prétendus ONG qui sont en réalité des organisations créées par certains gouvernements.

incitant à la haine, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Lors de la finalisation de ce communiqué qui devait être adressé à la presse, à la Commission Européenne et aux gouvernements de l'UE, la salle a été envahie par une foule hurlante, remettant en question la légitimité du caucus et traitant de fascistes ceux qui cherchaient à connaître le nom des organisations soutenant cette brutale intervention. Le caucus européen a tenté de résister encore le 4 septembre, bien que soudainement mis en minorité par une majorité de représentants qui n'avaient jamais participé aux précédentes réunions. Ces personnes brandissaient le poing, mitraillaient de photos l'assistance ; il n'a jamais été possible d'obtenir leurs noms ni ceux des organisations qu'elles défendaient.

Le 5 septembre, date de la dernière rencontre prévue avec la Commission Européenne, ces mêmes personnes, niant la légitimité du caucus, ont refusé que ce dernier participe à la réunion. Par ailleurs, le Caucus européen est le seul à n'avoir pu faire une déclaration lors de la plénière des gouvernements.

III. Réagir pour préserver notre champ d'action

Si dès le début du forum les violences et les incitations à la haine avaient un caractère essentiellement antisémite⁴, au fur et à mesure que s'envenimait l'atmosphère, l'assimilation du juif au « blanc » et à « l'occidental » devenait de plus en plus perceptible dans les prises de parole. Les violences ont ainsi été ressenties par un grand nombre de représentants d'ONG.

Malgré tout, il ne faudrait pas que Durban soit utilisée comme prétexte par les gouvernements et les institutions internationales pour affaiblir les ONG et ne plus les entendre. Pour cela, il devient urgent que les organisations se posent fondamentalement la question de la transparence et de la démocratie à l'intérieur même de leurs structures, et que chacune, au-delà de son mandat spécifique, soit capable de situer de manière plus globale son combat dans un cadre universel des droits de la personne.

L'atmosphère de guerre, de violence, de haine, facilitée par l'éclatement de tout cadre⁵, le discours de clôture de Fidel Castro dans un stade en délire..., étaient annonciateurs de la confusion qui règne aujourd'hui, après les attentats aux Etats-Unis. Il est temps que la société civile réfléchisse à ce qui s'est passé, si elle veut continuer de donner un sens à la démocratie et aux combats qu'elle prétend défendre. Si la cacophonie de Durban devait trouver une suite, les voix des victimes seraient encore plus étouffées.

⁴ Tracts distribués avec la photo d'Hitler affirmant que s'il avait atteint son objectif le monde ne serait pas où il en est, ou encore une exposition présentant des dessins caricaturant les juifs reprenant l'iconographie de la propagande du troisième Reich.

⁵ Lieu et heures des réunions qui changeaient sans annonce, liste non disponible des participants, vol de badges pour entrer dans les salles de rédaction gouvernementales.

DIRECTIONS POUR DES PLANS D'ACTION NATIONAUX : PROPOSITION DU CAUCUS DES ONG EUROPÉEN

Traduction française : : Francesca DAS et César HEUKESHOVEN

1.Introduction

Ce document a été produit par le Caucus Européen des ONG qui ont été présents aux seconde et troisième Commissions Préparatoires, (Prep Coms) de la Conférence Mondiale de l'ONU Contre le Racisme, la Discrimination Raciale, la Xénophobie et les Formes de l'Intolérance Apparentée. Son but est d'identifier des actions concrètes à adopter par les nations pour combattre le Racisme, La Discrimination Raciale, la Xénophobie et des Formes de l'Intolérance Apparentée, d'une façon plus efficace sur le plan national.

Les directives fournies ont été conçues dans le contexte Européen, mais devraient être appliquées dans un cadre global.

Nous appelons les PrepCome à recommander aux Nations participantes d'adopter les Plans d'Action Nationale (des PAN) suivants, basés sur l'article 3a, section « A Niveau National – I. Législatives, juridiques, réglementaires, administratives et d'autres mesures destinées à prévenir et à protéger contre le racisme et la discrimination liée », III. Mesures de Prévention.... » de l'ébauche du Programme d'Action gouvernemental comme proposé par le groupe 21. Nous recommandons que toute nation désigne un organe spécial avec l'explicite mandat d'exécuter le PAN et de surveiller son progrès. En plus le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU a été sollicitée pour inspecter le progrès des PAN comme part de la suite de la Conférence Mondiale Contre le Racisme. (voir point no.3 plus bas)

2. Stratégies globales pour des Plans d'Action Nationaux

2.1. Questions Législatives et Administratives :

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

- Signer et encourager la Convention Internationale afin d'éliminer toute Forme de Discrimination Raciale, (ICERD), sans restrictions, et de faire une déclaration sous l'Article 14 ICERD permettant à des individus ou à des groupes de soumettre des communications au CERD.
- Signer et encourager la Convention Internationale afin de protéger les Droits des Travailleurs Immigrés et de leurs Familles, (MWC), La Convention sur l'Élimination de la Discrimination Contre les Femmes, (CEDAW), et son protocole optionnel, le statut de Rome de la Cour Criminelle Internationale de Justice ainsi que d'autres instruments internationaux.
- Entreprendre une inspection exhaustive de la législation en vigueur et sa compatibilité avec les normes telles que fixées par les Droits de l'Homme, sur le plan régional et universel.
- Réviser, intégrer, et exécuter la législation nationale, les règlements et les ordonnances administratif conformément à l'ICERD, MWC, CEDAW et d'autres instruments internationaux importants.
- Collectionner systématiquement les données concernant le sexe des individus, et les données éparpillées sur les formes, les manifestations et les effets du Racisme, de la Discrimination Raciale, de la Xénophobie et des Formes d'Intolérance Apparentée.
- Instituer un "Ombudsman" indépendant, responsable de l'observation des Droits de l'Homme, qui aura le mandat spécifique de vérifier et de combattre la discrimination raciale.
- Créer des institutions pour défendre les Droits de l'Homme (composées de membres des groupes victimes du racisme, avec une parité ethnique et sexuelle), ayant le pouvoir de vérification et d'exécution, afin de faire toutes recommandations nécessaires pour l'indemnisation et la compensation contre les auteurs d'actes de racisme ou de racisme verbal.
- Mettre à l'exécution une loi exhaustive contre la discrimination, qui sera exécutée par des agents spécialistes, qui analysent et portent remède aux cas de discrimination.
- Ébaucher ou exécuter d'une façon efficace, une législation nationale contre la discrimination raciale, qui s'adresse directement à la discrimination directe, la discrimination indirecte et à la discrimination institutionnalisée.

2.2 Questions spécifiques aux groupes de victimes

Les Nations devraient réaliser des buts suivants :

2.2a. Définition de la discrimination directe et indirecte

- Adopter une définition de la discrimination directe et indirecte. Cela pourrait être fourni par la Directive de la CE appliquant le principe du traitement égal des individus en dépit de l'origine raciale ou ethnique, ou « la discrimination directe sera constatée quand un individu est, était ou serait traité d'une façon moins favorable qu'un autre, dans une situation semblable pour des raisons d'origine raciale ou ethnique,... la discrimination indirecte sera constatée quand une condition, un critère ou un usage de nature apparemment neutre, mettrait certains individus dans une position moins favorable à cause de leurs origines ethniques ou raciales, que d'autres individus, à moins que cette situation, ce critère ou cet usage soit objectivement justifiée par un but légitime, et que les moyens pour arriver à ce but sont convenables et nécessaires.
- Adopter une définition qui prend en considération toutes ces formes, dans des structures politiques et sociales. En ceci la définition fournie par le rapport McPherson du mois d'avril 2000 de la police municipale au Royaume Uni, sur l'enquête sur la mort de Stephen Lawrence, un jeune homme tué par une bande de jeunes blancs dans l'Est de Londres, pourrait être considéré, et la discrimination institutionnalisée pourrait être définie comme « ...l'échec collectif d'une organisation de fournir des services adéquats et professionnels aux gens à cause de leur couleur, culture ou origine. Il est évident dans les processus, l'attitude et le comportement qui équivalent à la discrimination par des idées préconçues, de l'ignorance, du manque de considération, et une façon de penser en stéréotypes raciaux, qui désavantagent des personnes de minorités ethniques.
- Prendre des actions bien déterminées pour neutraliser la ségrégation résidentielle.

2.2b. La Discrimination pour des raisons de culture et la Promotion Active de la Diversité, en particulier la diversité culturelle

- Formuler et exécuter des politiques publiques concrètes pour assurer le développement institutionnel de l'identité des groupes du point de vue racial, ethnique, religieux et culturel, comme des valeurs égalitaires d'une société inclusive.
- Développer des institutions culturelles, (comme par exemple des musées, centres culturels etc.), qui reflètent la diversité de leurs populations et les avantages de l'immigration pour la société dans son entièreté.
- Reconnaître que les individus qui appartiennent aux groupes ethniques ayant une identité culturelle distincte, comme les Sikh, sont confrontés à une forme de discrimination spécifique, qui est basée sur une interaction complexe, pour des raisons religieuses, raciales, culturelles et ethniques et qui pour ces raisons ne sont pas inclus dans la législation et la politique qui protègent l'éthnicité, et/ou la religion et/ou la race. Assurer la protection de ces individus.
- Créer un centre spécial qui sera en position de documenter la question savoir comment intégrer la diversité en général, et la diversité culturelle en particulier à la législation nationale; les institutions, les autorités, les politiques nationales et locales, publiques, sociales et économiques.

2.2c. Roma, Sinti, Gitans et 'Gens du Voyage'

- Dénoncer la discrimination envers les Roma, Gitans, Sinti, et 'Gens du Voyage' et exécuter des programmes politiques nationaux promouvant le développement institutionnel de l'identité Roma et des mesures spéciales pour assurer aux Roma, Gitans, Sinti, et 'Gens du Voyage' les mêmes droits civils, politiques, sociaux et culturels, qui incluent une éducation de qualité, une justice équitable, et le même accès aux fonds pour le développement ainsi que leur pleine participation dans le processus de décisions à tous les échelons de l'autorité, en plus de stimuler la reconnaissance et la promotion de la nation non territoriale des Roma, Gitans, Sinti, et 'Gens du Voyage'.

2.2d. Des Réfugiés, des Migrants Documentés et Non-documentés, des Sans-Nation, des Victimes des Trafiquants, des Individus Exilés Intérieurs et Demandeurs d'Asile :

- Etablir, renouveler, vérifier et exécuter la législation et les politiques de l'asile et de l'immigration en conformité aux obligations établis par les normes des Droits de l'Homme universels et régionaux de chaque Nation.
- Inspecter et assurer l'exécution des politiques et de la législation en conformité avec la Convention de Genève de 1951 sur les droits des réfugiés, et son Protocole de 1967, en particulier l'article 13 sur le *non-refoulement* et doit se s'abstenir de dénier aux réfugiés et demandeurs d'asile la protection, par des régimes de visa, des sanctions contre les transporteurs, et des pratiques dites de « troisième pays de refuge ».
- Réviser et actualiser leurs définitions de réfugié en y incluant la violence sexuelle comme une forme de persécution et donc comme motif valable pour accorder l'asile, selon la Convention de Genève et ses Protocoles.
- Faciliter un accès direct et libre aux mesures de compensations et de réparations.
- Éliminer le traitement discriminatoire par les autorités publiques, la police en particulier, d'autres autorités législatives ainsi que les agents administratifs de l'immigration.
- Abolir toutes pratiques administratives institutionnalisées et législatives différenciées comme la détention arbitraire des réfugiés et demandeurs d'asile qui n'ont pas commis de crime, les méthodes de restriction qui sont physiquement et mentalement abusives, l'abus sexuel et la violence, ainsi que les restrictions dans la liberté de mouvement, de la parole et d'association.
- Reconnaître que l'accent placé indûment sur la politique restrictive de l'asile et de l'immigration peut engendrer des stéréotypes négatifs et ainsi agir d'une façon adverse sur les personnes qui appartiennent aux groupes victimes du racisme et l'intégration des '*non-nationaux*'
- Inspecter les politiques de l'immigration contemporaines afin d'assister à la réunification des familles, quel que soit le statut légal, ainsi que de fournir une protection spécifique contre la discrimination raciale vis à vis des femmes, des enfants, et des jeunes travailleurs migrants. Ainsi que de fournir un accès égal aux services comme le logement, la santé, l'emploi et les conditions de travail et de rémunérations pour les travailleurs migrants et les '*non-nationaux*'
- Adopter des mesures concrètes pour lutter contre le phénomène du trafic d'individus en appliquant la législation appropriée et par le développement de mesures de prévention dans les pays d'origine. En particulier les gouvernements devraient signer, ratifier et appliquer le Protocole pour la Prévention, la Suppression, et la Répression du Trafic des individus, en particulier des femmes et des enfants ajouté à la Convention de l'ONU contre Le Crime Organisé Transnational, (adopté à Palerme, Italie en décembre 2000).
- Accorder un statut légal et indépendant et un permis de travail au conjoint du travailleur migrant, et développer une législation qui a pour but de protéger les migrants, en particulier les femmes employées comme domestiques, victimes de l'exploitation et d'abus sexuel.

2.2^e. Enfants et Jeunes.

- Sans réservations signer et ratifier la Convention pour les droits de l'Enfant, (CRC, CDE), et ses Protocoles optionnels.
- Assurer que les droits fondamentaux, comme reconnus par la Commission de l'ONU sur les droits de l'Enfant, seront réalisés pour tous les enfants et les jeunes dans la juridiction de l'état quel que soit le statut juridique de la jeune personne.
- Améliorer l'enregistrement des cas de discrimination raciale contre enfants et jeunes personnes en collectionnant activement des informations statistiques qui concernent les enfants et les jeunes. Les nations devraient aussi favoriser la participation d'enfants et des jeunes à ce processus. En plus les nations devraient encourager des institutions nationales et internationales et les Ong qui s'occupent de Droits de l'Homme de faire de même et de mettre leurs informations à la disposition du CERD et d'autres organisations concernées.
- Utiliser des structures en existence comme le département pour les jeunes de l'ONU de créer des nouveaux réseaux efficaces, qui encouragent, développent et soutiennent les talents des jeunes noirs. Supporter et faciliter l'accès, soit financier ou autre, des programmes d'échange qui permettront aux jeunes noirs de travailler avec leurs pairs dans le monde entier, afin d'améliorer les liens internationaux de solidarité.

2.2f. Femmes

- Mettre la question de l'attitude vis à vis des femmes, comparée aux hommes, comme sujet de première importance dans l'ordre du jour des Plans d'Action des PANs à tous les niveaux, en particulier l'élaboration des directives et des instruments de mesure basés sur le sexe de l'individu.
- Développer une méthode pour examiner l'interaction entre l'ethnicité/couleur et sexe et d'identifier la discrimination multiple et ces effets sur les femmes; cette méthode devrait servir de base pour la conception et l'exécution d'instruments légaux, ainsi que de politiques et de programmes dirigés vers l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et des intolérances liées.

2.3 L'Éducation, la formation et l'information publiques :

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

- Faire des recherches dans le domaine de la diversité culturelle et des méthodes pour les incorporer et stimuler dans les politiques et les pratiques nationales et internationales.
- Promouvoir les aspects positifs de l'immigration au sein du public en soulignant la valeur de la diversité et la contribution des communautés immigrées à la société.
- Utiliser l'éducation formelle et non-formelle, la conscience publique et la formation active des fonctionnaires publiques, de la police, des administrateurs des médias, des journalistes, du pouvoir judiciaire et des éducateurs pour informer sur les dangers du racisme et de la discrimination et sur les avantages d'une culture de diversité, ainsi que l'importance d'adhérer à et de stimuler activement la diversité culturelle et les principes des Droits de l'Homme.
- Garantir le même accès à, et la même qualité d'éducation pour tous, en particulier pour les enfants et les jeunes. En plus de consulter et de permettre aux enfants et aux jeunes de contribuer aux aspects de l'égalité raciale dans la formation des instructeurs.
- Introduire l'éducation des Droits de l'Homme dans des écoles et des lieux d'emploi, en incluant des programmes antiracistes dans le curriculum des écoles et d'autres instituts de formation.
- Revoir les livres d'étude et les curriculum des écoles pour assurer que la diversité ethnique et culturelle soit promue, et qu'ils ne contiennent pas de représentations dénigrantes des minorités, et que la discrimination basée sur le sexe ou de l'origine ethnique soit éliminée. En plus les nations devraient encourager des images positives de toutes les cultures et de tous les groupes ethniques dans les livres d'éducation et curriculum et d'incorporer les questions de l'esclavage (dans le contexte historique comme dans le contexte contemporain), la colonisation, l'Holocauste/Poajimos [l'extermination des Roma par les Nazis], ainsi que d'autres génocides et crimes contre l'humanité.
- Stimuler l'éducation formelle et non formelle pour arriver à une affirmation de l'identité, et une confiance en soi, de tout individu.
- Stimuler l'accès à l'enseignement des langues étrangères afin que les élèves puissent profiter pleinement de l'éducation, et dans le cas échéant, fournir l'accès à l'étude des langues des minorités pour ceux qui le désirent.
- Stimuler la formation et l'emploi des instructeurs/professeurs appartenant à des minorités et des peuples indigènes.
- Impliquer activement les enfants et les parents des groupes de minorités dans le processus de décision des écoles et le développement du curriculum.
- Mettre l'information sur le système d'éducation à la disposition des femmes de groupes de minorités ethniques, et des femmes migrantes d'une façon compréhensible, et d'encourager des campagnes destinées à élever la conscience des minorités ethniques sur l'importance de l'éducation des filles et des femmes, quelles que soient leurs origines religieuses.

2.4. Les média :

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

Pénaliser la circulation des messages racistes dans les médias, ainsi que les organisations qui encouragent et propagent le racisme,

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

- Fonder une institution de consultation et de suivi des activités racistes véhiculées par le biais des technologies modernes. (comme l'Internet, les Multi-média etc..)
- Encourager les média, les fournisseurs de services et d'accès à l'Internet et les agences de publicité à adopter les moyens de s'autoréguler, comme des codes de conduite sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les intolérances liées.
- Encourager les média d'adopter des politiques d'emploi qui reflètent la diversité des sociétés.
- Soutenir les initiatives prises par la société civile pour fournir une information précise et objective pour répondre à la propagande raciste (par exemple des services de réponse rapide, des pages Internet antiracistes, des bulletins ...)
- Fournir un *site* sur l'Internet subventionné par l'Etat qui soit d'un accès libre et gratuit, et qui informe sur les moyens de combattre le racisme, encourage les images positives des groupes ethniques, culturels, et religieux, afin de contredire les images négatives et les stéréotypes, et qui fournit des liens de réseau (*web links*) aux ONGs qui combattent activement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance liées.
- Entreprendre des mesures spécifiques et urgentes pour mettre fin aux effets néfastes de la pornographie, qui stimule les stéréotypes sur les femmes noires, de minorités ethniques et les femmes de couleur qui sont représentées comme des objets sexuels 'exotiques '.

2.5. Les remèdes, les recours, l'indemnisation et les mesures de compensation.

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

- Reconnaître le fait que le commerce Transatlantique des esclaves, l'Holocauste/Porajimos, ainsi que les autres génocides ont pu avoir lieu à cause du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et des intolérances liées et qu'ils sont des crimes contre l'humanité.
- Reconnaître que toute forme de trafic des esclaves et le colonialisme sont des facteurs importants qui ont contribué aux sentiments racistes d'aujourd'hui.
- Utiliser des réparations et d'autres mesures d'indemnisation pour compenser l'effet passé et contemporain des dommages causés par l'esclavage, la colonisation et l'apartheid.
- Reconnaître et condamner les formes d'esclavage et de servage, de génocide et de purification ethnique contemporaines.
- Adopter des clauses anti-discriminatoires efficaces dans les contrats publics afin d'assurer l'élimination et de combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les intolérances liées, à tous les échelons de leurs activités commerciales et économiques.

2.6. Des stratégies pour arriver à une égalité pleine et efficace :

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

- Entreprendre actions légales concrètes pour combattre la discrimination institutionnalisée pour des raisons de race, nationalité, origine ethnique, religion ou croyance, sexe, âge, orientation sexuelle, handicap, état social ou de culture dans des structures nationales, économiques, politiques, sociales et culturelles comme par exemple l'éducation, les services sociaux et médicaux, la justice, l'appareil législatif, les média, le marché du travail, le logement et l'accès aux biens, les agences de l'immigration, des conseils de réfugiés et d'autres agences de l'Etat. Afin de s'opposer à la discrimination, les nations devraient identifier et changer les politiques et usages discriminatoires institutionnalisés, y compris les attitudes discriminatoires individuelles pour des raisons de race, de nationalité, d'origine ethnique, de religion ou croyance, de sexe, d'âge, d'orientation sexuelle, de handicap, d'état social ou de culture.
- Garantir une action positive immédiate pour prévenir et compenser des actes de discrimination.

- Garantir les droits comme déposés dans l'ILO convention (NO. 169) s'agissant des peuples Indigènes et de Tribaux et exécuter les recommandations de la Déclaration de l'ONU des Droits des Personnes appartenant aux minorités nationales, ethniques, linguistiques et religieuses..
- Mettre la question de combattre le racisme dans tous les usages et politiques nationales, et tout domaine de la vie publique, y compris toutes les étapes du processus de décisions, comme sujet de première importance. Cela implique la mise en œuvre de l'évaluation de l'égalité, des directives, des normes, des exemples de pratique positive, la participation des groupes qui sont les victimes du racisme, des actions positives, la collection d'information, la vérification pro-active et l'évaluation de l'impact. Adopter la législation qui assure à tous résidents les mêmes droits politiques, sociales, civils et culturels, sans restrictions.

2.6. L'engagement de la société civile :

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

- Assurer que les ONGs, les syndicats et d'autres groupes concernés de la société civile soient activement consultés, pendant la discussion, l'exécution et l'évaluation des Plans d'Action Nationale.
- Avoir un dialogue ouvert avec les ONG et les autres parties concernées de la société civile, avant et pendant la préparation des rapports nationaux à la Convention pour l'Élimination de toutes Forme de Discrimination Raciale, (CERD), ainsi que dans les adentum aux observations finales adoptés par CERD.
- Assurer que tous les groupes, spécifiquement les enfants et les jeunes, sont consultés, et sont partie prenante à toutes les décisions sur des politiques anti-racistes, et anti-sexiste aussi bien au moment de la consultation que de l'exécution.

2.8. Des Communautés et les Autorités locales :

Les nations devraient réaliser les buts suivants :

- Formuler et exécuter, dans le cadre des PAN, des plans d'action locaux, avec la consultation et la participation des communautés locales.
- Les Municipalités et des autorités locales devraient faciliter la coordination et la vérification des plans d'action locaux.

3. Exception et vérification des PAN sur le niveau national et international

3.1 Les PAN

Une autorité nationale exécutive, composée de représentants des ministères concernés, des représentants de la société civile et en particulier des représentants des communautés victimes du racisme, devraient être chargés de l'exécution du Plan d'Action Nationale.

Une inspection annuelle des PAN devrait être effectuée par une autorité indépendante en consultation avec les OGN et les autres organisations concernées de la société civile. Les Parlements Nationaux devraient discuter cette inspection annuelle.

3.2. Le Rôle de l'ONU dans la suite des résultats de la Conférence Mondiale Contre le Racisme la Discrimination Raciale, la Xénophobie, et l'Intolérance liée.

Le Commissaire pour les Droits de l'Homme de l'ONU devrait être pourvu d'un budget régulier et chargé de la vérification et de l'évaluation des PAN en l'an 2005.

La Commission des Droits de l'Homme doit être suffisamment financée, afin d'en suivre l'exécution et la vérification après la Conférence Mondiale Contre le Racisme la Discrimination Raciale, la Xénophobie, et l'Intolérance liée.

3.3. Suite

Une autre conférence devrait être organisée par l'ONU en 2005 pour suivre celle de l'année 2001, afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis dans la lutte contre le racisme et pour adapter le plan national d'action aux résultats obtenus.

Budget/financement /allocation

Les gouvernements nationaux doivent établir des budgets spécifiques destinés au financement de l'exécution efficace des PAN. En plus un soutien financier doit être assuré par les agences gouvernementales aux OGN qui sont actives dans le combat contre le Racisme, la Discrimination Raciale, la Xénophobie, et l'Intolérance liée, aussi bien sur le plan pan-Européen, que sur le plan global.

Déclaration de Paris

8 décembre 2001

Un groupe de personnes travaillant dans diverses ONG européennes (ou dans un contexte européen)* s'est rencontré à Paris le 8 décembre 2001 pour parler de l'expérience de Durban et réfléchir à un suivi constructif à la Conférence Mondiale contre le Racisme, la Discrimination Raciale, la Xénophobie et l'Intolérance qui y est associée.

Ce groupe de personnes a discuté de certains aspects négatifs de Durban qui ont permis notamment l'émergence de discours de haine au sein de la Conférence. Le Groupe s'est accordé sur l'importance de la participation des ONG dans l'élimination du racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Pour atteindre cet objectif, ce groupe préconise l'application de Plans d'Action Nationaux dans tous les pays européens (UE et hors-UE).

Les ONG ont un rôle essentiel à jouer dans le développement, l'adoption, la promotion, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation de l'impact des Plans d'Action Nationaux dans leurs pays respectifs.

Les ONG européennes peuvent faciliter la mise en place des Plans d'Action Nationaux en travaillant en collaboration avec d'autres ONG, des gouvernements et des organisations inter-gouvernementales telles que le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen, la Commission Européenne et autres institutions.

Ces personnes s'engagent à œuvrer pour cet objectif et invitent d'autres ONG et activistes à se joindre à elles pour mettre en place ces Plans d'Action Nationaux en Europe.

* Suzette Bronkhorst, Bernice Dubois, Yuri Dzhibladze, Ronald Eissens, Erika Harriford, Sarah Isal, Malka Marcovich, Maria Miguel Sierra, Mirek Prokes et Elina Stamou.
Les personnes mentionnées ci-dessus travaillent dans le domaine de l'antiracisme, les droits humains, les droits des femmes et les droits des jeunes.